



Projet de recherche

**Dynamiques et rôle économique et social du secteur informel des TIC
en Afrique de l'Ouest et du Centre, cas du Burkina Faso, du Cameroun et du
Sénégal**

Document de travail méthode de recherche



**Le sous-secteur informel des TIC:
Eléments méthodologiques pour une recherche sur la
question**

DT METHO TIC INFOR

Synthèse réalisée par :

Dr Sylvestre Ouédraogo,

Coordonnateur du projet de recherche TIC INFOR

Mars 2009

Projet de recherche sur financement CRDI

AVANT PROPOS

L'économie des pays en développement, africains notamment, est caractérisée par la coexistence d'un secteur formel et d'un autre dit informel. Ce secteur occupe, selon les pays et les zones urbaine ou rurale, 70 à 80 % de la population active. Au cours des dernières années, son expansion a été favorisée par les crises économiques cycliques et l'application de politiques d'ajustement structurel. Aujourd'hui aucun domaine de la vie économique et sociale de ces pays n'échappe à l'emprise du secteur informel. Il en est ainsi avec l'essor notable des TIC dans les pays de la région à la faveur de la libéralisation des télécommunications, de l'avènement d'Internet, et, plus récemment, de l'expansion de la téléphonie mobile jusque dans les zones les plus reculées de beaucoup de pays. Ce nouvel environnement technologique crée des opportunités économiques qui contribuent à la richesse nationale ainsi qu'à la création d'emplois et d'activités créatrices de revenus au profit de diverses catégories sociales.

La recherche proposée s'inscrit dans une logique de valorisation du potentiel du secteur informel des TIC par la mise en place de cadres réglementaires et la prise de décisions politiques favorisant, le cas échéant, le passage à des activités et formes d'entrepreneuriat relevant du formel. Pour ce faire, il est d'abord important de caractériser ce secteur et d'en mieux comprendre les dynamiques actuelles et le rôle économique et social qu'il joue dans les pays couverts par la recherche, à savoir le Burkina Faso, le Cameroun et le Sénégal.

La série documents de travail vise à publier les notes de travail et rapports des chercheurs et consultants impliqués dans le projet.

Le présent document fait suite à de multiples travaux (ateliers, échanges sur le Dgroups...) pour opérationnaliser le document de recherche sur la question. Il a fait appel à différents spécialistes et chercheurs travaillant dans le domaine. Ce document sert donc de référence pour les personnes souhaitant comprendre comment les résultats des recherches ont été obtenus dans les rapports de recherche pays comme dans la synthèse régionale de l'étude.

La méthode de la recherche a été validée lors d'un atelier qui a réuni plusieurs experts du Burkina, du Senegal, du Camerou, de la France et de la Suisse du 17 au 21 novembre 2008 à Ouagadougou.

Les idées, opinions et pensées développées dans la série documents de travail engageant les auteurs et non le CRDI.

REMERCIEMENTS

Le présent document est une synthèse des travaux de plusieurs chercheurs et spécialistes des sciences sociales, économiques et statistiques, nous tenons à remercier tous les contributeurs, en particulier :

Mme **Annie Cheneau Loquay**, CNRS, Bordeaux.

Mme **Marie-Pierre Raky Chaupin**, Consultante en genre.

Mme **Ramata Molo Thioune**, Administratrice de programme, CRDI, Dakar

Mr **Alioune Camara**, CRDI, Dakar

Mr **Inoussa Traoré**, Etudiant en DEA à l'Unité de formation et de Recherches en Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Ouaga II

Mr **Kaboré Moïse**, Enseignant Chercheur à l'UFR de Sciences Economiques de l'Université de Koudougou

Mr **Kaboré Samuel**, Maître Assistant à l'Unité de formation et de Recherches en Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Ouagadougou. stkabore@yahoo.fr

Mr **Pam Zaonoogo**, Enseignant Chercheur à l'Unité de formation et de Recherches en Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Ouaga II .

Mr **Pape Diouf**, Enseignant-Chercheur à l'Institut de Hautes Etudes Internationales et du Développement, **HEID**, Genève, SUISSE, pape.diouf@graduateinstitute.ch

Mr **Somé Placide**, Ingénieur Statisticien Economiste à l'Institut National de la statistique et de la démographie (INSD) Burkina Faso

Mr **Sylvestre Ouédraogo**, Enseignant Chercheur en Economie à l'Université de Ouagadougou, président association Yam Pukri,

Mr **Zerbo Boureima**, professeur de Statistiques à l'Unité de formation et de Recherches en Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Ouaga II

Pr **Niang Abdoulaye**, pniangabdou@yahoo.fr Université Gaston Berger, Sénégal.

Robertine Tankeu Keutchankeu, Coordinatrice Anais.ac, membre du réseau de recherche RIA « ResearchICTAfrica »,

Serge Bayala, Ph ; Enseignant Chercheur en gestion à l'Université de Ouagadougou, BP 9404 Ouagadougou Burkina Faso

Seydina M. Ndiaye, Enseignant chercheur en Informatique, Université Gaston Berger de Saint-Louis, BP 234, Saint-Louis, Sénégal (<http://www.ugb.sn>) Institut des Sciences de l'Ingénieur,

ACCRONYMES

	: Asymmetric Digital Subscriber Line
ARCE	: Autorité de régulation des communications électronique, Burkina Faso
ARTEL	: Autorité de Régulation des Télécommunications, Burkina Faso
ARTP	: Agence de Régulation des Télécommunications et des Postes,
BOAD	: Banque Ouest Africaine de développement
CDMA	: Code division multiple access en français Accès multiple par répartition en code (AMRC), Communication, des transports terrestres et des transports ferroviaires, Sénégal
CRDI	: Centre de Recherches sur le Développement International
CSC	: Conseil Supérieur de la Communication
CSI	: Conseil Supérieur de l'Information
DSL	: Digital Subscriber Line
F CFA	: Franc de la Communauté Financière Africaine
FCR :	: France Câble Radio
FFMO	: Forces-Faiblesses Menaces Opportunités
GPRS	: General Packet Radio Service
GSM	: Global System for Mobile communications
IUT	: International Communication Union
MIC	: Millicom International Cellular
MPTIC	: Ministère des Postes et des Technologies de l'information et de la communication (B. Faso)
MTN	: South Africa-based multinational telecommunications company,
MTICTTTF	: Ministère des Télécommunications, des Nouvelles Technologies de l'Information et de la
RnI	: Le Réel Normal d'Imposition
Rsl	: Le Reel Simplifié d'imposition
RSI	: Le Regime du Secteur Informel
RTC	: Réseau téléphonique commuté
SENTEL	: Senegal telecommunications –(TIGO)
SONATEL	: Société nationale des Télécommunications (orange)
SUDATEL	: Sudan Telecommunications
TELECEL	: Opérateur télécommunications,
TELMOB,	: Telecommunications Mobiles du Burkina
TIC	: Technologies de l'information et de la communication
UEMOA	: Union économique et monétaire ouest-africaine ().
ZAIN	: ex CELTEL

RESUME

L'économie des pays en développement, africains notamment, est caractérisée par la coexistence d'un secteur formel et d'un autre dit informel. Ce secteur occupe, selon les pays et les zones urbaine ou rurale, 70 à 80 % de la population active. Au cours des dernières années, son expansion a été favorisée par les crises économiques cycliques et l'application de politiques d'ajustement structurel. Aujourd'hui aucun domaine de la vie économique et sociale de ces pays n'échappe à l'emprise du secteur informel. Il en est ainsi avec l'essor notable des TIC dans le développement des pays de la région à la faveur de la libéralisation des télécommunications, de l'avènement d'Internet, et, plus récemment, de l'expansion de la téléphonie mobile jusques dans les zones les plus reculées de ces pays. Ce nouvel environnement technologique et politique crée des opportunités économiques qui contribuent à la richesse nationale ainsi qu'à la création d'emplois et d'activités créatrices de revenus au profit de diverses catégories sociales, les jeunes en particulier. La recherche proposée s'inscrit dans une logique de valorisation du potentiel du secteur informel des TIC par la mise en place de cadres réglementaires et la prise de décisions politiques favorisant, le cas échéant, le passage à des activités et structures d'entrepreneuriat relevant du formel. Pour ce faire, il est d'abord important de caractériser ce secteur et d'en mieux comprendre les dynamiques actuelles et le rôle économique et social qu'il joue dans les pays couverts par la recherche, à savoir le Burkina Faso, le Cameroun et le Sénégal. Ces trois pays offrent des diversités de situations assez représentatives de ceux membres des deux ensembles sous-régionaux que sont l'Union économique et monétaire de l'Ouest africain (UEMOA) et la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

TABLE DES MATIERES

AVANT PROPOS	1
REMERCIEMENTS.....	2
ACCRONYMES	3
RESUME	4
TABLE DES MATIERES.....	5
1 CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROJET	8
2 PROBLEMATIQUE, QUESTIONS DE RECHERCHE ET HYPOTHESES.....	11
2.1 PROBLEMATIQUE DU SECTEUR INFORMEL DES TIC.....	11
2.2 QUESTIONS DE RECHERCHE.....	12
2.3 OBJECTIFS	13
2.4 HYPOTHESES.....	13
3 LE SECTEUR INFORMEL ET LES DIFFERENTES CONCEPTIONS.....	14
3.1 QUE FAUT-IL ENTENDRE PAR SECTEUR INFORMEL ?	14
3.2 LES CONCEPTIONS THEORIQUES DU SECTEUR INFORMEL	15
3.2.1 LES LIBERAUX.....	15
3.2.2 APPROCHE MARXISTE	16
3.2.3 LES THEORIES DE LA FIRME : THEORIE CLASSIQUE VERSUS THEORIE EVOLUTIONNISTE .	17
3.2.4 LA THEORIE DE L'ECONOMIE SOLIDAIRE	18
3.3 SECTEUR DES TIC ET SECTEUR INFORMEL DES TIC.....	18
3.3.1 LE SECTEUR DES TIC	18
3.3.2 SECTEUR INFORMEL DES TIC.....	20
3.4 TIC, CROISSANCE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	20
3.4.1 TIC ET CROISSANCE ECONOMIQUE.....	20
3.4.2 TIC ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	21
4 DEFINITION DU SECTEUR INFORMEL DES TIC DANS LE CADRE DE L'ETUDE.....	24
4.1 DEFINITION CONSENSUELLE DU SECTEUR INFORMEL	24
4.2 ESSAI DE CATEGORISATION DES ACTIVITES DU SECTEUR INFORMEL DES TIC	24
5 PROPOSITION D'UNE METHODE DE DETERMINATION DE LA BASE DE SONDRAGE POUR L'ENQUETE	26
5.1 INTRODUCTION	26
5.2 . SEGMENTATION DE LA VILLE	26
6 3. DETERMINATION DES ZONES DE REPERAGE GEOGRAPHIQUE PAR SEGMENT	27
3.1. ZONE DE DENOMBREMENT DANS LE SEGMENT CENTRE VILLE.....	27
6.1.1 3.2. ZONES DE DENOMBREMENT DANS LE SEGMENT QUARTIERS SECONDAIRES	27
6.1.2 3.3. ZONES DE DENOMBREMENT DANS LE SEGMENT QUARTIERS PERIPHERIQUES	27
6.2 REPERAGE DES ACTIVITES INFORMELLES POUR LES ACTIVITES NON VISIBLES	28
6.3 . BASE DE SONDRAGE	28
7 PROPOSITIONS METHODOLOGIQUES - TECHNIQUES D'ENQUETE ET D'ANALYSE DES DONNEES QUANTITATIVES	29
8 LA PRISE EN COMPTE DU GENRE	33
8.1 PROBLEMATIQUE DES RAPPORTS HOMMES/FEMMES DANS LE SECTEUR INFORMEL.....	33

8.2	GENRE ET SECTEUR INFORMEL DES TIC	34
8.3	INTEGRATION TRANSVERSALE DU GENRE	38
9	: LES ASPECTS CONCEPTUELS DU SECTEUR INFORMEL : DIFFERENTES APPROCHES DEFINITIONNELLES 40	
10	ANNEXE 1 :MANUEL DE L'ENQUETEUR	52
10.1	1. PRESENTATION DE L'ENQUETE	52
10.2	2. PRESENTATION GENERALE DE LA FICHE D'ENQUETE	52
10.3	PRESENTATION DES MODULES DU QUESTIONNAIRE	53
10.3.1	MODULE « IDENTIFICATION DU PROMOTEUR DE L'ACTIVITE ».....	53
10.3.2	MODULE « IDENTIFICATION DE L'ETABLISSEMENT OU DE L'ACTIVITE »	53
10.3.3	MODULE « CARACTERISATION DU LIEU D'IMPLANTATION DE L'ETABLISSEMENT OU D'EXERCICE DE L'ACTIVITE ».....	53
10.3.4	. MODULE « ACTIVITE EXERCEES DANS LE DOMAINE DES TIC »	53
10.3.5	. MODULE « RELATION CLIENTS-FOURNISSEURS ET MODE DE PAIEMENT »	53
10.3.6	. MODULE « MARCHE ET CONCURRENCE »	54
10.3.7	MODULE « APPRECIATION DU MARCHE »	54
10.3.8	MODULE « RELATION AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES ET DE MICROCREDITS » ..	54
10.3.9	. MODULE « RELATION AVEC DES STRUCTURES D'APPUI »	54
10.3.10	. MODULE « RELATION AVEC L'ADMINISTRATION »	55
10.3.11	MODULE « PERSPECTIVES »	55
10.4	. INSTRUCTIONS PREALABLES	55
10.5	. QUELQUES PRECISIONS UTILES SUR CERTAINES QUESTIONS	56
10.5.1	. AGE	56
10.5.2	ETAT MATRIMONIAL	56
10.5.3	AIDE FAMILIAUX.....	56
10.5.4	OUVRIER ET EMPLOYE QUALIFIE	56
10.5.5	MANŒUVRE	57
10.5.6	HEURES DE TRAVAIL	57
10.6	ORGANISATION DE L'ENQUETE	58
10.7	-ROLE DE L'ENQUETRICE/ENQUETEUR	58
10.8	FORMATION DES ENQUETRICES/ENQUETEURS.....	58
10.9	.SUPERVISION DES ENQUETRICES/ENQUETEURS.....	58
10.10	. REGLEMENTS	59
10.11	COMMENT EFFECTUER UNE INTERVIEW	59
10.12	PROBLEMES GENERAUX	60
10.12.1	HABILLEMENT	60
10.12.2	COURTOISIE ET CONFIANCE	60
10.12.3	INSISTEZ POUR OBTENIR DES REPONSES ADEQUATES	60
11	ANNEXE 2 :DOCUMENT DE PROJET	61
	CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROJET	61
11.1	ESSOR DES TIC DANS L'ECONOMIE DES PAYS AFRICAINS	61
11.2	EMERGENCE D'UN DYNAMIQUE SECTEUR INFORMEL DES TIC	63
11.3	ETAT DES CONNAISSANCES SUR LE SECTEUR INFORMEL DES TIC.....	65
11.4	QUESTIONS DE RECHERCHE.....	67

11.5	OBJECTIFS	68
11.6	CADRE CONCEPTUEL	68
11.7	LE SECTEUR INFORMEL	68
11.7.1	QUE FAUT-IL ENTENDRE PAR SECTEUR INFORMEL ?.....	69
11.7.2	FONDEMENTS THEORIQUES.....	69
11.8	LE SECTEUR INFORMEL DES TIC.....	72
12	METHODE DE RECHERCHE	74
12.1	ORIENTATION METHODOLOGIQUE GÉNÉRALE	74
12.2	LE CHAMP D'OBSERVATION	74
12.3	LE CHOIX DES PAYS.....	75
12.4	COLLECTE ET ANALYSE DE DONNEES	76
12.4.1	EVALUATION DE LA CONTRIBUTION DU SECTEUR INFORMEL DES TIC A L'ECONOMIE NATIONALE PAR UNE ENQUETE PAR QUESTIONNAIRE.....	78
12.5	PRISE EN COMPTE DE LA DIMENSION GENRE	81
12.6	RESULTATS ATTENDUS ET LEURS UTILISATIONS, USAGERS ET BENEFICIAIRES	82
12.7	DIFFUSION.....	82
12.8	ORGANISATION DE LA RECHERCHE	83
12.9	INSTITUTION ET EQUIPES DE RECHERCHE	84
12.9.1	INSTITUTION DE RECHERCHE.....	84
12.9.2	EQUIPES DE RECHERCHE	84
13	ANNEXE 3 : GRILLE D'ANALYSE QUALITATIVE SELON LES CATEGORIES D'ACTEURS	87
14	ANNEXE 4 : :FICHE D'ENQUETE ENTREPRISES SECTEUR INFORMEL DES TIC.....	94
15	: ANNEXE 5 : ACTIVITES ET ACTEURS DU SECTEUR INFORMEL DES TIC RECENSES	106
16	ANNEXE 6 :FICHE COMPTE D'EXPLOITATION.....	107

1 Contexte et justification du projet

L'après indépendance des pays Africains dans les années 60 a été marquée par un endettement continu soutenu à l'époque par le modèle d'ARROW-DOMAR de la croissance et des conditions institutionnelles (création du FMI et de la BM), ... Endettement dont l'impact en terme de croissance économique est, sommes toutes, resté insignifiante.

A cette situation se sont ajoutés les chocs pétroliers des années 78 qui, en plus de la détérioration continue des termes de l'échange en défaveur des pays pauvres, fragilisent d'avantage les économies africaines essentiellement agraires. C'est dans ce contexte que dans les années 80, pour répondre à cette situation de crise structurelle des économies africaines basées essentiellement sur l'agriculture et des activités informelles à faible productivité, notamment le petit commerce et l'artisanat, les Programme d'Ajustement Structurel (PAS) ont été suggérés voire imposés à l'Afrique par les institutions financières internationales.

Cependant les PAS n'ont pas permis de dépasser la crise constatée. Au contraire les appareils économiques sont restés très peu structurés dans le sens d'une amélioration de la productivité du travail ou d'une diversification, gage d'une plus grande sécurité. En plus, les effets sociaux (licenciement notamment) dus aux privatisations et à la libéralisation de l'environnement économique ont renforcé la place des activités dans l'informel seul secteur qui semblait résister aux crises selon certains auteurs. En effet P. Hugon (1980) soutient: « alors que les entreprises modernes (publiques et privées) connaissent de grandes difficultés, celles relevant du secteur informel résistent à la crise et même se multiplient ». En outre l'importance du secteur informel s'est confirmée avec les différentes enquêtes réalisées sur cette question par la suite.

Au fil des années, la place du secteur informel s'est renforcée et contrairement aux réflexions des années des indépendances qui lui prédisaient une fin certaine. L'enquête 1, 2, 3 de l'UEMOA est de ces études. Selon cette étude qui s'est intéressée au secteur informel dans les principales agglomérations de sept Etats membres de l'UEMOA en 2003, le chiffre d'affaire est de 5.905,3 milliards pour les sept agglomérations (les capitales auxquelles l'étude s'est intéressée). La production et la valeur ajoutée se chiffrent respectivement à 3.824,2 et 2.523 milliards. Dans ces sept Etats, la valeur ajoutée totale est de 17.255,7 milliards (Annuaire statistique de l'UEMOA 2003). C'est dire à titre d'exemple que le

secteur informel des différentes capitales représente à lui seul plus de 14% de la valeur ajoutée totale des huit pays pris ensemble.

En outre le secteur informel met à la disposition des ménages les biens et services à des prix accessibles aux ménages qui constituent l'essentiel de leur client, 66% tout en constituant un client important pour les entreprises formelles. Par ailleurs il offre une place d'expression aux « laissés pour compte ». En effet le nombre moyen d'année d'étude des chefs des Unités de Production Informelles (UPI) est de 3,4 années, avec 50,9% de femmes et 36,7% de jeunes de moins de 26 ans. Ces différentes catégories sociales, selon cette même étude, sont celles vulnérables face à la pauvreté. Par ailleurs, le secteur informel demeure actuellement le premier pourvoyeur d'emploi en ASS. Il occupe 75% des emplois urbains selon Traoré et al (2000).

Activités nécessitant peu d'investissement, les activités du secteur informel sont réputées creusets des laissés-pour-compte qui s'incrument dans ce créneau afin d'assurer leur survie. C'est ce qui expliquerait le boom qu'ont connu les activités relevant du secteur informel dans les années 90.

C'est dans un tel environnement économique avec une domination des activités agricoles en terme d'occupation des populations plus, de 75% en ASS, et de contribution au PIB et une forte capacité de « création d'emploi » urbain du secteur informel, que dans le milieu des années 90, les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) ont fait irruption dans les pays africains.

Les grandes conférences internationales ces dix dernières années sur le sujet, (Genève 1996; Bamako 2000, 2002, Genève 2003, Tunis 2005, Ouagadougou et Kigali 2007), notamment les deux phases du Sommet Mondial sur la Société de l'Information (SMSI) ainsi que de nombreuses autres rencontres telles les PREPCOM et celles du NEPAD, ont soutenu la nécessité de mettre les TIC au service du développement en Afrique.

Si les TIC revêtent plusieurs aspects, (informatique, télécommunication, audio-visuel, ...), les résultats les plus probants en matière d'avancée des TIC sur le continent restent incontestablement le domaine de la téléphonie mobile où le taux de pénétration n'a d'égal sur aucun continent. Ainsi, selon Hamadoun Touré, secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications (UIT), les pays africains ont connu les plus forts taux de croissance en téléphonie mobile, allant de 50 à 400 pour cent ces trois dernières années. L'Afrique doit maintenant se donner comme objectif de reproduire cette prouesse pour le haut débit, en apportant "l'accès à Internet dans chaque village, chaque école, chaque université, chaque hôpital".

En effet en matière de développement de l'Internet, les chiffres de l'IUT montrent que moins de 4 % des africains ont accès à l'Internet, la pénétration du haut débit reste inférieure à 1 % et 70 % du trafic total est réacheminé à l'extérieur du continent, d'où un surcoût pour les utilisateurs. D'après la Banque mondiale, le coût de la connexion à Internet en Afrique est le plus élevé du monde (environ 250-300 USD par mois) dans un contexte de pauvreté généralisée. Les PED en général et les pays de l'ASS en particulier sont confrontés pratiquement aux mêmes problèmes : faibles taux d'alphabétisation, chômage galopant (main d'œuvre abondante mais non qualifiée), maladies endémiques... la pauvreté. Ce sont là les raisons de l'extension du secteur informel en général perçu comme le "sanctuaire" des laissés pour compte pour certains auteurs (Lauthier, 1994 ; Kaboré 2005).

Le secteur des TIC, par son développement fulgurant, a offert un nouveau terrain à l'informel de par les nouvelles opportunités qu'il a ouvert. La manifestation de ces opportunités pour l'informel la plus apparente est l'écllosion des télécentres privés, les services de vente de carte de recharge, les cybercafés ainsi que la maintenance des téléphones portables, qui s'apparente plus à des "bricoles" des téléphones portables, la vente des cartes de recharge et accessoires et des ordinateurs...

Pourtant, à l'origine, l'usage de ces équipements était orienté sur un public intellectuel, lettré et possédant un certain revenu. Or de plus en plus, l'usage de ces types d'équipements tend à être banalisé, touchant toutes les couches sociales. Le secteur des services qui accompagne cet élan a également suivi la dynamique d'où une « informalisation » de plus en plus grandissante de ce secteur pourtant de « haute technologie ». Les écoles supérieures en informatique (surtout privées) ont également accompagné cet essor, déversant des jeunes diplômés sur le marché de l'emploi, agrandissant ainsi le nombre de chômeurs. Ces jeunes vont également agrandir le secteur de l'informel en travaillant sur de rares contrats individuels implicites de façon générale et se contentant de faibles rémunérations tout en offrant des services à faibles coûts. Le secteur informel dit des TIC est ainsi né avec ses spécificités...

C'est dans le but d'apprécier les effets de telles évolutions autant sur le plan social qu'économique que la présente étude a été initiée. Elle vise essentiellement la compréhension et la connaissance de ce secteur.

2 Problématique, questions de recherche et hypothèses

2.1 Problématique du secteur informel des TIC

Le secteur informel est généralement considéré comme un secteur où s'abritent les personnes ayant peu de qualification et où les biens et services produits par le secteur dit formel sont difficilement accessibles. Cette inaccessibilité peut être due aux coûts, à la proximité des biens et services produits, etc. Si ces raisons évoquées sont vraies pour le secteur informel en général, elles ne semblent pas l'être pour le secteur informel des TIC. En effet, certaines structures, telles que les cybercafés, les télécentres, la maintenance et d'autres emplois (la programmation, la conception et la vente de logiciels...) nécessitent un niveau minimum de formation (Cours Moyen 2, 6 années de scolarité régulière) alors que selon l'enquête de l'UEMOA en 2003, le nombre moyen d'année d'étude des chefs des Unités de Production Informelles (UPI) est de 3,4 années (inférieur au niveau requis).

Par ailleurs, alors que les entreprises du secteur formel combattent sans relâche le secteur informel parce que pratiquant une concurrence déloyale, le secteur informel des TIC semble avoir le quitus des entreprises formelles. Cela se matérialise par le choix délibéré ou tacite des opérateurs de téléphonie d'utiliser les acteurs du secteur informel comme des canaux de distribution de certains services. La vente des cartes de recharge, la création des télécentres par l'ONATEL ainsi que les cybercafés sont des exemples de cette "sous-traitance" parmi tant d'autres. Plusieurs études ont montré la précarité des emplois dans le secteur informel malgré son importance en termes de contribution à la production des pays africains. Par ailleurs la productivité est réputée y être assez faible, 6 fois moins que la productivité dans le secteur dit moderne. Or il apparaît dans les études que les TIC contribuent à l'amélioration de la productivité multifactorielle (PMF), Colécchia et al. 2002, Pilat et al. 2002/2, Youssef et al. (2004). Les TIC pourraient de ce point de vue améliorer la productivité des Unités de Production Informel (UPI).

Par ailleurs les espoirs que suscitent les TIC quant à leur capacité d'impulser le développement sont indirectement liés au secteur informel dans les pays pauvres et ceux africains en général. En effet, ce secteur est composé du secteur agricole et du secteur informel non agricole. Le premier secteur occupe plus de 75 % de la population active dans les pays pauvres alors que le second occupe lui aussi 75% des emplois urbains. Autrement dit le secteur informel occupe à lui seul plus de 93% des actifs dans lesdits pays. L'impact des TIC sur le développement devrait donc se mesurer à l'aune de son impact sur le secteur informel.

2.2 Questions de recherche

Dans la présente étude nous allons essayer de répondre à la question suivante : Quelle est la dynamique interne au secteur informel des TIC ?

Questions spécifiques

❖ Caractérisation du secteur informel des TIC et état de ses dynamiques actuelles

- Que recouvre le secteur informel des TIC ? Quels sont les acteurs qui y évoluent : âge, genre, niveau de formation ? Quelles sont les activités qui y ont cours ? Sous quelles formes (entrepreneur individuel ou entreprise) et avec quels financements ?
- Quelles sont les raisons qui expliquent l'expansion et le dynamisme du secteur ? Quels sont les avantages et les inconvénients à évoluer dans ce secteur, en particulier les contraintes rencontrées par certains acteurs désirant changer d'échelle pour aller vers le formel ?
- Quel est le potentiel d'innovation du secteur ? Existe-il des innovations susceptibles de favoriser le passage d'activités informelles vers le secteur formel ?
- Quelles sont les relations avec le secteur formel : complémentarité ou concurrence ? Existe-t-il des facteurs propres au formel qui expliquent l'essor du secteur informel ?

❖ Rôle social et économique

- Quelle est la part réelle du secteur dans la création de la richesse nationale, d'emplois ou d'activités génératrices de revenus au profit de certaines catégories de la population ?
- Quels sont les apports du secteur à d'autres activités socio-économiques, politiques et culturelles ?

❖ Cadre réglementaire et politique

- Faut-il nécessairement formaliser le secteur en cherchant à le réglementer de façon contraignante ? Quelles en sont les motivations (élargissement de l'assiette fiscale, besoin de durabilité et d'efficacité économique ou autres) ? Où faut-il laisser le secteur vivre sa propre dynamique interne et créer ses propres opportunités de changement d'échelle ?
- Quelle est la place actuelle du secteur informel dans les politiques et stratégies TIC adoptées par les pays ? De quels appuis et moyens institutionnels, politiques et financiers ses acteurs ont-ils besoin pour mieux entreprendre et de façon durable dans le secteur des TIC ?
- Quelles sont les mesures et/ou les politiques appropriées d'encadrement du secteur et d'accompagnement de ses acteurs qui veulent passer au formel et entreprendre de façon plus durable : formation, financement, mesures incitatives, notamment d'ordre fiscal, mise en place d'incubateurs, parrainage par des entreprises du formel ? Existe-t-il des exemples probants de

politiques allant dans ce sens dans des pays en développement, asiatiques notamment, dont les pays africains pourraient s'inspirer ?

2.3 Objectifs

L'objectif général de ce projet est de mieux comprendre les dynamiques actuelles du secteur informel des TIC et le rôle économique et social qu'il joue afin de recommander la mise en place de cadres réglementaires et l'adoption de mesures politiques propices au renforcement des capacités des acteurs qui y évoluent et, le cas échéant, à leur passage à des activités et à des structures relevant du formel.

De façon plus spécifique, le projet vise à :

- caractériser le secteur informel des TIC par l'identification plus précise des acteurs et des activités dans lesquelles ils sont engagés ;
- analyser les dynamiques en cours afin d'identifier le potentiel du secteur, les facteurs explicatifs de son dynamisme actuel, ses forces et faiblesses mais aussi les opportunités et les menaces ;
- déterminer le rôle social et économique du secteur à travers sa contribution à la richesse nationale, à la création d'emplois et d'activités génératrices de revenus, et à l'impulsion d'autres secteurs nationaux et locaux ;
- analyser les cadres réglementaires et les politiques existants afin de proposer les adaptations appropriées et mettre à la disposition des décideurs politiques des données probantes destinées à la prise de mesures propices à une meilleure exploitation du potentiel du secteur et au passage au formel de ses acteurs qui en ont le potentiel et les motivations.

2.4 Hypothèses

Les hypothèses que nous cherchons à vérifier à travers cette recherche sont ainsi formulées :

- dans des économies nationales où la part des TIC croît de façon continue, le secteur informel y joue un rôle dynamique et contribue au développement économique et social ;
- l'existence d'un cadre réglementaire et l'adoption de mesures politiques appropriés permettent de valoriser le potentiel dont recèle le secteur informel des TIC et favoriser le passage de ses acteurs à des activités et structures d'entrepreneuriat formelles

3 Le secteur informel et les différentes conceptions

Le secteur informel a suscité beaucoup de réflexions, de débats et d'études en Afrique comme dans les autres pays du tiers monde. Nous allons le définir avant de passer en revue l'évolution de la conception du secteur informel selon différentes théories.

3.1 Que faut-il entendre par secteur informel ?

Depuis les années 80, le secteur informel retient l'attention non seulement des acteurs de développement, décideurs politiques, bailleurs de fonds, mais aussi des chercheurs. Ainsi, de nombreux travaux ont porté sur le secteur informel en général. Que faut-il entendre par secteur informel ?

Le vocable « informel » est attribué à Keith Hart (1973 cité par Hernandez 1997), qui qualifia ainsi d'« innommable », en étiquetant les personnes et les activités en marge de la sphère de l'économie dite moderne. Les définitions du secteur informel varient selon le critère utilisé : juridique, importance économique, intensité capitalistique et sociale.

Ferchiou (1997), considère les entreprises informelles comme étant celles qui évoluent en marge de la légalité, dans une situation d'a-légalité, l'Etat acceptant cette situation soit par impuissance, soit par indulgence. Mais le critère juridique semble trop restrictif pour d'autres auteurs. C'est pourquoi cette conception du secteur informel sera contestée. **Traoré et al (2000)** par exemple pensent que ce critère n'est pas réaliste, car dès lors que ces entreprises paient la CSI (Contribution du Secteur Informel cas du Burkina Faso), du moins pour une grande partie d'entre elles, ces dernières sont implicitement reconnues juridiquement. Il faudrait donc des critères plus objectifs pour définir ce secteur.

Des auteurs essayeront d'expliquer l'aspect non structuré par une énumération des caractéristiques plus ou moins communes aux activités du secteur informel. A cet effet, **Ellis (1999)**, définit les entreprises informelles comme des unités à petite échelle où le salariat est absent (ou limité), où le capital avancé par actif est faible, mais où il y a néanmoins échange de biens et services onéreux. Dans ces unités souligne-il, les règles dominantes ne sont pas salariales, mais coutumières, hiérarchiques, affectives et les relations de proximité essentielles.

La définition adoptée par les chercheurs de l'OCDE (cahier de politique économique n°10) semble plus complète. En effet ils utilisent une combinaison des trois critères à savoir, nombre d'actifs, critère juridiques et intensité capitalistique. Ces derniers considèrent qu'une micro-entreprise peut être considérée comme informelle si les trois conditions suivantes sont réunies. Il s'agit d'abord du nombre d'actifs qui doit être moins de dix actifs. L'entreprise doit être non recensée et donc ne respectant pas

ses obligations légales en matière de sécurité, d'impôts et taxes, de droit de travail etc. En outre l'intensité capitalistique doit être faible, (le capital par actif serait toujours faible, voire insignifiant, capital humain et capital matériel).

Il est généralement admis que le secteur informel est constitué d'activités économiques qui ne sont pas enregistrées non pas par la volonté de se soustraire aux réglementations en vigueur, mais plutôt par l'incapacité des réglementations à s'appliquer à des réalités de nature difficile à saisir. Il comprend les entrepreneurs individuels travaillant à leur propre compte sans employer de salariés de façon permanente et ceux qui peuvent employer des salariés de façon permanente mais le font à un taux de salaire en dessous d'un certain seuil, en l'occurrence le Salaire Minimum Industriel Garanti (SMIG).

3.2 Les conceptions théoriques du secteur informel

La littérature consacrée à l'économie informelle a connu une évolution rapide. En effet, depuis les années 50, on est tour à tour passé des théories de la marginalisation du secteur informel aux théories le valorisant. Trois courants peuvent ainsi être identifiés: les libéraux, les marxistes et la théorie évolutionniste. Par ailleurs, l'économie informelle, de par ces caractéristiques s'inscrit résolument dans la logique d'une économie sociale.

Il s'agira ici dans un premier temps, d'analyser le secteur informel à travers les libéraux et les marxistes. Dans un second temps cette analyse s'étendra à la théorie évolutionniste sous l'angle de la comparaison de la rationalité procédurale et la rationalité au sens classique.

3.2.1 Les libéraux

Ils ont d'abord adopté une approche fondée sur une logique productive du secteur informel, en rapport avec l'étude des problèmes de chômage urbain résultant de l'exode rural et de la croissance démographique et l'urbanisation rapide. Au moment des indépendances l'intérêt porté au secteur informel est en grande partie imputable aux travaux de Todaro, (1969) cité par Hernandez (1997) sur le chômage urbain en Afrique.

Dans cette approche, le secteur informel apparaît comme un pourvoyeur d'emplois urbains, permettant d'assurer la subsistance du groupe familial en ville face à la capacité limitée d'emploi du secteur formel. Toutefois, le secteur informel est considéré par les tenants de cette approche comme un secteur résiduel et transitoire appelé à disparaître, absorbé par le secteur formel. Contrairement aux prévisions, cette

approche va évoluer dans les années 80 lorsqu'elle se rend compte que loin de disparaître, le secteur informel s'était renforcé dans toutes les économies et en particulier dans celles du tiers-monde face à la crise et aux multiples défaillances de l'Etat dans la gestion du secteur formel, E. M. Hernandez (1997).

Le débat va alors se déplacer vers la légalisation des activités du secteur informel. Les néo libéraux estiment en effet que le secteur informel dispose d'un dynamisme et d'une flexibilité qui le rendent plus apte à faire face à la crise, mais qu'il est contraint à l'informalité et à l'illégalité par un excès de réglementations qui engendre des coûts énormes de formalisation. C'est dans ce sens que le péruvien De Soto (1994) abordera la question du secteur informel. Il soutiendra que le secteur informel péruvien ne pourra émerger que lorsqu'il sera libéré de toute réglementation. Ainsi à l'instar des néo-libéraux, il pense que la solution à un développement économique induit par une synergie de l'ensemble des acteurs de l'économie réside dans la promotion du secteur informel basée sur le marché et la déréglementation.

Cette approche sera nuancée par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) ainsi que par les chercheurs de l'OCDE qui prônent plutôt « mieux » que « moins » d'Etat. Ainsi au lieu d'une absence de l'Etat « le laisser faire, laisser aller », ces derniers préfèrent une intervention destinée à faciliter l'accès aux ressources pour le secteur informel.

3.2.2 Approche marxiste

Elle reste toute proche de l'approche néo-libérale, du moins sur un point; en considérant le secteur informel comme un secteur résiduel, car le secteur informel est perçu comme une forme d'accumulation primitive du capitalisme. Cette approche fait donc son analyse en se plaçant dans une logique fonctionnaliste et universaliste, où le secteur informel est perçu comme un secteur exploité par le capital périphérique, à travers la fourniture de biens et de mains d'œuvre bon marché. Ainsi apparaît-il comme une forme de soumission formelle du travail au capital, ses acteurs étant exploités au même titre que les travailleurs dans le secteur formel.

Cette conception a évolué à son tour dans les années 80 sous l'impulsion des auteurs structuralistes, dans un effort pour combler les lacunes empiriques des travaux marxistes antérieurs. Les structuralistes replacent la crise actuelle dans une perspective régulationniste, se référant à la tendance inhérente du capitalisme à générer des crises périodiques. Ils analysent alors l'informalisation dans des situations concrètes, comme un processus socio-économique et historique rentrant dans la stratégie globale de restructuration du secteur formel face à la crise. Dans cette approche, la solution à la crise réside dans une restructuration guidée par la connaissance des structures concrètes du secteur informel.

Au-delà de ces courants de pensées qui spécifient le débat autour du rôle de l'Etat face au secteur informel et de son évolution, il y a lieu de souligner en les comparant, l'évolution dans la conception théorique de la firme indépendamment de son cadre institutionnel d'évolution.

3.2.3 Les théories de la firme : théorie classique versus théorie évolutionniste

Les nouveaux développements des théories de la firme analysent le comportement des agents économiques (firmes y compris), non plus à travers une rationalité substantive (théorie classique) mais plutôt à travers une rationalité procédurale.

Empruntée à la théorie évolutionniste, la rationalité procédurale prévoit des ajustements dans le comportement des agents économiques en fonction des informations disponibles et de l'évolution de leur environnement. Dans la théorie classique, la firme est perçue comme un ensemble statique dont la trajectoire parce qu'établie à partir d'informations quasi parfaites, est parfaitement définie et finie. Par contre dans la théorie évolutionniste, l'entreprise (assimilée à l'entrepreneur), est un organisme dynamique qui gère de l'information imparfaite. La firme dans cette théorie se révèle ainsi différente de « la boîte noire », digérant sans "heurts" l'information. Elle devient véritablement un élément cybernétique, Hernandez et al (2003), agençant de manière astucieuse les compétences organisationnelles à la recherche d'un profit, non nécessairement maximales, mais meilleures, Yildizoglu (2004).

Cherchant un classement des entreprises, les auteurs de cette théorie (théorie évolutionniste) notamment Hannan et Freeman (1985) cité par Hernandez (1997), ont abouti à une trilogie : les entrepreneurs traditionnels, ceux modernes et enfin les entrepreneurs futuristes.

Cette classification "contraste" une fois de plus avec la théorie traditionnelle. En effet le temps inexistant dans cette dernière, est pris en compte. Il devient l'élément fondamental qui détermine la rationalité de l'entrepreneur. Ainsi, tourné vers le passé il utilise la tradition comme moteur de son action ; ancré dans le présent, il use de l'imitation comme moyen de suivre la mode ; axé vers le futur, il s'appuie sur l'innovation comme vecteur d'avantages stratégiques.

Il ne serait pas pertinent, d'analyser l'entreprise informelle en se basant sur une rationalité purement classique qui conduirait à réduire le champ de l'analyse aux seules variables économiques. Car comme le dit Copans (1996 cités dans « entreprises et entrepreneurs africains », « ...l'entreprise africaine serait donc entièrement soumise aux rapports sociaux ambiants. Cette recomposition complète, continue t-il, produirait d'emblée une perversité structurelle interdisant toute gestion "rationnelle", au sens classique

du terme, de l'espace entrepreneurial. Ainsi, poursuit-il, les interrogations portant sur la formalisation et l'accumulation au sein du secteur informel conduisent à étudier les petits entrepreneurs dans une perspective aussi bien économique que sociologique ». Ainsi le cadre théorique approprié pour l'analyse de l'économie informelle dit encore populaire est celui de l'économie solidaire.

3.2.4 La théorie de l'économie solidaire

La solidarité est rattachée à un principe moral. On a généralement analysé le comportement de l'entrepreneur africain sous cet angle. Copans (1995) soutient par exemple que l'analyse de l'entreprise africaine doit tenir compte des aspects sociologiques. Par ailleurs dans le contexte Africain les analyses opposent à l'accumulation monétaire qui caractérise l'économie capitaliste basée sur l'échange, une accumulation « relationnelle », régie par le principe de « réciprocité ». L'unité économique de base n'est plus le ménage ou l'entreprise selon Fonteneau et al (1999), mais plutôt les réseaux sociaux en « grappe ». Les caractéristiques essentielles de l'économie sociale sont selon ces auteurs: la condition de nécessité et la condition de « communauté de destin ».

Selon ces auteurs en effet l'économie sociale est « fille de la nécessité ». Elle naît de la conjugaison de besoins pressants non satisfaits et de l'inexistence d'alternatives en vertu des moyens disponibles. La seconde condition relative à la « communauté de destin » traduit l'enracinement de l'économie sociale dans une dynamique collective qui suppose une cohésion sociale. L'analyse du secteur informel des TIC selon certaines études laisse apparaître les caractéristiques propres à l'économie sociale. Il ressort de l'analyse en effet la primauté du facteur travail sur le capital à travers l'absence d'accumulation de la plupart des unités d'une part. D'autre part les raisons de création des unités répondent généralement à une contrainte de survie (chômage oblige...). Sous cet angle ce secteur s'inscrit totalement dans l'économie sociale.

3.3 Secteur des TIC et secteur informel des TIC

3.3.1 Le secteur des TIC

Les différentes études dans les domaines des TIC s'appuient sur la définition de l'OCDE (OCDE 2002 a) du secteur des TIC. Cette définition s'appuie sur les principes suivants :

- Pour les industries de fabrication : les produits d'une industrie doivent avoir pour vocation de remplir une fonction de traitement et de communication de l'information (y compris sa transmission et son affichage) ou doivent utiliser un traitement électronique pour détecter

mesure et/ou enregistrer des phénomènes physiques ou encore contrôler un processus physique;

- Pour les industries de service : les produits doivent avoir pour vocation d'activer une fonction de traitement et de communication de l'information par le biais de l'électronique.

Les industries suivantes ont ainsi été recensées :

Activités de fabrication :

- 3000: fabrications de machines de bureau, de machines comptables et de matériels de traitements de l'information
- 3130: Fabrication de fils et câbles électriques isolés
- 3210: fabrication de tubes et valves électroniques et autres composantes électroniques
- 3220: fabrication d'émetteurs de radio et de télévision, et d'appareils de téléphonie et de télégraphie
- 3230: fabrication de récepteurs de télévision et de radio, d'appareils d'enregistrement et de reproduction du son et de l'image, et articles associés
- 3312: fabrication d'instruments et appareils pour la mesure, la vérification, le contrôle, la navigation et d'autres usages, sauf les équipements de contrôle de processus industriel
- 3313: fabrication d'équipements de contrôle de processus industriel
- ***Services liés à des biens***
- 5150: commerce de gros de machines, équipements et fournitures
- 7123: location de machines et équipements de bureau (y compris les ordinateurs)
- 6420: télécommunications
- 7200: activités informatiques et activités rattachées (conseil en matériel informatique : production de logiciels; traitement de données informatiques; activités de banques de données; entretien et réparation de machines de bureau, de machines comptables et de matériel informatique; autres activités rattachées à l'informatique)

Cette définition ne prend pas en compte la spécificité des différents pays européens (considérée par François Lequiller, 2001, comme une chausse-trape) encore moins des pays pauvres. On remarque ainsi que les réparations de téléphones portables, les cybercafés et les ventes de détail de matériels et fournitures ainsi que la vente d'ordinateurs de seconde main qui sont assez représentés dans les pays pauvres n'apparaissent pas dans cette définition.

3.3.2 Secteur informel des TIC

Sera considérée comme entreprise dans le secteur informel des TIC toute entreprise intervenant dans le secteur des TIC et:

- Qui ne respecte pas ses obligations légales en matière de sécurité sociale, et de droit de travail, etc... ;
- Qui dispose d'une faible intensité capitalistique ; c'est-à-dire qu'on observe très peu d'investissement par actif ou encore que chaque actif intervient (ou exerce son activité) avec très peu de moyen (par rapport à ce qui aurait été nécessaire).

Le critère du nombre d'actif ne nous paraît pas pertinent dans la mesure où les micro-entreprises ou micro-industries qui possèdent très peu d'actifs ne relèvent pas forcément du secteur informel. Cependant ce critère peut être simplement considéré comme un indicatif notamment pour les travailleurs individuels. Par ailleurs il n'est pas non plus pertinent de considérer l'illégalité fiscale. En effet sur cet aspect les pays ont aujourd'hui adopté des impôts ou taxes spécifiques comme la contribution du secteur informel, ou encore l'inscription dans les chambres de commerce. A partir de cet instant on ne peut plus considérer ces entreprises comme dans l'illégalité fiscale.

3.4 TIC, croissance et développement économique

Génériquement, le développement est considéré comme une amélioration du niveau de vie des agents économiques d'un pays alors que la croissance économique est entendue comme une augmentation soutenue et durable d'un agrégat macroéconomique, notamment le PIB (PNB). Cette amélioration du niveau de vie peut être appréhendée aussi bien sous un angle qualitatif (prise en compte de l'intégration dans sa société, ...) que sur un plan quantitatif. Dans le présent document le développement sera saisi aussi bien sous l'angle de l'accroissement des revenus des agents économiques ou l'accroissement du PIB par tête que sous celui de l'amélioration de l'accès à certains services sociaux de base notamment les services de santé, l'éducation, ...

3.4.1 TIC et croissance économique

Au niveau macro-économique, les auteurs Colécchia et al. 2002, Pilat et al. 2002/2, Biatour et al., citent au moins l'un des 5 canaux identifiés par Youssef et al. (2004). Pour ce dernier en effet les 5 canaux possibles de l'impact des TIC sur la croissance économique sont : i) l'effet multiplicateurs, ii) l'effet déflateur, iii) l'effet de substitution du capital au travail, iv) l'effet qualité des produits et ou services et v) l'effet productivité globale des facteurs. Cet auteur montre de façon empirique que dans le cadre de la Tunisie seule l'effet multiplicateur joue. En effet pour un investissement de moins de 3%, la

contribution des TIC à la croissance économique Tunisienne est supérieure à 8% sur la période 1995 à 2001.

3.4.2 TIC et développement économique

La définition du développement est difficile en ce sens qu'elle mesure plusieurs réalités. Deux courants de pensée permettent d'approcher une définition consensuelle : Le courant anglo-saxon et l'école française. Si la première utilise une approche quantitativiste qui considère le développement comme une variation positive du PIB par tête, la seconde (l'école Française) quant elle entend le développement comme étant un concept qui porte sur une réalité qualitative c'est-à-dire que le développement prend en compte tout ce qui concourt au bien être (aspect philosophique, anthropologique, sociologique). D'autres auteurs comme le prix Nobel d'économie 2000 JOSEPH STIGLITZ le considèrent comme le passage d'un monde traditionnel à un monde moderne. Ainsi selon ce dernier le développement se perçoit comme « La transformation de la société, des considérations traditionnelles vers celles modernes c'est-à-dire le passage de relations traditionnelles, de modes de pensée traditionnelle, de façon traditionnelle de traiter la santé et l'éducation, des méthodes traditionnelles de production vers une approche moderne ».

En tout état de cause le développement est admis de façon consensuelles comme étant le relèvement continu et durable du niveau de vie d'une population tendant à permettre l'accès de cette dernière à tous les services sociaux de base (service de santé, éducation...) et rendant possible la satisfaction des besoins alimentaires de base. Ainsi définit, comment les TIC peuvent permettre l'atteinte de ce résultat étant entendu que ce résultat passe par une création plus accrue de richesse, par une participation d'une part plus importante de la population à cette création de richesse, une meilleure distribution (moins inégalitaire) des revenus ?

Au niveau micro-économique, certains auteurs voient aux TIC un moyen efficace de réduction des coûts de transaction. Ces derniers font remarquer l'effet induit par la réduction des coûts de transaction notamment (coûts de l'information et d'entrée sur les marchés) en relation avec la gestion de l'information, Pénard 2002. Selon le même auteur, les TIC amélioreraient par là l'efficacité des marchés.

PIAPTIE 2007, aborde le sujet de l'impact des TIC dans le même sens. Selon lui, l'internet permet une transparence dans l'information, la possibilité de comparer les prix des différentes offres, etc. Quant au coût d'entrée sur les marchés, ces auteurs estiment qu'ils sont de primes abord plus faibles que sur les marchés physiques. En effet selon eux un site de commerce électronique par exemple peut rapidement

avoir une présence nationale sans que la firme ou l'entreprise concernée ne dispose d'un réseau de magasins sur l'ensemble du territoire. Un autre avantage au niveau microéconomique se résume aux économies d'échelle rendues possible par l'accroissement de la taille du marché potentiel des entreprises. En effet avec l'ouverture qu'offre internet par exemple, le faible coût d'entrée sur de nouveaux marchés, les entreprises peuvent aller à la conquête de nouveaux clients et donc de bénéficier au cas échéant d'économies d'échelle.

D'autres auteurs montrent que l'impact des TIC touche également le marché du travail. Makhloufi et Khardouche 2007, sont de ceux-là. En effet pour eux, l'usage de ces TIC, fixes et mobiles peut permettre de réduire le gouffre de l'asymétrie d'information inhérent au marché du travail [algérien] en permettant entre autres un meilleur contrôle du salarié (Géolocalisation), leur mobilisation et leur relance.

Adam et Jacquet illustrent plus prosaïquement l'effet des TIC sur le développement de façon théorique. Dans un premier temps ils montrent que les TIC en tant que secteur d'activité permettent de créer des emplois et donc de distribuer des revenus même si selon ces auteurs cet impact soit limité dans les pays pauvres comparativement aux pays développés. Dans un second temps, on peut apprécier selon ces auteurs l'effet des TIC comme facteur de modernisation des entreprises toutes branches confondues par l'amélioration de l'organisation et l'accroissement de la productivité de ces dernières. Les TIC devraient également agir à sur le développement humain. A cet effet ils pourraient agir sur l'éducation et la formation du capital humain, (plusieurs programmes dont le TICE, TIC pour éducation et le SMSI ainsi que les politiques sectoriels l'on intégré ou sont en train de le faire), ainsi que sur l'accès à la santé et les informations y relatives visant à prendre en compte les mesures préventives, En outre les TIC pourraient améliorer la gouvernance. En effet l'informatisation (l'automatisation) de certains services et la diffusions de l'information y relatifs peuvent réduire la corruption dans l'administration publique. Par exemple le paiement automatisé de certaines taxes avec des barrières à fonctionnement automatique (comme les taxes routières) réduiraient les possibilités de corruption dans la mesure où sans avoir payer la barrière resterait fermer...

La contribution des TIC au développement peut être abordée de manière différente. L'une se base sur la fracture numérique qui empêcherait les PED à avoir accès à des technologies dont l'effet sur la productivité est significatif. L'autre approche porte sur la possibilité des PED à bénéficier de ce qu'il est admis d'appeler «les avantages du retard relatif » qui sous-tendent que les pays en retard sur certaines technologies n'auraient plus à chercher à les créer, il faut simplement s'en approprier selon la logique « il ne s'agit plus de réinventer la roue ». Cette dernière vision suppose un investissement massif dans les

Tic d'une part et d'autre part la création d'un environnement favorable. C'est dans cette logique que le SMSI déclare que «Dans les conditions favorables, [les TIC] peuvent être un puissant outil, accroissant la productivité, stimulant la croissance économique, favorisant la création d'emplois et l'employabilité et améliorant la qualité de vie de tous ».

Les TIC sont donc d'une part un secteur économique comme tout autre secteur, fournissant des emplois et distribuant des revenus directs, des revenus et d'autre part un facteur de modernisation des entreprises. En ce sens, ils apparaissent comme des facteurs de production pour ces dernières en accroissant la productivité des autres facteurs de production dans l'entreprise. Cela se fait à travers l'intégration des technologies plus adaptées au processus de production et/ou à l'intégration de nouvelles connaissances rendues possible par l'utilisation des TIC. Au niveau individuel, les possibilités de formation offertes par les TIC permettent de réduire non seulement les coûts de la formation, mais également facilitent le choix des formations tout en restant dans le pays d'origine (formation à distance) sans interrompre ses activités.

Pour le cas des pays pauvres en général et le Burkina Faso en particulier, le secteur des TIC se limite au secteur utilisateurs des TIC et à celui du commerce de matériels. Ainsi le secteur TIC est plus représenté dans le secteur dit informel que dans le secteur formel hors mis les opérateurs de téléphonie mobile si on s'en tient à la définition du secteur des TIC de l'OCDE (OCDE 2002 a).

Il apparaît dès lors, vu la physionomie des économies des pays tels que le Burkina Faso, que l'effet des TIC serait important ou négligeable selon son effet sur le monde rural (85% de la population active) et dans une certaine mesure sur le secteur informel (75% des emplois urbains Traoré, 2000)

4 Définition du secteur informel des TIC dans le cadre de l'étude

A partir des expériences des uns des autres, les principaux défis des études portant sur le secteur informel peuvent être classés en trois catégories. Il s'agit :

Du carcan "idéologique" ou philosophique : les études montrent que la perception du secteur informel change selon que l'on se met sous un angle legaliste, on l'observe dans ce cas comme responsable des torts causés à l'Etat et on s'inscrit dès lors dans une vision de formalisation. On peut par ailleurs s'inscrire dans une vision d'économie populaire, dans ce cas, on s'inscrit dans l'option de le laisser comme tel ;

- La difficulté de trouver une définition consensuelle. Les différentes études statistiques utilisent un proxy de l'informalité qui est généralement l'enregistrement et/ou de la tenue d'une comptabilité formelle ;
- La collecte des données. En effet, par définition le secteur informel est difficile à cerner, de là toutes les difficultés de l'identifier afin de collecter les données fiables et pertinentes.
- À partir de ces défis, les participants à l'atelier méthodologique ont adopté les acquis suivants :
- La Philosophie du projet de recherche est de ne pas s'orienter ex ante sur une formalisation du secteur informel des TIC. La recherche fournira ex post les éléments qui guideront les résultats et conclusions sur la nécessité ou non de cette option.
- La recherche capitalise dès à présent les enseignements et adopte les options suivantes:
- La nécessité de combiner l'analyse qualitative et l'analyse quantitative,
- La reconnaissance du caractère pluridisciplinaire de la recherche,
- La nécessité d'adopter à la fois une approche filière (processus) et une autre territoriale (zones)
- La nécessité de s'assurer de la qualité des informations qui est intrinsèquement lié à la qualité de la définition de l'objet d'étude.

4.1 Définition consensuelle du secteur informel

L'unanimité s'est faite autour de la définition suivante qui prend en compte selon les participants à l'atelier tous les aspects du secteur informel. La définition suivante a été adoptée :

« Le secteur informel est l'ensemble des activités de commerce, de production de biens, de services à valeur marchande, de pratiques associatives d'épargne et de crédit, de transfert et de distribution des ressources, toutes se menant à une échelle plus ou moins réduite, qui échappent partiellement ou totalement à la législation et/ou normes dominantes qui régissent le champ des activités et des pratiques de même catégorie » (Niang, 1996).

4.2 Essai de catégorisation des activités du secteur informel des TIC

La présentation du rapport sur l'état de lieux du Burkina Faso montre que des études qui ont porté sur la question du secteur informel se sont surtout intéressées au secteur informel en général et jamais au

secteur informel des TIC. Ce qui du reste justifie la présente recherche. Par ailleurs, il ressort du rapport que si le secteur informel des TIC est important (en terme de nombre d'acteurs et de répartition spatiale), il reste difficilement quantifiable à l'heure actuelle étant donné l'absence d'étude sur le secteur. Toutefois, la description des activités a permis de classer ces dernières en trois domaines d'activités, celles relevant de la télécommunication, de l'informatique et Internet et enfin celles qui relèvent de l'audio visuel numérique. Ensuite, ces catégories ont été scindées en deux secteurs : le secteur secondaire et le secteur tertiaire étant donné que le secteur primaire n'existe pas dans le cas présent. La matrice issue de cette catégorisation donne le tableau 1.

Tableau 1: Essai de catégorisation des activités du secteur informel des TIC

Secteurs	Télécommunication	L'informatique et de l'Internet	L'audio visuel numérique
Primaire	N/A	N/A	N/A
Secondaire			
Production de biens/matériels	Fabrication d'antennes	Assemblages d'ordinateurs et périphériques	
Tertiaire			
Commerce	Ventes de cartes de recharge	Ventes d'équipements informatiques	Ventes d'équipements audio visuel (TV, camera)
	Ventes d'accessoires (importateurs + détaillants)	Ventes d'accessoires	Ventes d'accessoires
	Ventes de téléphones + accessoires	Ventes de logiciels et progiciels	Distributeurs de programmes TV
	Ventes de téléphones	Services conseils	Ventes de CDs +VCDs+ DVDs
	Ventes d'antennes		
	Accès (télécentres, Cyber centres, Call box, Cabines téléphoniques)	Bureautiques (photocopies, saisies, scanners, téléchargement et gravures de Cds etc.)	
	Télé services (call centers)		
	Réparation de matériel	Réparation de matériel	Réparation de matériel
	Les installations d'antennes		
Services	décodages de téléphones portables	Réseautage et câblage	
	Maintenance et entretien	Maintenance et entretien	Maintenance et entretien
	Chargeur de téléphone	Développeurs d'applications et de sites web	
	Collecteur – Payeur de flotte	Webmaster	
	Formations	Formations	Formations
	Services conseils	Services conseils	Services conseils
			Productions audio visuelle
			Vidéotheques

5 PROPOSITION D'UNE METHODE DE DETERMINATION DE LA BASE DE SONDAGE POUR L'ENQUETE

5.1 Introduction

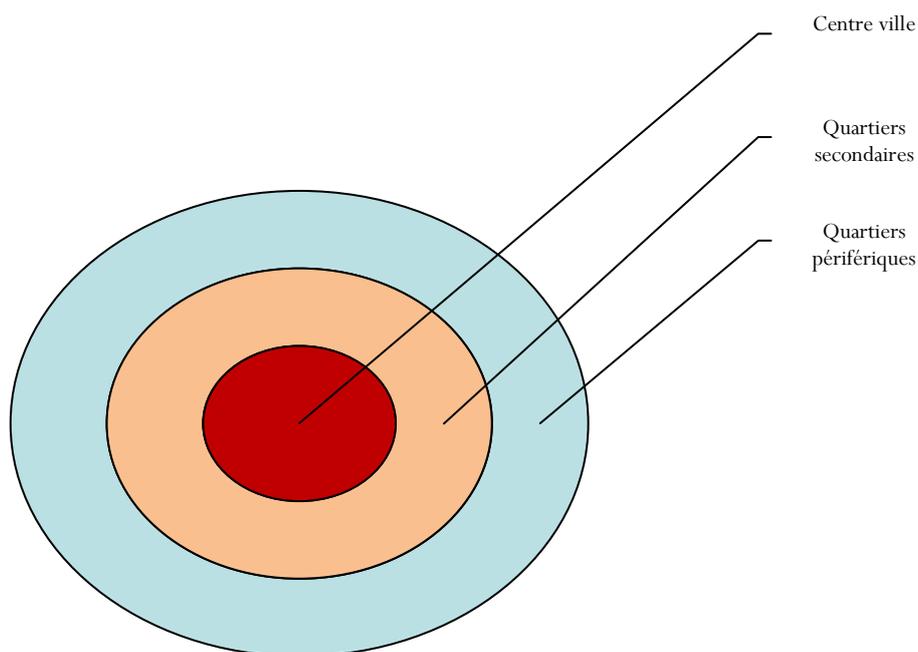
L'enquête sur le secteur informel des TIC est à une phase critique qui va déterminer en grande partie le succès de l'étude sur le secteur informel des TIC. Ne disposant pas de données nécessaires pour le tirage d'un échantillon, la première phase de l'enquête consistera à un recensement des activités relevant du secteur informel des TIC. Le recensement nous fournira la base de sondage nécessaire pour le tirage d'un échantillon représentatif pour l'étude proprement dite. Cette première phase de l'enquête consistera à :

- Un recensement des activités informelles en utilisant des données secondaires ;
- Un recensement des activités informelles des TIC par un repérage géographique.

Le plus gros du travail consistera à faire un repérage géographique afin de déterminer les activités qui s'y déroulent. Pour cela, nous proposerons à travers les lignes suivantes une méthode de dénombrement des activités des TIC par zone. Les résultats du recensement duquel la base de sondage sera déduite, consistera en une extrapolation des résultats de dénombrement des zones. Cette extrapolation s'explique par le fait que le dénombrement ne sera pas exhaustif dans les segments des localités choisies.

5.2 . Segmentation de la ville

Les zones de dénombrement dans une ville seront obtenues par une segmentation de la ville en trois zones, telle que donnée par le graphique ci-dessous.



6 3. Détermination des zones de repérage géographique par segment

Dans chaque segment, muni d'une carte de la ville, l'équipe devrait prendre une portion de 1/10 et recenser dans cette portion toutes les activités informelles des TIC qui s'y déroulent. Dans chaque zone, de tout segment, un dénombrement exhaustif des activités du secteur informel des TIC sera effectué par repérage géographique.

3.1. Zone de dénombrement dans le segment centre ville

Le centre ville sera divisé en cinq (5) zones de dénombrement. Chaque zone de dénombrement représentera 2% de l'étendue du segment centre ville.

Les 5 zones de recensement du centre ville sont ainsi déterminées :

- 2 % de l'étendue du centre ville en partant du cœur du centre ville (par exemple à partir de la mairie de la ville)
- 2 % du côté Est du segment centre ville;
- 2 % du côté Ouest du segment centre ville;
- 2 % du côté Nord du segment centre ville;
- 2 % du côté Sud du segment centre ville.

6.1.1 3.2. Zones de dénombrement dans le segment quartiers secondaires

Le segment quartiers secondaires sera divisé en quatre (4) zones de dénombrement. Chacune des zones représentant 2,5% de l'étendue du segment.

Les 4 zones de dénombrement du segment quartiers secondaires sont ainsi déterminées :

- 2,5 % du côté Est du segment quartiers secondaires;
- 2,5 % du côté Ouest du segment quartiers secondaires;
- 2,5 % du côté Nord du segment quartiers secondaires;
- 2,5 % du côté Sud du segment quartiers secondaires.

6.1.2 3.3. Zones de dénombrement dans le segment quartiers périphériques

Le segment quartiers périphériques sera divisé en quatre (4) zones de dénombrement t. Chacune des zones représentant 2,5% de l'étendue du segment.

Les 4 zones de dénombrement du segment quartiers périphériques sont ainsi déterminées :

- 2,5 % du côté Est du segment quartiers périphériques;

- 2,5 % du côté Ouest du segment quartiers périphériques;
- 2,5 % du côté Nord du segment quartiers périphériques;
- 2,5 % du côté Sud du segment quartiers périphériques.

En plus de ces zones, il faut souligner que nous devons tenir compte des endroits à forte concentration du sous secteur des TIC comme les gares, les marchés, les centres commerciaux et les centres commerciaux des opérateurs mobiles.

Les équipes devront donc dénombrer en prenant un échantillon par type et dénombrer les activités informelles s'y déroulant. Par exemple, si la ville compte 50 marchés, on prendra 10% de ces marchés comme base de recensement.

6.2 Répérage des activités informelles pour les activités non visibles

Nos premières observations montrent qu'ils existent certains pans de l'informel des TIC qui n'ont pas pignon sur rue : c'est le cas des jeunes diplômés des écoles qui travaillent à la maison.

Pour les repérer, on passera par plusieurs voies :

La visite des centres de formation en informatique pour voir le nombre de personnes qui quittent avec des diplômes

La rencontre avec des associations d'anciens étudiants des écoles TIC

Le recueil d'informations secondaires (services des impôts, rapport d'études...)

6.3 . Base de sondage

Pour chaque segment, la base de sondage sera obtenue par extrapolation. Cette extrapolation consistera à multiplier par 10 le résultat obtenu dans chaque segment. Le résultat d'un segment étant obtenu par addition des résultats de chacune des zones de dénombrement qu'il contient. Le résultat du dénombrement dans une ville, sera la somme des résultats obtenus par chaque segment de la ville. Un coefficient pourrait être affecté au résultat de chaque segment, avant sommation, pour tenir compte éventuellement de la densité de présences des activités informelles des TIC dénombrées dans le segment. Pour finaliser les résultats par ville, on s'appuiera sur rapports d'études secondaires pour voir si les résultats de l'extrapolation sont dans la bonne fourchette.

Les localités d'observations sont : - La ville capitale ; - deux (2) villes secondaires ;

- Un village.

Dans chaque localité les activités, du secteur informel des TIC, à repérer et à dénombrer dans les rues des zones de dénombrement sont décrites dans le tableau ci-dessous.

Cette méthode de détermination de la base de sondage, des activités du secteur informel des TIC, est dictée par le fait qu'il n'existe pas de base de sondage des activités du secteur qui pourrait servir pour le tirage des échantillons de l'enquête. Elle est dictée aussi par le coût et le temps qui seront dû à un dénombrement exhaustif, assimilable à un vrai recensement, des activités du secteur informel des TIC. Il conviendra à l'équipe de recherche de tenir compte des insuffisances de la méthode d'obtention de la base de sondage dans l'analyse des résultats de l'enquête

7 Propositions méthodologiques - Techniques d'enquête et d'analyse des données quantitatives

Les présentes propositions font suite à : (1) au premier document de commentaires sur les documents techniques et préparatoires de la mise en œuvre du projet de recherche, (2) l'atelier méthodologique tenu par le projet en mi-novembre 2008 à Ouagadougou, (3) à la nouvelle série des documents techniques et préparatoires de la mise en œuvre du projet de recherche issue des travaux de l'atelier méthodologique.

De manière globale, la plupart des commentaires faits dans le premier document ont été pris en compte dans la nouvelle série des documents techniques et préparatoires de la mise en œuvre du projet de recherche. Dans les présentes propositions, l'accent est mis sur la méthode d'estimation de la contribution du secteur informel des TIC dans les PIB nationaux.

Synthèse des observations

- 1- Soit P_{SITIC} la part du secteur informel des TIC dans le PIB national. P_{SITIC} est estimé par le rapport entre le PIB généré par le secteur informel des TIC (PIB_{SITIC}) et le PIB du pays concerné : $P_{SITIC} = PIB_{SITIC}/PIB$.
- 2- PIB est calculé ou estimé par les services « Comptes Nationaux » des instituts nationaux de statistiques. Dans certains pays, les comptes nationaux pourraient fournir le PIB de l'ensemble du secteur informel (PIB_{SI}) ou du PIB du secteur des TIC (PIB_{TIC}) ce qui permet de calculer deux (2) autres ratios comme définis dans le document du projet.
- 3- PIB_{SITIC} doit être estimé à partir des données de l'enquête conduite par le projet. Il correspond à la somme des valeurs ajoutées (VA) du secteur informel des TIC (voir section II ci-dessous pour les détails)..
- 4- Pour que la somme des valeurs ajoutées (VA) soit une bonne estimation, quatre conditions sont nécessaires : (1) un échantillon représentatif, (2) des coefficients d'extrapolation adéquats W_i pour chaque unité informelle i enquêtée, (3) un questionnaire contenant les informations nécessaires au calcul de la VA, (4) une estimation de la VA selon l'approche utilisée par les Comptes Nationaux des pays concernés. En conséquence, il faut s'assurer que les quatre conditions sont réunies.
- 5- S'assurer que l'échantillon est représentatif du secteur informel des TIC au niveau national. Sans une telle représentation nationale, les extrapolations risquent d'être biaisées, de même que les estimations du PIB généré par le secteur informel des TIC. Il manque des précisions permettant de s'assurer que le choix de quatre localités d'enquêtes : la capitale, deux villes secondaires et un village garantit cette

représentativité. Pour qu'il en soit ainsi, il faut une forte homogénéité entre villages d'une part, puis entre villes secondaires ! Les données secondaires disponibles rassurent-ils de cette homogénéité, du moins en termes de pratiques informelles des TIC ?

- 6- Nécessité de proposer une expression formelle des coefficients d'extrapolation W_i . Comme indiqué dans les précédents commentaires les méthodes de sondage utilisés se traduisent par des probabilités de sélection (P_i) des unités du secteur informel des TIC dans chaque zone de dénombrement (ZD). Les coefficients d'extrapolation correspondent à l'inverse des probabilités de sélection ($W_i = 1/P_i$). Les expressions formelles de calcul de ces coefficients d'extrapolation ou des probabilités de sélection (P_i) ne sont toujours pas clarifiées dans les nouvelles versions des méthodes d'enquête. Loin d'être une opération fastidieuse, cette phase permet d'identifier toutes les données dont on a besoin pour les calculer et de prendre toutes les dispositions utiles pour les collecter.
- 7- S'assurer de collecter toutes les données nécessaires au calcul de la valeur ajoutée (VA) des unités enquêtées. Attention : tous les documents d'enquête ne contiennent pas les mêmes types de questions. A titre d'exemple, la « fiche Entreprise » en fichier PDF ne semble pas contenir des questions relatives au Compte de Résultats contrairement à la « Fiche d'enquête-Provisoire ». Si la « fiche Entreprise » est la version définitive, une correction s'impose.
- 8- Estimer les valeurs ajoutées (VA) selon les approches utilisées par les Instituts Statistiques Nationaux pour élaborer les Comptes Nationaux des pays concernés. En effet, le PIB national étant la valeur de comparaison (dénominateur), les VA calculés doivent être conformes à celles calculées dans les comptes nationaux (voir section I ci-dessous pour les détails).

Les sections suivantes portent respectivement sur : (1) la détermination de la valeur ajoutée selon l'approche des Comptes Nationaux, (2) l'estimation du PIB généré par le secteur informel des TIC (PIB_{STIC}) et de la part du secteur informel des TIC dans le PIB du pays concerné, (3) quelques commentaires sur la nouvelle série de documents techniques et préparatoires de la mise en œuvre du projet de recherche.

I- Détermination de la Valeur Ajoutée (VA) selon l'approche des Comptes Nationaux.

Les tableaux suivants présentent les séquences d'élaboration des comptes d'une société par la comptabilité nationale (Cas des Comptes nationaux du Burkina Faso). Chaque équipe de recherche devrait s'adapter à l'approche de la Compte Nationale de son pays.

Tableau 1 : Compte de Production

Emplois	Ressources
Consommation intermédiaire	Production
Valeur Ajoutée (VA)	

Consommation intermédiaire = matières premières+ produits achetés + loyer, eau, gaz, électricité, téléphone + combustible, outillage, transport, assurance, réparations + autres services

La production est la valeur de l'ensemble des biens et services réalisés grâce à l'emploi des consommations intermédiaires.

Tableau 2 : Compte d'exploitation

Emplois	Ressources
salaires et cotisations	valeur ajoutée (VA)
impôts liés à la production	Subvention d'exploitation
Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	

EBE=VA-salaires et cotisations (R10)-impôts liés à la production (R20)

R10=rémunérations versées + primes et avantages + cotisations sociales + reversement des impôts retenus à la source

R20= Patente + taxes locales + droit de bail

Tableau 3 : Compte de Revenu

Emplois	Ressources
intérêts et dividendes	Excédent Brut d'Exploitation (EBE)
impôts sur le bénéfice	
Épargne brute	

Tableau 4 : Compte de Capital

Emplois	Ressources
Formation brute de capital fixe	Épargne brute

Capacité (ou besoin) de financement	
-------------------------------------	--

II - Estimation du PIB généré par le secteur informel des TIC (PIB_{SITIC}) et de la part du secteur informel des TIC dans le PIB du pays concerné.

Soit VA_i , la valeur ajoutée calculer selon le tableau 1, W_i le coefficient d'extrapolation de l'Entreprise i du secteur informel des TIC. W_i est aussi appelé le poids échantillonnal.

$$PIB_{SITIC} = \sum_i W_i \cdot VA_i$$

P_{SITIC} , la part du secteur informel des TIC dans le PIB. P_{SITIC} est estimé par le rapport entre le PIB généré par le secteur informel des TIC (PIB_{SITIC}) et le PIB du pays concerné.

$$P_{SITIC} = PIB_{SITIC}/PIB.$$

Le PIB étant calculé par les instituts nationaux de statistiques.

W_i le coefficient d'extrapolation et VA_i la valeur ajoutée étant calculée à l'aide de l'enquête, la qualité de l'estimation est tributaire de la qualité du sondage.

8 La prise en compte du genre

Les femmes sont une ressource économique clé en Afrique où elles représentent environ 60 pourcent de la main d'œuvre du secteur informel et près de 70 pourcent de la main d'œuvre agricole. La position centrale des femmes dans la production économique en Afrique Subsaharienne mérite d'être mise en parallèle avec la discrimination systématique dont elles sont l'objet lorsqu'il s'agit d'accéder aux technologies de base et aux ressources dont elles ont besoin pour jouer pleinement leur rôle économique.

Cette discrimination basée sur le sexe limite la croissance économique. Elle affecte profondément les politiques et les performances macro-économiques (réponse à l'offre), et a d'importantes répercussions sur l'efficacité et l'équité.

8.1 PROBLEMATIQUE DES RAPPORTS HOMMES/FEMMES DANS LE SECTEUR INFORMEL

L'accroissement des femmes dans le secteur informel s'est fait parallèlement à une transformation vigoureuse des structures économiques et de l'urbanisation dans les pays en développement. Le travail des femmes, antérieurement centré sur la maison et la subsistance en milieu rural, s'est ouvert au marché et à la monétarisation en milieu urbain. Les changements socioculturels, notamment une libéralisation en faveur des femmes ont aussi rendu possible ce changement.

Les femmes représentent 60% des actifs dans le secteur informel, due à une limitation de possibilité de travail dans le secteur formel qui exige souvent une meilleure formation et une disponibilité qui est difficile pour des femmes responsables de famille.

Ce sont donc les conditions socioculturelles et économiques qui poussent les femmes vers le secteur informel ; elles ont moins de chances que les hommes d'avoir accès à des emplois mieux rémunérés et qualifiés dans le secteur formel. Par ailleurs, les femmes qui ont un travail dans le secteur formel sont parfois obligées de trouver une source de revenu supplémentaire dans le secteur informel pour nourrir la famille.

La nécessité de revenus monétaires additionnels, spécialement en temps de crise notamment dans le cas des femmes Chef de famille explique aussi la participation économique accrue des femmes dans ce secteur.

A coté de ces facteurs économiques et sociaux d'ordre général, différents caractéristiques propres au secteur informel permettent d'expliquer la présence proportionnellement plus importante des femmes dans l'économie informelle urbaine:

- La structure souple et la flexibilité de l'organisation des travaux
- Une formation basée sur une expérience et un savoir-faire et des rôles traditionnels
- Un niveau initial de capital et de technologie minimale dans la majorité des branches
- Une extension des activités domestiques
- Une capacité d'adaptation aux situations changeantes,
- Une autonomie qui permet de combiner plusieurs fonctions

Les activités réalisées par les femmes exigent généralement peu de qualification : il s'agit par exemple de la production, transformation et distribution des produits agricoles, le commerce (petit commerce et import-export dans une moindre mesure), artisanat.

Les femmes s'activent de plus en plus dans des activités initialement exécutées par les hommes (couture, mécanique, menuiserie...)

Le problème majeur évoqué par les femmes dans l'informel concerne la difficulté d'accès au financement formel ; elles sont en effet obligées la plupart du temps de se contenter des circuits financiers informels (tontines, groupements d'épargne et de crédit...)

8.2 GENRE ET SECTEUR INFORMEL DES TIC

On admet couramment que les nouvelles technologies dans le domaine de l'information et des communications, l'Internet en particulier, ont inauguré une nouvelle ère. Les relations de pouvoir existantes au sein de la société déterminent l'accès aux bénéfices des TIC ; ces technologies ne sont donc pas neutres du point de vue du genre. Généralement, les implications de ces technologies apparaissent

plus techniques que sociales. Or, les extraordinaires changements positifs apportés par ces technologies de communication et d'information (TIC) n'ont pas touché l'ensemble de l'humanité.

Les hommes et femmes ont un rapport différent à la technologie lié à certaines pratiques et valeurs culturelles.

Pour la majorité des femmes, cela se traduit par leur exclusion de l'accès et de la maîtrise aux différentes technologies. L'aptitude à se servir des technologies est politique car elle implique un recentrage des relations de pouvoir et une redéfinition de la technologie afin de refléter les besoins, les préoccupations et les aspirations des femmes.

Les relations de pouvoir qui prévalent dans le domaine des TIC doivent être analysées à différents niveaux :

- À un premier niveau, les traditions familiales et les normes sociales reflètent des relations sociales de sexe inégales et barrent l'accès des femmes aux TIC.
- Les femmes sont sous-représentées dans le secteur privé et dans les instances gouvernementales qui contrôlent la sphère des TIC, ce qui signifie qu'elles ont relativement peu de part et d'influence dans et sur les prises de décision concernant la mise en œuvre et la provision de TIC.

L'introduction des TIC a permis de créer des emplois pour les femmes comme pour les hommes mais les formes de l'inégalité entre les sexes se reproduisent. En effet, les organisations du secteur des technologies de l'information, comme ailleurs, emploient des hommes dans la majorité des postes hautement qualifiés, à forte valeur ajoutée. Le travail des femmes est continuellement sous-évalué comme le démontre la féminisation du travail dans certains environnements comme les centres d'appels.

« ¹On a trop souvent traité de la question des femmes et des TIC en Afrique sous l'angle de la marginalisation des femmes, de leur faible sensibilisation et de l'usage

¹ Enda Tiers monde Réseau genre et TIC ; Citoyennes africaines de la société de l'information –

limité qu'elles font des TIC. Il ya là bien sûr un travail important à faire et la formation en est un aspect essentiel ; mais si notre objectif est de renforcer le statut des femmes, il nous faut cesser de les considérer comme des bénéficiaires passives des TIC. Notre postulat doit être que les femmes sont tout autant des actrices que des utilisatrices ».

Cependant, en dépit des nombreux obstacles à l'équité dans le domaine des TIC, ces outils peuvent servir à la transformation sociale et à la promotion de l'égalité des sexes. Par exemple les femmes actives dans le commerce peuvent se servir d'internet et du téléphone portable pour étendre leur réseau de clientèle et accroître leur volume de vente.

Faire entrer le souci de l'égalité des sexes au sein des TIC ne signifie pas seulement élargir l'accès des femmes au TIC, mais transformer la politique des TIC elle-même.. Selon l'UNIFEM, les femmes détiennent 9 % des emplois de moyen à haut niveau en rapport avec les TIC dans le secteur de l'ingénierie, représentent 28,5 % des programmeurs informatiques et 26,9 % des analystes fonctionnels. Elles ne sont majoritaires, à 85 %, que dans les postes de saisie de données (UNIFEM 2000, in Huyer and Mitter 2003).

Les technologies de l'information ont bénéficié aux femmes sur le plan de l'emploi mais les tendances actuelles font apparaître de nombreux défis. Le rapport de l'OIT sur « Le travail dans la nouvelle économie » formule l'observation suivante à propos du secteur des TIC: Les formes de ségrégation sexospécifiques se reproduisent dans l'économie de l'information où les hommes détiennent la majorité des emplois hautement qualifiés.

Le réseau genre et TIC identifie les domaines stratégiques suivants pour la promotion de l'égalité de genre dans la société de l'information :

_ Connectivité : l'accès physique aux infrastructures et à l'équipement, l'accessibilité financière, matérielle et sociale;

_ Capacités : l'alphabétisation (y compris numérique), la formation aux usages, à la production et à la maîtrise des TIC;

_ Contenus : des contenus d'information et des espaces de communication répondant aux besoins immédiats et à long terme des femmes, dans des langues et des formats adéquats;

_ Contrôle : la participation des femmes à la conception, la formulation, la mise en œuvre, la surveillance et l'évaluation des décisions prises dans le domaine des TIC.

III - IMPORTANCE ET INTERET DE L'INTEGRATION DE LA DIMENSION GENRE DANS LE PROJET

Le développement durable, et plus particulièrement la réduction de la pauvreté ne peuvent se réaliser sans l'élimination des inégalités entre les femmes et les hommes.

« ²Les initiatives de développement qui ne tiennent pas compte des besoins, intérêts et contraintes de la moitié de la population risquent de se heurter à d'importants problèmes au plan de la mise en œuvre et de la viabilité. L'invisibilité entourant la vie des femmes laisse aux travailleurs et travailleuses en développement peu de chances de lutter efficacement contre la pauvreté, la mauvaise santé et l'apathie (un peu comme si on n'avait accès qu'à la moitié d'un jeu de cartes dans une partie où les enjeux sont importants). »

Le contexte international est en faveur de l'intégration transversale de la dimension genre dans tout projet : Quelques faits :

² CCCI ; MATC ; Un autre genre de développement ; 1997

- La vingt troisième session extraordinaire de l'Assemblée Générale des Nations unies tenue en juin 2000 à New York pour examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing cinq ans après la septième conférence régionale africaine sur les femmes, préparatoire de Beijing + 10 tenue à Addis Abeba en octobre 2004
- Les OMD (Objectifs du Millénaire pour le Développement) adoptés en Septembre 2000 par la communauté internationale consacrent l'objectif 3 à la promotion de l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes.
- L'Union Africaine a inscrit le Genre à l'ordre du jour de la Conférence des Chefs d'État de 2004 assortie d'une déclaration solennelle sur l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique avec des engagements à ratifier le Protocole Additionnel à la CADHP d'ici novembre 2004, à appliquer la parité dans les instances de décision de l'UA et à mettre sur pied un fonds d'Appui aux initiatives féminines

L'intégration de la dimension genre dans le projet de recherche Secteur *informel des TIC* est une nécessité du fait qu'une analyse exhaustive et objective de ce secteur est impossible sans une connaissance exacte de la situation des hommes et des femmes dans ce secteur.

En effet, hommes, femmes, jeunes et personnes vulnérables occupent des positions différentes dans le secteur des TIC. De même, l'impact que ce secteur a sur ces différentes catégories sociales varie en fonction des contraintes spécifiques des uns et des autres, des possibilités d'entrepreneuriat et de l'aptitude des hommes, femmes, jeunes à adapter le contenu et les services à la situation et intérêts propres.

La non prise en compte de la dimension genre dans le cadre de ce projet exposera au risque d'une connaissance partielle et même biaisée de la situation du secteur.

8.3 Intégration transversale du genre

Bien qu'étant un sujet spécifique, le genre sera analysé d'une façon transversale en reprenant toutes les questions et indicateurs formulés dans la recherche.

En fonction des résultats de recherche trouvés sur le terrain, des points spécifiques sur le genre sera développé.

L'hypothèse selon laquelle le secteur informel en général est dominé par les femmes sera testé ici pour voir si c'est encore les femmes qui dominent dans ce sous secteur.

Il sera également analysé les rapports de forces qui existent entre les catégories professionnelles du sous secteur des TIC et voir les points de blocage.

9 : Les aspects conceptuels du secteur informel : différentes approches définitionnelles

Par Pr Niang

Il existe plusieurs méthodes d'appréciation du secteur informel pouvant conduire à sa définition. Charme qui est un des analystes les plus féconds du secteur informel a en identifié trois que nous allons passer en revue : la méthode multicritère, la méthode explicative et la méthode institutionnelle.

La méthode multicritère : elle consiste en une description des activités et de la main d'œuvre au but d'identifier leurs caractéristiques les plus intrinsèques et les plus identifiantes. Le rapport Kenya (BIT, 1972) qui a utilisé cette approche définit le secteur informel par un ensemble de caractéristiques essentielles que l'on devrait retrouver dans toutes les activités relevant de celui-ci, et qui en fonderaient l'homogénéité. Ces caractéristiques sont au nombre de sept : faiblesse du capital de départ et facilité d'entrée, exploitation de type familial, utilisation de matières locales et outillage de fabrication locale, qualification acquise sur le tas, échelle réduite de la production, utilisation d'une technologie adaptée et à fort coefficient de main d'œuvre, existence d'un marché non réglementé et ouvert à la concurrence.

L'importance de certaines de ces caractéristiques est à relativiser : c'est le cas notamment de la facilité d'entrée et de l'utilisation de ressources locales, car il existe des activités informelles avec des barrières ethniques d'entrée, de caste ou de qualification³, ainsi que la possibilité d'utilisation des matières premières ou d'équipements d'origine occidentale ou étrangère⁴.

Cette définition, qui fait appartenir le secteur informel à un système économique différent de celui du secteur dit formel qui lui est réglementé, se fonde sur l'idée que le secteur informel constitue un marché segmenté, non relié au marché officiel, et qu'il peut concurrencer dernier.

D'autres auteurs, comme S.V Ethuraman, dans le but de rendre le concept plus opératoire formuleront de nouveaux critères différentiels, tels l'emploi de 10 personnes au plus, l'absence d'horaires fixes de travail, le faible niveau d'instruction des travailleurs, l'absence d'énergie électrique ou mécanique dans la mise en pratique de l'activité, la mobilité ou la précarité de celle-ci, l'absence de crédit bancaire. Pour cet auteur, le secteur informel est un ensemble d'activités de production ou de distribution de biens et de services dont l'objectif est de générer des emplois et non de maximiser leurs profits, ce qui porte à croire que de telles activités développent des logiques entrepreneuriales qui s'écartent de celles du système capitalistes dont la finalité réside explicitement dans la maximisation du profit.

Les considérations portant sur l'emploi, le niveau d'instruction, l'énergie et le crédit ne sont pas généralisables, car la réalité est bien autre dans ces domaines dans beaucoup de pays: le niveau d'instruction des acteurs du secteur informel dans un pays donné a tendance à s'élever au fur et à mesure que le taux de scolarisation augmente dans celui-ci, et cela fait que dans certains pays comme le Sénégal, on trouve parmi les entrepreneurs du secteur informel des gens qui ont le baccalauréat ou

³ C'est le cas notamment de l'orfèvrerie traditionnelle au Sénégal qui est une activité que ne doit exercer que les gens d'une caste déterminée, celle des forgerons en particulier.

⁴ L'ébénisterie, telle qu'elle existe dans le secteur informel, est exercée avec un outillage et un équipement d'origine occidentale.

fréquenté l'université⁵ ; de même l'usage de l'énergie électrique et du crédit bancaire est devenu monnaie courante dans le secteur informel dans beaucoup de pays et beaucoup de domaines d'activités dans le secteur informel, dont notamment la pêche artisanale motorisée, la confection, l'informatique et les télécommunications⁶, etc.

La considération faite sur le profit est également à relativiser, car il existe bien dans le secteur informel des entreprises qui génèrent des profits importants et qui, en conséquence, permettent une accumulation à une échelle qui peut être élevée⁷. D'ailleurs, contrairement à l'opinion ordinaire, beaucoup d'entreprises du secteur informel génèrent des profits consistants, en raison du fait qu'elles ne paient ni impôts, ni taxes, ni salaires formels et qu'elles minimisent à l'extrême certaines charges liées à l'amortissement, le loyer, etc., toutes choses qui leur permettent de maximiser leurs profits. Mais ceux-ci ne sont pas le plus souvent réinvestis dans la production, ce qui donne l'illusion d'une stagnation, ou voire d'une régression de l'activité considérée.

La méthode explicative : elle a été motivée par le désir d'expliquer le fonctionnement du secteur informel dans le but, d'une part de mieux connaître les rapports d'échange et d'interdépendance réciproques entre lui et le secteur formel (réservoir de main d'œuvre, pression à la baisse des salaires) et d'autre part d'identifier les obstacles qui pourraient gêner son passage vers ce dernier.

Dans cette approche, le secteur informel est considéré non pas seulement comme une réserve de main d'œuvre pour le secteur formel, du fait qu'il entretient en vie et à ses propres frais les futurs travailleurs que ce dernier emploiera⁸, mais aussi comme un ensemble d'activités qui produisent des biens et des services à faible coût, susceptibles de favoriser la reproduction à moindre coût de la force de travail de ceux qui sont déjà employés dans le secteur formel⁹. Pour les tenants de cette approche, le secteur informel est exploité par le secteur formel (Bose A.N, 1974, le secteur informel à Calcutta, BIT; Gerry G, 1974, les petits producteurs urbains :le cas de Dakar): celui-ci ne peut fonctionner de façon optimale, c'est-à-dire réduire au minimum ses risques de crises et de dysfonctionnement, qu'en cherchant à tirer profit au maximum des avantages qu'offre le secteur informel.

Le secteur informel y est également considéré comme dépendant du secteur formel qui lui fournit les biens d'équipement et autres matériaux dont il pourrait avoir besoin pour fonctionner, tout au moins dans certains de ses domaines.

A travers cette approche, il ressort l'idée d'une articulation réciproque entre le secteur informel et le secteur formel, ainsi que d'une forte dépendance mutuelle pour leur fonctionnement respectif.

⁵ C'est le cas notamment du bâtiment et l'informatique où les chefs d'entreprise ont eu un BAC technique ou un autre diplôme supérieur.

⁶ Les machines à broder dans la confection ainsi que les raboteuses dans l'ébénisterie sont mues par le courant électrique ; et l'existence de mutuelles de d'épargne et de crédit facilite énormément l'accès au crédit aux gens du secteur informel dans tous les pays en Afrique au Sud du Sahara.

⁷ C'est le cas des entreprises dont le profit accumulé a permis des investissements productifs favorisant leur propre développement ou permettant la création de nouvelles entreprises.

⁸ Beaucoup de travailleurs du secteur informel (les ouvriers notamment) ont fait leurs premiers pas dans le métier qu'ils exercent dans le secteur informel où ils ont appris les rudiments du métier.

⁹ Quand on énumère le mobilier des gens qui travaillent dans le secteur formel on peut se rendre compte que la plupart des éléments qui le composent sont fabriqués dans le secteur informel et qu'ils coûtent beaucoup moins que leurs équivalents qui sont fabriqués dans le secteur formel. Ceci permet au secteur formel de maintenir les salaires qu'il paie à un niveau bas, mais sans que cela ne puisse être un motif de revendication pour ses salariés les quels peuvent vivre convenablement en tirant profit du faible coût des produits du secteur informel.

En milieu urbain, les travailleurs indépendants, les domestiques de maison, les entreprises employant moins de quatre personnes sont considérées comme faisant partie du secteur informel du fait de la faible intégration de l'activité exercée dans le secteur formel.

Approche institutionnelle : l'accent est mieux sur le cadre institutionnel et juridique qui sert de référence pour mesurer le degré de légalité des activités. Dans ce cas, sont considérées comme relevant du secteur informel les entreprises qui ne sont pas enregistrées, ne paient pas l'impôt et ne respectent pas les dispositions en matière de protection sociale. Le secteur informel se confond ici à l'ensemble des activités qui ne relèvent ni des activités agricoles et domestiques, ni des activités relevant du secteur formel. Le secteur informel se définit donc par soustraction par rapport aux autres activités antérieurement reconnues sur le plan institutionnel.

Cette approche, quoique intéressante et utile, pêche par un côté : les activités agricoles qui fonctionnent, sans se conformer aux règles institutionnelles¹⁰, relèvent en fait aussi du secteur informel, si elles ne sont intégrées dans l'économie domestique, car la loi est censée s'appliquer dans tous les espaces du territoire national, y compris le milieu rural.

Les facteurs du développement du secteur informel : malgré la diversité des définitions portant sur le secteur informel, l'ensemble des analystes qui se sont penchés sur celui-ci s'accorde sur un fait essentiel à leurs yeux : le concept de secteur informel renvoie à des activités présentant une certaine homogénéité du point de vue de certaines de leurs caractéristiques, dont la plus essentielle est la non-conformité totale ou partielle par rapport aux normes et aux lois existantes lesquelles, dans une société fonctionnant avec des règles et dotée d'une économie de marché, doivent régir le fonctionnement des entreprises. De ce point de vue, il est alors permis de se demander si le secteur informel qui, en fait fonctionne aussi avec des règles qui lui sont propres n'obéit pas à un autre référentiel social ou encore à d'autres modes de production ou formations sociales, différentes du capitalisme notamment. Cette question est d'autant plus pertinente que le secteur informel est né des pays du Sud qui appartiennent à des civilisations fort différentes de celles du Nord, et qui à bien des égards fonctionnent dans bien des domaines de la vie avec des valeurs et normes sociales qu'on retrouve dans le secteur informel .

En Afrique au Sud du Sahara, le développement du secteur informel peut être lié à plusieurs facteurs dont notamment:

l'urbanisation galopante qui engendre le développement d'une économie marchande de proximité destinée à la satisfaction des besoins des citoyens qui ont un faible pouvoir d'achat;

la crise de l'emploi dans le secteur formel qui favorise dans la population active non occupée dans celui-ci la tendance à développer des initiatives entrepreneuriales non contrôlées pour se constituer une source de revenus honnêtes;

l'existence de compétences et d'aptitudes professionnelles au sein de la population active inemployées par le secteur formel et susceptibles d'être utilisées pour répondre à des besoins collectifs exprimés au sein des populations les plus défavorisées;

la faiblesse de l'investissement de départ, ainsi que la facilité d'acquisition de savoir-faire par l'apprentissage sur le tas;

la complexité du système de réglementation fiscale, ainsi que la lourdeur des charges qui sont liées à celle-ci et au système de sécurité sociale.

¹⁰ On peut citer les entreprises de pêche artisanale, ou d'élevage et de transformation qui existent en milieu rural.

l'existence d'une population majoritairement analphabète et ignorante des lois ;

la faiblesse des moyens de contrôle de l'Etat sur les activités des populations, pour les rendre conformes aux lois.

C'est la persistance et le cumul de tous ces facteurs qui ont fini par faire du secteur informel une réalité économique et sociale dominante dans beaucoup de pays en Afrique au Sud du Sahara où il constitue le plus grand pourvoyeur d'emplois et contribue pour une part de plus en plus importante dans le PIB .

ANALYSE DES ELEMENTS CLES DU SECTEUR INFORMEL

La compréhension de la réalité du secteur informel, et en conséquence de sa dynamique, passe forcément par une bonne maîtrise d'un ensemble de concepts qui renvoient à des pans structurants de sa réalité globale. C'est ainsi que seront discutés les concepts qui sont couramment associés au secteur informel, tels la légitimité, la légalité, le secteur informel légal, le secteur informel de transition, etc.

Les variables de légitimité et de légalité

La variable légitimité

Nous définirons la légitimité comme suit : elle est la valeur sociale négative ou positive attachée à une conduite, un acte, une décision et qui manifeste implicitement ou explicitement le degré d'adhésion, ou d'acceptation de la collectivité en ce qui les concerne. Elle est le résultat final d'une multitude de considérations intégrées, faites sur un fait, et qui infère une sanction collective d'acceptation et d'adhésion, ou de rejet et de désapprobation. Ce qui est rendu légitime ou illégitime par le verdict collectif peut être en opposition totale avec les prescriptions légales, car les sources de la légalité et de la légitimité sont souvent différentes et indépendantes et peuvent n'être liées par aucune entité de mise en cohérence. En fait, si les lois reflètent des valeurs fortes auxquelles adhère la communauté, elles deviennent une source de légitimité ; dans le cas contraire la légitimité va trouver sa source ailleurs, dans le champ normatif non pris en compte par la loi.

En conséquence, la valeur sociale qui peut déterminer le niveau ou le degré de légitimité d'un fait peut se fonder en fonction soit du degré de conformité de celui-ci avec les règles, ou les lois, soit tout simplement du niveau de satisfaction qu'il peut procurer à la collectivité eu égard à certaines attentes. Tout ne dépend que de la source de la légitimité.

Dans un espace social densément réglementé et où les lois sont en cohérence avec les valeurs sociales fortes, la base de la légitimité devient la règle, les lois qui dans ce cas font l'objet d'une forte adhésion et deviennent des éléments structurants de la vie quotidienne et du bien-être collectif: c'est la légitimité légale, fondée sur la volonté collective de faire respecter les règles et les lois, quand celles-ci constituent des acquis dont le respect est perçu comme une garantie d'un bien être auquel on tient et aspire collectivement.

Par contre, dans un espace social moins maillé par la règle et les lois, et donc plus ouvert au champ normatif, et plus permissif, la base essentielle de la légitimité est à la fois la satisfaction des attentes collectives et la conformité aux valeurs et normes sociales dominantes: c'est la légitimité sociale fondée sur l'intérêt et les valeurs.

Ces deux formes de légitimité peuvent évidemment être convergentes ou divergentes à des degrés divers, et établir ainsi entre elles des rapports de renforcement ou d'opposition mutuelles, dont ce qui

va en résulter sera au fondement du degré de légitimité que les institutions accorderont à l'activité en cause : c'est ce degré de légitimité accordé par les institutions à l'endroit de telles ou telles activités du secteur informel qui, en fait, détermine le niveau de tolérance de l'Etat par rapport à celles-ci.

Plusieurs catégories d'activité existent, auxquelles correspondent pour chacune d'elle un type particulier d'articulation entre ces différents types de légitimité, et conséquemment un niveau de tolérance institutionnelle déterminée¹¹.

Si l'activité est utile socialement et s'exerce dans le respect des valeurs et norme sociale, sa légitimité sociale est grande et elle peut jouir d'une grande tolérance institutionnelle si elle n'est frappée d'aucun interdiction du fait de sa nature même. Par contre, si l'activité a une utilité sociale faible ou nulle, le niveau de tolérance institutionnelle à l'égard de son existence même devient aussi faible : c'est le cas pour les débits clandestins de boissons alcooliques dans un pays à fortement peuplé de musulmans¹².

En conséquence, le degré et la nature de la répression institutionnelle qui frappe une activité sont dépendants plus de la valeur de sa légitimité sociale que de son degré de conformité aux lois. Et dans ce cas de figure, la répression est d'autant plus forte que la légitimité légale est faible.

Il est possible de dresser une typologie des activités du secteur informel en référence à leur niveau de la légitimité sociale. De ce point de vue, quatre types d'activités peuvent être distingués :

le secteur informel légitime composé d'activités qui ont une grande utilité sociale, et qui ne causent aucun préjudice social important aux populations, à la société : les entreprises de menuiserie-ébénisterie par exemple;

le secteur informel illégitime composé d'activités dont l'utilité sociale est nulle et qui sont source au niveau des populations de préjudices sociales réelles : les entreprises de fabrication de drogues par exemple ;

le secteur informel à légitimité marginale composé d'activités qui ont une utilité sociale reconnue très faible et dont la pratique n'est tolérée moralement que dans des situations d'urgence : la prostitution par exemple;

le secteur informel «dichotomique» composé d'activités qui ont une utilité sociale véritablement controversée : les activités de contrebande ou de vente de produits issus de la contrebande par exemple.

La variable légalité

La légalité, en tant que variable, exprime pour les activités du secteur informel leur degré de conformité par rapport aux lois et règles existantes dans les sociétés concernées.

La légalité ou la non légalité ne peuvent intéresser que les activités dites licites, dont la nature ne les expose pas à une interdiction absolue pour leur exercice.

¹¹ Si l'occupation des voies publiques par les marchands ambulants peut être facilement tolérée par l'Etat, par contre celui-ci prompt à pourchasser les vendeurs de drogues.

¹² Si les «maquis» (espace informel de vente de boisson alcooliques) sont tolérés en Cote d'Ivoire qui est un pays essentiellement composé de chrétiens, par contre de telles activités sont fortement réprimées au Sénégal qui est un pays dont la grande majorité de la population est musulmane.

Dans les cas où les activités sont prohibées du fait même de leur nature, il convient de parler d'activités illicites en ce qui les concerne. De telles activités ne peuvent jouir évidemment d'aucune forme de légalité : c'est le cas pour la fabrication ou la vente de drogues par exemple.

Certaines activités, tout en étant licites, ont un mode d'existence non conforme aux lois à tous les points de vue.

D'autres activités licites ont par contre un mode d'existence comportant des aspects dont certains sont en conformité avec les lois et d'autres non.

De ce point de vue, quatre types de légalité peuvent être envisagées pour les activités du secteur informel:

le secteur informel légal composé d'activités régulièrement déclarées et où toutes les autres conditions imposées par la loi pour mériter le qualificatif de formel sont remplies, mais dont la petitesse rend difficile leur contrôle par les institutions. Ici, c'est plutôt l'incapacité de l'Etat à exercer un contrôle sur les entreprises dites informelles, et la forte présomption que ces dernières peuvent profiter de cette situation pour contourner les lois et les règles, qui justifie l'appellation de secteur informel : c'est le cas notamment pour les taxis urbains qui sont en règle;

le secteur informel semi légal constitué d'activités qui ne sont frappées d'aucune interdiction qui pourrait résulter de leur nature même, laquelle demeure licite; elles sont également régulièrement déclarées et bénéficient donc d'un statut juridique légal. Mais leur mode d'existence comporte de nombreux aspects qui ne sont pas conformes aux dispositions législatives en vigueur (de Villiers, 1992 : le pauvre, le hors la loi et le métais : la question de l'économie informel en Afrique, les Cahiers du CEFAF, doc. 6 Bruxelles). Ici, la conformité par rapport aux lois et règlements est partielle et ne concerne en général que les aspects de la législation qui peuvent être pour l'entrepreneur une source de satisfaction dans l'immédiat ou ultérieurement : l'enregistrement, le paiement de la patente, etc. Il s'agit d'une conformité de situation et non d'une conformité d'adhésion. Des cas du genre sont rencontrés dans le milieu des entreprises commerciales dont certaines peuvent disposer d'un registre de commerce, payer la patente, mais ne pratiquer ni une comptabilité, ni un système de salariat formel ;

le secteur informel illégal composé d'activités qui ne sont pas prohibées par la loi, mais qui existent et fonctionnent d'une façon non conforme aux lois et règlements existantes, qui ont vocation de les régir.

En rapport avec le critère de légalité, ce sont de telles activités qui répondent le mieux à la définition du secteur informel, car elles sont licites, mais existent et fonctionnent en marge de tous lois et règlements qui devraient régir leur fonctionnement ;

le secteur informel illicite et illégal composé d'activités qui ne sont pas autorisées d'exister et de fonctionner en raison de leur nature et des préjudices qu'elles peuvent occasionner à la société ; elles sont prohibées totalement, et leur existence ne peut donc être que clandestine, c'est-à-dire non conforme aux lois et règles à tous les points de vue.

La légalité et les dispositifs institutionnels de contrôle

Le secteur informel est confondu à tort aux petits métiers urbains, que ces derniers se conforment ou non aux lois. Les activités de même type qui se déroulent en milieu rural ne sont pas considérées comme pouvant en faire partie, car le milieu rural est considéré comme un espace sociologique où les

lois et les règlements sont absents dans la pratiques et où par conséquent la seule référence à toute action devient les normes de la tradition, dont la prégnance serait telle qu'elles seraient l'élément structurant de toute chose. L'activité dans ce cas n'a d'autres références que celles de la tradition, laquelle alors se substitue à la loi et aux règles. Cette façon de voir pêche par son coté réductionniste : la loi et les règles ne devraient exister et être appliquées qu'en milieu urbain, nonobstant leur caractère universel qui indique, dans le principe, leur applicabilité sur tout le territoire national.

En fait, dans le principe et théoriquement, rien ne s'oppose à ce que les activités du milieu rural qui n'obéissent pas dans leur fonctionnement aux obligations légales puissent être versées dans le secteur informel, contrairement à ce que pensent les tenants de l'approche institutionnelle.

Cependant, la forte référence à la tradition pour les activités qui se développent en milieu rural, comme en milieu urbain doit inciter à chercher à comprendre, par la raison et l'analyse, la place de l'implication de la tradition dans la dynamique du secteur informel: dans le secteur informel, il existe un paternalisme structurant qui tire son origine du système traditionnel.

Le secteur informel et la technologie

Le secteur informel est très hétérogène sur le plan technologique, en raison de son ouverture à la fois à la modernité et à la tradition. En effet, dans les pays en voie de développement où le secteur informel constitue une composante importante de l'économie locale, il existe une dualité socioculturelle, avec la coexistence, et l'articulation à des degrés divers, d'un système socioculturel traditionnel et d'un système socioculturel moderne : il ya d'un coté les valeurs, normes, techniques et technologies traditionnelles, et de l'autre leurs équivalents modernes.

On peut distinguer, suivant l'origine et la nature des techniques et technologies utilisées plusieurs types d'activités du secteur informel que nous allons passer en revue :

le secteur informel traditionnel composé d'activités qui se caractérisent par l'emploi de techniques et technologies endogènes. Dans ce cas, les connaissances, le savoir faire, les moyens techniques, le mode d'organisation du travail, etc., sont d'origine locale et traditionnelle .Aux éléments, immatériels, matériels et techniques de cette technologie endogène utilisée est associé un système d'organisation des rapports sociaux dans le travail dont l'origine est également locale et traditionnelle : la vannerie et le tissage traditionnels sont les plus proches de ce type .

Cette forme pure de secteur traditionnel est cependant entrain de disparaître, en raison notamment de l'avancée de la modernité dans divers domaines d'activités, pour laisser la place à des formes hybrides qui consistent en une combinaison à des degrés variés de moyens techniques, de procédés de travail, de connaissances, de savoirs faire relevant à la fois des systèmes moderne et traditionnel de production. Mais tant que le noyau technologique traditionnel, qui fonde l'identité de l'activité demeure, on peut continuer à parler de secteur informel traditionnel.

Deux formes hybrides principales existent et peuvent être caractérisées :

le secteur informel traditionnel de substitution composé d'activités dans lesquelles certains moyens de travail et procédés opératoires du système traditionnel de production sont remplacés par des moyens et procédés opératoires modernes. Cette incorporation dans le procès de production d'éléments technologiques étrangers a consisté au remplacement total ou partiel des moyens traditionnels à

fonctions polyvalentes ou peu performantes par des outils modernes à fonctions plus spécifiques et plus efficaces : il ya une spécialisation et une modernisation de certains des outils, mais dans le fond l'activité n'enregistre pas une élévation significative de son niveau technologique : c'est le cas notamment de la sculpture sur bois traditionnelle, où l'on fait maintenant usage de limes, de papiers de verre, de scie à métaux, etc., mais où les postures, ainsi que les différentes étapes essentielles du procès de travail restent intactes, ce qui fait garder au métier toute son identité traditionnelle.

Dans certains cas aussi, il est procédé au remplacement de matières premières traditionnelles par des produits modernes, etc., mais sans que cela ne change la physionomie générale de l'activité.

le secteur informel traditionnel évolutif composé d'activités qui ont acquis une nouvelle image technologique du fait de la substitution d'éléments technologiques anciens par de nouveaux, les quels sont sans conteste d'un niveau supérieur à ceux qu'ils remplacent. Cependant, malgré ce changement, l'identité traditionnelle de l'activité est conservée, soit par conformisme, soit par souci d'éviter une augmentation importante des couts qui pourrait résulter d'un supplément d'investissement : c'est le cas notamment de la bijouterie traditionnelle qui s'est beaucoup modernisée en incorporant des moyens techniques et technologiques qui confèrent au produit final une qualité supérieure, mais où règne un grand conformisme professionnel, les postures, ainsi que les relations professionnelles étant restées les mêmes.

le secteur informel moderne composé des activités qui relèvent du secteur informel et qui sont exogènes du point de vue des techniques et technologies employée dans la production. Ce secteur informel aura tendance à se développer au fur et à mesure que la modernité gagne du terrain et que le système socioculturel traditionnel de production régresse.

On peut distinguer selon la nature et le niveau de cette technologie plusieurs types :

le secteur informel moderne à technologie élémentaire constitué des activités caractérisées par l'emploi de moyens technologiques rudimentaires composés essentiellement d'outillage manuel, dont le renouvellement ne s'opère que par suite d'une longue usure ou d'une perte. De telles activités sont en général soit nouvellement créées, avec une capital de départ faible, soit exercées depuis longtemps, mais toujours avec de faibles moyens techniques et technologiques;

le secteur informel moderne à technologie évolutive composé des activités caractérisées par l'emploi de machines-outils ou d'équipement requérant une qualification plus ou moins élevée ; il ya aussi un début de spécialisation dans les tâches à exécuter avec les machines et nouveaux équipements acquis. La modernité, dans ses formes techniques et technologiques, est bien présente dans l'entreprise où elle se donne à voir dans l'évolution qualitative des procès de travail et de production. L'exemple qui illustre le mieux ce cas est la menuiserie-ébénisterie, avec l'existence d'une machine-outil combinée et de travailleurs qualifiés, ce qui permet de conférer au produit final une grande qualité.

le secteur informel moderne et de transition constitué des activités employant des moyens technologiques en nombre et en niveau de sophistication plus élevés que dans le type précédent ; les travailleurs qualifiés et spécialisés sont également plus nombreux que dans celui-ci; l'organisation du travail est plus rationnelle. Seules les entorses faites à la législation du travail et aux dispositions légales en matière d'imposition, permettent de maintenir de telles activités dans le secteur informel. En fait, ce sont de telles activités qui sont les plus proches des conditions de transition vers le secteur formel, mais encore faudrait-ils que leurs promoteurs y soient mentalement disposés. Il existe une grande proximité

de ces activités avec les PME/MI qui relèvent du secteur formel : seules les dispositions différentes des promoteurs à l'égard des lois et règlements les séparent.

Les capacités développantes du secteur informel

Les acteurs du secteur informel sont ballotés entre deux systèmes socioculturels différents qui fournissent les référentiels par rapport aux quels, dans le champ des contraintes aux quelles ils sont quotidiennement confrontés, ils orientent leurs pratiques et leur donnent sens, celui la même qui à leurs yeux semblent s'adapter au mieux aux caractéristiques particulières de leurs intérêts et de leurs croyances ou de leur éthique.

Le degré d'adhésion des acteurs du secteur informel à l'un ou à l'autre système de référentiels, leur projet d'avenir personnel, les contraintes subies, etc., sont autant de facteurs qui définissent la nature et la façon dont ils investissent psychologiquement, socialement et économiquement leurs entreprises. Le sort de l'entreprise, c'est-à-dire son devenir, et en conséquence sa dynamique évolutive, dépendent de cet investissement multiforme qui fonde ses capacités développantes.

Deux indicateurs permettent de saisir les capacités développantes des activités du secteur informel. Il s'agit, d'une part, de la part du profit engendré qui est investie dans la production, et d'autre part, corrélativement du domaine sociétal dominant vers le quel l'affectation du surplus dégagé est faite. Il se dégage de cette considération la typologie suivante :

le secteur informel de survie composé d'activités où le capital investi est dérisoire et qui ne permettent d'engendrer qu'un revenu très faible, lequel le plus souvent se situe bien loin en deçà du minimum vital. Ici, seule l'insertion du promoteur dans des réseaux de solidarité familiale et domestique lui permet, en en tirant profit, de faire des économies¹³. De telles activités de survie sont des activités de passage que l'on ne mène qu'à titre transitoire, en attendant de créer les conditions d'une mobilité professionnelle vers d'autres activités plus aspirantes et plus valorisantes. On peut également penser que de telles activités sont des « activités- refuge » que l'on est contraint d'exercer à un moment donné de son parcours professionnel, mais qui ne correspondent nullement à la vocation de ceux qui l'exercent. Les capacités développantes de telles activités ne sont pas nulles en soi, mais en raison du fait que celles-ci sont investies négativement par les promoteurs, cela leur ôte toute possibilité d'évoluer vers de nouvelles formes supérieures. Seul un changement de mentalité des promoteurs et de leurs perspectives entrepreneuriales peut permettre une évolution significative de telles activités, qui restent encore enfermées dans les limites de l'univers socio-mental de leurs promoteurs. L'exemple qui illustre le mieux ce type d'activités est constitué par les laveurs de voitures : ces derniers pourraient se constituer en sociétés de lavage de véhicules, mais aucune perspective n'est envisagée en ce sens pour les raisons déjà évoquées.

le secteur informel de subsistance constitué d'activités dont le capital technique, qui est faible, est composé essentiellement d'outillage manuel ; les revenus, qui sont bas en général, sont principalement affectés aux dépenses domestiques, lesquelles demeurent prioritaires par rapport aux autres charges de production (factures de courant, loyer, amortissement de l'équipement, etc.). Le cout de production ne prend en compte, de fait, que le cout de la matière première et celui de « la main d'œuvre », lequel intègre, mais dans une confusion totale, le salaire du promoteur et les bénéfices que l'activité est supposée engendrer. Dans ce cas, ni l'amortissement de l'équipement, ni le loyer et le courant, ni les

¹³ Les promoteurs de telles activités vivent en général dans la maison familiale où ils sont considérés comme des dépendants et en conséquence pris en charge totalement pour le logement, la nourriture, les soins de santé. Dans d'autres cas, ils vivent en groupe entre eux et se partagent dans un esprit de solidarité certains frais, comme ceux relevant de la nourriture et du loyer.

salaires des apprentis ne sont pris en compte dans la détermination du prix du produit, le quel dans tous les cas ne pourrait permettre de faire face de façon satisfaisante à l'ensemble des dépenses essentielles, à cause de sa faiblesse même : une telle situation ne peut évidemment que plonger, et l'activité, et son promoteur dans une grande précarité. L'action du chef d'entreprise s'inscrit, de fait ici, dans le registre de la logique de l'économie de subsistance : les revenus générés par l'activité sont destinés à la consommation domestique ; et aucune perspective de développement de l'activité n'existe en général.

L'entreprise est confrontée à trois écueils majeurs: la faible consistance du capital, une clientèle à faible pouvoir d'achat et un profit très faible, voire nul, une absence de perspective de changement du côté du promoteur.

Le secteur informel de promotion composé des activités dont les moyens techniques et technologiques sont en quantité et en qualité satisfaisantes ; le niveau de compétence technique du promoteur et des travailleurs est en général élevé ; des règles comptables sont appliquées dans la gestion, mais les profits engendrés, qui sont en général élevés, sont plus utilisés pour assurer et conforter la position sociale acquise du promoteur que pour être réinvestis dans l'activité, la quelle, de ce fait, peut garder pendant longtemps le même niveau d'investissement, alors que l'entrepreneur ne manque pas de moyens financiers pour la faire développer. Le promoteur de l'activité, pour qui sa propre promotion sociale demeure une priorité, a en général des ambitions limitées sur le plan économique, ce qui fait qu'il demeure prudent, évite de prendre des risques et manifeste une certaine aversion au crédit bancaire, surtout si celui-ci doit l'obliger à hypothéquer ses biens. Mais, il est aussi le plus souvent un homme de réseaux, ce qui lui ouvre des opportunités économiques : il accède facilement aux marchés publics, à la sous-traitance avec le secteur privé, etc., mais il ne daigne investir que quand l'exécution d'un marché important gagné l'y oblige. De même il ne cherche à se conformer aux lois et règles e totalité que quand les conditions d'accès aux marchés public et à la sous-traitance l'y obligent. L'entreprise alterne des périodes de formalisation maximale et d'informatisation partielle au gré des intérêts du promoteur.

Le secteur informel de transition constitué des activités dont les moyens techniques et technologiques, qui sont en quantité et en qualité satisfaisantes, sont des plus modernes en général ; il ya un effort élevé pour une organisation rationnel et systématique de l'espace de production ; la recherche de profit est manifeste ; il existe une production à une échelle élargie, qui résulte à la fois d'un début de production en série et d'un réinvestissement d'une partie du profit soit dans l'outil de production soit dans de nouvelles activités productives : on commence à produire pour le marché et ou à amorcer une extension du champ entrepreneurial; il existe un salariat avec des contrats à durée déterminée ou indéterminée, selon que la production vise à satisfaire des commandes ponctuelles ou un marché en expansion. Dans de telles activités, le patron s'extraie de la production pour se consacrer à plus particulièrement à des taches de gestion ou de relations publiques ; le recours au crédit bancaire est également courant; de même l'accumulation à des fins de réinvestissement constitue une préoccupation importante chez le promoteur de l'activité.

La motivation d'entreprendre s'étaye ici non pas sur une volonté d'accès à une promotion sociale qui est en fait déjà acquise, mais surtout sur une volonté d'extension et d'expansion, de production à une échelle élargie. On assiste avec de tels entrepreneurs à l'émergence d'un véritable changement de perspectives entrepreneuriales: il existe une grande proximité d'une part

structurelle, c'est-à-dire entre de telles activités du secteur informel et les activités de même nature du secteur formel, et d'autre part mentale, c'est-à-dire entre les visions du promoteur du secteur informel et celles des chefs d'entreprise du secteur forme. Dans de telles activités, l'informalisation est véritablement marginale, car dans les aspects essentiels du fonctionnement de l'entreprise la formalisation est non seulement dominante, mais permanente aussi : l'activité est enregistrée et

l'entrepreneur s'acquiesce régulièrement de ses obligations fiscales ; le salariat formel existe, même s'il concerne un nombre réduit de travailleurs et est souvent associé à un salariat informel dominant ; le recours à la comptabilité est quasi permanent, etc.

Le concept de transition utilisé s'explique ici par le fait que l'élément générateur et organisateur de toutes ces caractéristiques déjà énumérées se trouve être la volonté du promoteur d'inscrire délibérément, l'essentiel de ses pratiques entrepreneuriales, sous le même registre référentiel que celui des chefs d'entreprise du secteur moderne.

Conclusion

La complexité de la réalité que peut recouvrir le secteur informel, qui est très dynamique, doit inciter les analystes à faire preuve à la fois de rigueur, de perspicacité, de souplesse et d'esprit de prospective dans leur analyse. On ne peut pas définir une chose simple, statique, stable de la même manière qu'on le ferait pour une chose complexe, instable, évolutive, diversifiée dans ses formes, etc.

Les différentes définitions passées en revue et discutées, pèchent par leur relativisme ; elles doivent être intégrées dans une définition plus globalisante et plus ouverte qui pourrait prendre en compte les divers cas de figure susceptibles d'être rencontrés dans le secteur informel.

Mais une telle définition, quelle que soit sa pertinence du moment, peut dans l'avenir souffrir de limites révélées par son incapacité à rendre compte de nouveaux cas émergents, d'où la nécessité de tester périodiquement les définitions pour jauger leur degré de validité.

Le secteur informel des TIC, sur lequel peu d'investigations empiriques suivies d'analyses théoriques approfondies ont été faites, peut servir de cadre de test pour cette définition. Aussi l'étude sur le secteur informel des TIC qui est en cours est-elle d'une importance capitale à nos yeux de ce point de vue. Mais elle l'est également pour d'autres raisons aussi essentielles, mais sur d'autres plans : l'apport du secteur informel des TIC dans le développement des pays concernés par l'étude, vu la part de plus en plus importante que prennent les TIC dans la conclusion des échanges économiques, et dans la formation et la confortation des relations sociales.

BIBLIOGRAPHIE

BIT, *Le dilemme du secteur non structuré, Rapport du Directeur Général, Conférence internationale du Travail*, 78 session, Genève 1981.

De Soto, H. *L'autre sentier. La révolution informelle dans le tiers monde*, Paris, La Découverte, 1994.

Gaufryau, B ; Maldonado C. *Secteur informel : fonctions macroéconomiques et politiques gouvernementales, le cas du Sénégal*, Genève, BIT, 1997

Lachaud, JP, *Le marché du travail en Afrique*, Genève, Institut international d'Etudes sociales, BIT 1986.

Maldonado, C. *Petits producteurs urbains d'Afrique francophone. Analyse et politiques d'appui*, Genève, BIT, 1987.

Le secteur informel en Afrique face aux contraintes légales et institutionnelles, Genève, BIT, 1999.

Niang Abdoulaye « Le secteur informel en milieu urbain du Sénégal : un recours à la crise, définitions et données empiriques ». in *Afrique, Recherche et Développement* (URED), n°1, mars 1993, pp25-47.

« Le secteur informel, une réalité à ré-explorer : ses rapports avec les institutions et ses capacités développantes », in *Afrique et Développement*, vol XXI, N°1, 1996, pp 57-80.

« Le secteur informel en milieu urbain, un recours à l'emploi », in Sous la Direction Babacar FALL, *Ajustement Structurel et Emploi au Sénégal*, Série de livres du CODESRIA, Paris, Karthala, 1997, pp29-55.

Penouil , M . Le développement spontané, Paris, Pédone, 1986.

La transition de l'activité informelle à la PME est-elle possible ? Bordeaux, CED, 1998.

Van Dijk, MP. Sénégal, le secteur informel de Dakar, Paris, L'Harmattan, 1986 .

Zarour, C. Etude du secteur informel de Dakar et de ses environs, Sénégal, USAID, 1986.

10 Annexe 1 : Manuel de l'enquêteur

10.11. PRESENTATION DE L'ENQUETE

L'enquête sur le secteur informel des TIC est une enquête rentrant dans le cadre du projet Yam Pukri / CRDI intitulé « Dynamique et rôle économique et social du secteur informel des TIC en Afrique de L'Ouest et du Centre : Cas du Burkina Faso, du Cameroun et du Sénégal » C'est une enquête auprès des acteurs du secteur informel des TIC qui vise les objectifs suivants:

- à caractériser le secteur informel des TIC et état de ses dynamiques actuelles permettre et fournir des informations sur la situation du secteur informel des TIC au Burkina (acteurs de l'activité, situation dans l'activité, type d'activité, forme d'organisation de l'activité, financement de l'activité, contrainte de l'activité, innovation dans l'activité, environnement de l'activité, etc.) ;
- à déterminer le rôle social et économique du secteur informel des TIC en déterminant la part réelle du secteur dans la création de la richesse nationale et son apport à d'autres activités socio-économiques, politiques et culturelles;
- à déterminer un cadre réglementaire et juridique du secteur par la nécessité éventuelle de son organisation, sa place dans les politiques et stratégies des TIC, ses besoins en appuis institutionnelle et financier, etc.

L'enquête va toucher personnes dans chacun des pays concernés. Chaque enquêteur va avoir à sa charge un certain nombre d'acteurs du secteur informel des TIC à enquêter. Pour chaque acteur, il y a un type de formulaire à remplir.

Une fois que l'enquêteur aura trouvé l'acteur qu'il doit enquêter, il doit commencer à remplir le questionnaire.

Les chiffres et les bacs correspondent aux codes. Pour chaque individu et pour chaque question, vous encadrez directement le chiffre code correspondant. Lorsque la question a des bacs comme zones de codage, par exemple a 2 positions, on remplit toutes les cases en cadrant les chiffres à droite (par exemple une personne âgée de 6 ans sera codée 06).

10.22. PRESENTATION GENERALE DE LA FICHE D'ENQUETE

La fiche d'enquête présente 13 parties dont 11 modules comportant les questionnaires relatives à l'enquête. La première partie, place l'enquête dans le contexte de l'étude et précise ses objectifs. Cette partie permet de présenter aussi l'enquêteur et doit mettre l'enquêté en confiance pour répondre aux questions. La deuxième partie donne les éléments d'identifications de la fiche d'enquête et fait l'objet d'un remplissage par l'enquêteur. Le premier module comporte 8 questions sur l'identification du promoteur de l'activité (module A). Le deuxième module porte sur 6 questions relatives à l'identification de l'établissement ou de l'activité (module B). Le troisième module présente 4 questions qui permettent une caractérisation du lieu d'exercice de l'activité (module C). Le quatrième module comporte une seule question ayant trois sous-questions en rapport avec les activités exercées exclusivement dans le domaine des TIC (module D). Le cinquième module, avec ses 12 questions, est relatif aux relations clients-fournisseurs et au mode de paiement (module E). Quant au sixième module, il comporte 8 questions qui abordent le marché et la concurrence (module F). Le septième module, avec ses 7 questions, nous amène à l'appréciation du marché (module G). Le huitième module couvre les relations avec les institutions financières, et de micro crédits avec ses 14 questions (module H). Le

neuvième module, avec ses 8 questions, apporte un éclairage sur les relations avec les structures d'appui (module I). Les relations avec l'administration sont abordées dans le dixième module qui présente 9 questions (module J). Les perspectives sont abordées dans le onzième et dernier module du questionnaire avec 8 questions (module K).

10.3 PRESENTATION DES MODULES DU QUESTIONNAIRE.

Le questionnaire proprement dit de la fiche d'enquête se repartit en 11 modules. Chacun module recherche une catégorie d'information à travers une série de questions. Nous essaierons d'explicitier pour chaque module l'information recherchée à travers chacune de ses questions.

10.3.1 Module « Identification du promoteur de l'activité »

Il vise à apprécier les caractéristiques personnelles du promoteur de l'activité ou de l'établissement informel des TIC. Les 8 questions qu'il comporte sont simples et ne nécessitent pas d'explications particulières. Pour la question **A3**, seul le dernier niveau d'éducation sera considéré. A la question **A4**, Toutes les modalités peuvent concernées à la fois pour un même individu. La question **A7** permet de connaître la zone géographique de provenance de l'enquêté avant son installation dans la localité où il exerce son activité.

10.3.2 Module « Identification de l'établissement ou de l'activité »

Avec ses 6 questions, il permet d'identifier le type de l'établissement ou de l'activité qui porte sur les informels des TIC. Les questions **B1**, **B3**, et **B5** n'autorisent que la rétention d'une et une seule modalité par question. Dans la question **B2**, si l'enquêté n'est pas en mesure de donner l'année de création de l'établissement ou de l'activité, il faudrait l'estimer en lui demandant le nombre d'années d'existence de l'établissement ou de l'activité. Dans la question **B4**, la modalité « total » permet d'obtenir le nombre total d'employés sans distinction de statut salarial et de sexe. Les modalités salariés et non salariés fournissent le nombre de salariés et de non salariés sans distinction de sexe.

10.3.3 Module « Caractérisation du lieu d'implantation de l'établissement ou d'exercice de l'activité »

Il permet de voir dans quel type d'environnement est logé l'établissement ou l'activité et les commodités de travail qui s'y trouvent. Une personne qui exerce son activité sans avoir un local fixe peut choisir comme réponse l'ensemble des modalités (réponse) de la catégorie « sans local professionnel ».

10.3.4 . Module « Activités exercées dans le domaine des TIC »

Ce module permet de connaître l'activité principale exercée par l'enquêté dans le domaine des TIC. Un enquêté pourrait être concerné par plus d'une modalité de chacune des trois sous-questions de ce module. Mais il convient de se focaliser sur les domaines principaux et les activités principales de l'enquêté qui généralement ne peuvent être au-delà de trois.

10.3.5 . Module « Relation clients-fournisseurs et mode de paiement »

Ce module permet de mettre en évidence les types de clients, de fournisseurs, de relations liant l'enquêté avec ses clients ou/et avec ses fournisseurs. Les modes de paiement entre l'enquêté, ses clients et ses fournisseurs y sont aussi soulevés. Il permet aussi de mettre en évidence les informations sur la caractéristique démographique de la main d'œuvre et des emplois que demandent l'activité. Les

informations sur les équipements utilisés et les charges induites par l'exercice de l'activité y sont aussi abordées.

Les questions **E1, E2, E3, E4, E5, E6, E7, E8** peuvent être multimodale. C'est-à-dire qu'à chacune de ces questions, un enquêté, peut y fournir plusieurs réponses. Le remplissage du tableau de la question **E10**, selon les réponses données par l'enquêté, se fait en fonction des codes des modalités données dans la dernière colonne du tableau. Chaque code correspondant à une réponse des différentes modalités figurant dans les colonnes du tableau. Pour les codes de la modalité « scolarité », on prendra ceux correspondant aux modalités de la question **A3** du module « **Identification du promoteur de l'activité** ». Les réponses liées aux modalités, contenues dans les colonnes, des tableaux des questions **E11, E12 et E13** ont les codes détaillés dans chacun des tableaux. Il suffit de s'y reporter pour remplir ces tableaux en fonction de la réponse de l'enquêté. Tous les montants de somme d'argent communiqués par les enquêtés doivent être ramené au nombre de mille francs que ces montants comportent.

10.3.6 . Module « Marché et concurrence »

Il permet de recueillir, à travers ses questions, les informations sur l'état du marché de l'activité et de la concurrence qui sévit dans le secteur de l'activité. Les informations sur la promotion de l'activité de l'enquêté y sont aussi recueilli.

Un enquêté peut fournir plusieurs réponses à une des questions **F3, F4, F7 et F9**. Ces questions sont donc multimodales. Les autres questions restantes du module, n'autorise qu'une seule réponse par question. Leurs modalités sont donc exclusives.

10.3.7 Module « Appréciation du marché »

Il permet de recueillir l'opinion de l'enquêté sur le marché de l'activité. Et qui dit opinion dit subjectivité. A travers les questions de ce module, nous connaissons l'opinion de l'enquêté, et donc des tendances, sur les marges des produits de l'activité, sur son bénéfices et chiffre d'affaires tirés de l'activité, sur ses clients et sur les prix de vente des produits de l'activité. Les modalités des questions de **G1, G2, G3, G4, G5, et G6** sont mutuellement exclusives. A ces questions on ne peut donc que recevoir qu'une réponse par question. La réponse à la question **G7** peut être multiple.

10.3.8 Module « Relation avec les institutions financières et de microcrédits »

C'est un module qui doit mettre à nue la nature des relations entre l'enquêté, donc de son activité, avec les institutions financières et de microcrédits. Les questions dévoileront la ou les sources du capital ayant permit la mise en place de l'activité de l'enquêté, les difficultés d'accès aux crédits (garantie demandée, lourdeur administrative, plafonnement des montants demandés etc.), la ou las destinations des crédits obtenus et les difficultés de remboursement des crédits obtenus.

Les questions **H2, H4, H6, H7, H10, H11 et H15** peuvent chacune avoir des réponses multiples. C'est-à-dire que pour la même question, l'enquête peut donner plusieurs réponses. Les réponses de ces questions ne sont donc pas mutuellement exclusives.

10.3.9 . Module « Relation avec des structures d'appui »

Ce module permet de savoir si l'enquêté est adhérent à une association professionnelle du secteur de son activité, les motivations qui sou tendent son adhésion et les retombés attendus.

Les réponses aux questions **I1, I1a, I1b, I2, I3, I4** et **I5** sont mutuellement exclusives. Donc, chacune de ces questions ne peut avoir droit qu'à une réponse. Par contre, les questions **I6, I7** et **I8** peuvent accepter des réponses multiples.

10.3.10 . Module « Relation avec l'administration »

Ce module vise à donner les informations sur la présence de l'administration publique dans l'activité exercée par l'enquêté. Surtout à travers sa composante de formalisation de l'activité et son composant impôt.

Les questions **J1a, J3a, J4a** et **J5** sont autorisées à avoir éventuellement plusieurs réponses par question. Leurs réponses ne s'excluent donc pas mutuellement. Pour les besoins de l'étude, on impose aux questions **J7, J8** et **J9** de n'avoir qu'une seule réponse par question.

10.3.11 Module « Perspectives »

Les informations sur les perspectives d'évolution dans l'activité seront recueillies dans ce module. Il possède 8 questions, avec des sous questions pour certaines. Les questions, **K1, K2a, K3a, K3b, K3c, K4b, K5a, K5b** et **K6** sont des questions pouvant avoir de multiples réponses. Les réponses n'étant pas mutuellement exclusives.

10.4. INSTRUCTIONS PREALABLES

4.1. Les enquêteurs doivent :

- entourer le chiffre devant la modalité correspondant à la réponse de l'enquêté (la modalité choisie) pour les questions à une seule réponse ;
- noter dans chacune des cases correspondantes le chiffre correspondant à la réponse pour les questions où plusieurs réponses sont demandées (sur différents items).

4.2. Les questionnaires doivent être remplis au bic. L'enquêteur doit faire attention en remplissant les questionnaires :

- Ecrire clairement et distinctement les chiffres ou mots ;
- Entourer les chiffres en faisant attention de ne pas déborder sur les cases ou questions autour ni sur les parties grisées.

4.3. En dernier recours, si après avoir vraiment insisté, l'enquêté est incapable ou ne veut absolument pas donner de réponse, l'enquêteur doit écrire « Ne sait pas » ou « Ne veut pas répondre » à côté des questions ou cases (avec éventuellement une remarque ou explication) pour montrer qu'il a insisté (et rassuré, mis en confiance) la personne enquêtée.

4.4. Remarque : un questionnaire qui comporte beaucoup de « Ne sait pas » ou un grand nombre de questionnaires pour un même enquêteur comportant de « Ne sait pas » pourrait vouloir dire que l'enquêteur n'a pas fait correctement son travail : soit il n'insiste pas assez, soit il passe trop rapidement sur les questions, soit il ne sait pas rassurer et mettre en confiance les personnes enquêtées. Le superviseur peut ainsi intervenir et faire une remarque à l'enquêteur pour mieux le sensibiliser ou lui donner un avertissement.

4.5. Lorsque l'enquêteur doit traduire et/ou expliquer les questions, il est dès fois nécessaire qu'il se réfère (et donne éventuellement des exemples/précisions) compte tenu des réalités locales

10.5. QUELQUES PRECISIONS UTILES SUR CERTAINES QUESTIONS

En principe, les modalités de réponses à chaque question sont exposées explicitement (et de façon claire) dans le questionnaire. Nous donnons toutefois ici quelques précisions supplémentaires pour certaines questions où des explications semblent utiles.

10.5.1 . Age

On cherche à obtenir l'âge de la personne (en années révolues, c'est à dire son âge lors de son dernier anniversaire).

10.5.2 Etat matrimonial

Il s'agit de transcrire la « Situation matrimoniale » exacte **au moment de l'enquête** (même si un changement de situation est prévu dans les jours suivants). Une personne est dite mariée si le mariage est reconnu par la société (traditionnelle), par l'administration (civil) ou par la religion. Les filles de 12 ans et plus, et les garçons de 15 ans et plus doivent obligatoirement répondre à cette question.

10.5.3 Aide familiaux

Cette modalité est relative aux personnes qui travaillent dans le micro entreprises des ménages (échope, petit commerce à domicile, artisanat, etc.) dans lesquels ils habitent sans percevoir une rémunération fixe en espèce. La contrepartie de son travail est souvent payée en nature (logement, nourriture, etc.). Il ne faut pas confondre un aide familial et un domestique, ce dernier étant salarié.

10.5.4 Ouvrier et employé qualifié

Ce sont les personnes qui ont bénéficié d'une formation spécifique dans leur emploi. Ceux qui n'ont pas cet avantage ou qui ne peuvent pas être considérés "qualifiés" sont à classer en employé et ouvrier semi qualifié.

10.5.5 Manœuvre

Cette catégorie comprend les salariés n'ayant aucune qualification spécifique comme les dockers, les plantons, les filles de salle, les gardiens, etc.

NB. Patron et travailleur à son propre compte. Une personne est patron *si son activité emploie au moins un salarié ; le travailleur à son propre compte n'emploie aucun salarié*, tout au plus il peut utiliser des apprentis et des aides familiaux.

10.5.6 Heures de travail

C'est le volume horaire que l'on veut saisir et non plus le nombre de jours de travail. Dans le cas où on a des problèmes pour déterminer le volume d'heures, on comptera 8 heures par jour.

5.7 Revenu mensuel : Cette question est d'une part très importante et d'autre part difficile à saisir. Il faut donc y mettre une attention particulière. Prenez votre temps et n'hésitez pas à aider l'enquêté à se souvenir de ses revenus. Si cela est nécessaire, établissez des comptes sur un bout de papier avant de convertir la somme en revenu mensuel.

Pour les travailleurs dépendants, indiquez la somme totale (nette des retenues et cotisations) perçue au cours du mois précédent l'enquête. Si possible, consultez la feuille de paye du mois dernier. Pour les salariés, le calcul du revenu mensuel ne pose pas de problème, dans la mesure où la plupart d'entre eux sont mensualisés. Au cas où ce revenu n'est pas mensuel, il faut le convertir. Par exemple s'il s'agit d'un salaire journalier, il faut le multiplier par le nombre de jours travaillés dans le mois.

Pour les patrons et indépendants, il faut faire le calcul pour arriver au revenu net d'exploitation. Ce revenu est égal aux recettes totales moins dépenses totales (consommations intermédiaires, frais de personnel, impôts, intérêts et dépenses d'investissement). Pour certains non-salariés, le mois peut n'avoir aucun sens en tant que période de référence. Il faut alors laisser la liberté à l'enquêté de choisir la période de référence qui lui convient le mieux pour établir ses comptes. Vous l'aidez s'il montre des difficultés à établir son revenu. Ce n'est qu'en dernière instance que vous convertirez le revenu déclaré par l'enquêté en revenu mensuel (revenu de la période de référence multiplié par le nombre d'unités de référence dans le mois).

Dans le cas où l'enquêté a travaillé toutes les semaines au cours du mois, le nombre de semaines par mois est 4,3.

5.8. Grande entreprise, PME, micro-entrepris. La dimension d'une entreprise est souvent évaluée par rapport au nombre de ses employés (taille). Il n'y a pas de critère universel pour déterminer le seuil à partir duquel une entreprise est grande, petite ou moyenne.

Communément, la classification suivante est appliquée :

- les grandes entreprises ont au moins 250 employés ;
- les entreprises sont moyennes entre 20 et 249 employés ;
- les petites correspondent alors celles ayant moins de 20 employés.

Parmi ces critères, on peut distinguer les micro-entreprises, qui composent majoritairement le secteur informel, et qui correspondent en général à celles ayant moins de 5 employés.

10.6 ORGANISATION DE L'ENQUETE

L'enquête sur le secteur informel des TIC effectuée dans le cadre d'un projet de recherche sous-régional sur la « Dynamique et rôle économique et social du secteur informel des TIC en Afrique de L'Ouest et du Centre : Cas du Burkina Faso, du Cameroun et du Sénégal ». M. Mme ... a la responsabilité de conduire l'enquête grâce à l'appui technique et financier du CRDI.

Ainsi, au niveau national, l'enquête secteur informel des TIC est placée sous la responsabilité de M. Mme..... Il (elle) en assure la direction technique

Vous serez sélectionné pour travailler sur l'enquête comme membre d'une équipe comprenant 4 enquêteurs/enquêtrices. Il sera également recruté un contrôleur/codifieur et une opératrice de saisie dans le cadre de cette opération.

10.7-ROLE DE L'ENQUETRICE/ENQUETEUR

L'enquêtrice/enquêteur représente un élément essentiel de la réussite de l'enquête secteur informel des TIC car c'est elle/lui qui recueille les informations auprès des enquêtés. Ce faisant, de ses performances, dépendront en grande partie le succès de l'enquête secteur informel des TIC. De façon générale, les tâches d'une enquêtrice/enquêteur seront les suivantes :

- trouver les individus répondant aux critères de l'échantillon qui lui seront désignés par le chef d'équipe;
- leur administrer les questionnaires;
- vérifier systématiquement si toutes les questions ont été posées et que les réponses enregistrées sont suffisamment claires et lisibles ;

Ces tâches vous seront enseignées plus en détail pendant la session.

10.8FORMATION DES ENQUETRICES/ENQUETEURS

L'administration d'un questionnaire s'effectue suivant des règles à observer scrupuleusement. Certaines personnes y parviennent avec plus d'aisance que d'autres, mais il faut retenir que l'on ne devient un/une bonne enquêteur/enquêtrice qu'avec de l'expérience. C'est pourquoi votre formation comprendra à la fois des aspects théoriques et pratiques. Pour vous en sortir, il vous faudra lire attentivement ce manuel, ainsi que le questionnaire, en soulignant tous les points qui vous semblent peu clairs. Soulevez-les tous afin d'éviter de commettre des erreurs pendant le déroulement des enquêtes de terrain.

Vous pouvez vous aider mutuellement en discutant des situations rencontrées dans la pratique et au cours de situations d'interviews réelles. Au cours de la session, vous assisterez à des interviews de démonstration conduites devant vous par des formateurs comme exemples des procédures d'interview.

Par la suite, vous pratiquerez la lecture du questionnaire à haute voix devant une autre personne plusieurs fois afin d'être à l'aise lors des enquêtes de terrain. Enfin, vous-vous livrerez à l'administration du questionnaire entre vous. Vos progrès seront notés au fil des exercices et compteront beaucoup dans la désignation finale de ceux et celles qui participeront à l'enquête. Ces tests permettront d'évaluer votre connaissance et votre compréhension du questionnaire et des procédures d'enquête.

10.9.SUPERVISION DES ENQUETRICES/ENQUETEURS

La formation se poursuivra au-delà de ces deux jours. Elle est un processus continu et votre chef d'équipe la poursuivra sur le terrain afin d'assurer la qualité des données de l'enquête secteur informel des TIC. Ils v a :

- observer certaines de vos interviews pour s'assurer de la bonne conduite ;

- vérifier l'exactitude et la cohérence des réponses ;
- vous aide à résoudre les problèmes quotidiens.

10.10 . REGLEMENTS

Votre présence à la formation est obligatoire. Toute absence, même justifiée, sera motif d'exclusion de l'équipe. Pour que les objectifs de l'enquête soient atteints, les enquêteurs et enquêtrices doivent observer scrupuleusement le code de conduite :

1. Votre présence est exigée chaque jour de travail sur le terrain.
2. Sauf en cas de maladie, toute absence (qu'il s'agisse d'une journée entière ou d'une partie de la journée), sans approbation préalable sera motif d'exclusion de l'équipe.
3. Les retards sont absolument proscrits.
4. La sélection se fera selon les compétences liées à la performance, la capacité, et les résultats des tests durant la formation.
5. Au cours de l'enquête de terrain, votre conduite doit être professionnelle et votre comportement exemplaire.
6. Pour assurer la réussite de l'enquête, le travail en équipe est fortement recommandé, notamment en partageant les difficultés, en coopérant et en se soutenant mutuellement.
7. Il est indispensable que les données recueillies pendant le travail sur le terrain soient à la fois exactes et valables. Pour contrôler les données inexacts ou non valables, des vérifications au hasard seront effectuées. On pourra licencier les enquêtrices/enquêteurs à tout moment, durant le travail sur le terrain, si leur performance ne permet pas de garantir les résultats de haute qualité exigée par cette enquête.
8. Les moyens de transport et de communication ne sont fournis à l'enquête que pour utilisation officielle. Toute personne qui les utilise pour une raison personnelle non autorisée sera licenciée de l'enquête.
9. Les données de secteur informel des TIC sont confidentielles. Vous ne devez en discuter avec personne, y compris vos collègues, en dehors de l'équipe d'enquête sur le secteur informel des TIC. En aucune circonstance, l'information confidentielle ne doit être divulguée à des tiers. Les personnes ne respectant pas ces règles, et donc la confiance des enquêtés, seront exclues de l'équipe.
10. La raison première de votre présence sur le terrain est de mener des interviews.

Ainsi, quiconque ne respectant ce règlement et pratique des activités parallèles sera exclu de l'équipe.

10.11 COMMENT EFFECTUER UNE INTERVIEW

Soyez à la fois décontracté(e) et consciencieux (se). Le questionnaire est votre seul support pour poser les questions. Par conséquent assurez-vous que vous comprenez le but exact de chaque question. Cela vous aidera à savoir si les réponses que vous recevez sont adéquates.

Ne reformulez pas les questions, posez les telles exactement telles qu'elles sont écrites. Posez les questions en suivant l'ordre décrit dans le présent manuel. Même si l'enquêté(e) répond à deux questions à la fois, prenez la peine de poser la seconde en rappelant que vous devez poser chaque question individuellement, ou en usant de formule du genre "Juste pour être sûr....." ou "Juste pour me rafraîchir la mémoire....".

Il est capital que vous aidiez les enquêté(e)s à se sentir en confiance pour répondre aisément à vos questions.

Remerciez toujours l'enquêté(e) de sa coopération. Pas de bavardage, le temps vous est compté. Prenez juste le temps nécessaire pour administrer la totalité du questionnaire sans empressement.

10.12 PROBLEMES GENERAUX

10.12.1 Habillement

Votre apparence déterminera la première impression que vous donnerez à l'enquêté(e). Votre tenue vestimentaire pourra influencer l'interview et contribuer à son succès ou à son échec.

Habillez-vous de manière correcte et simple.

10.12.2 Courtoisie et Confiance

Présentez-vous en donnant votre nom et montrez votre identification. Expliquez, exactement comme cela figure dans votre introduction, le but de l'enquête et pourquoi vous voulez interroger votre interlocuteur. Soyez prêt à expliquer ce que l'on entend par confidentialité et aussi à convaincre les enquêté(e)s à participer s'ils se montrent peu pressés. Restez calme et poli(e) à tous moments.

10.12.3 Insistez pour obtenir des réponses adéquates

Faites une pause et attendez si l'enquêté(e) essaye de se souvenir de choses difficiles. Demandez, si nécessaire, à l'enquêté(e) de clarifier sa réponse. Vous avez peut-être mal compris la réponse de l'enquêté(e).

11 Annexe 2 : Document de projet

Contexte et justification du projet

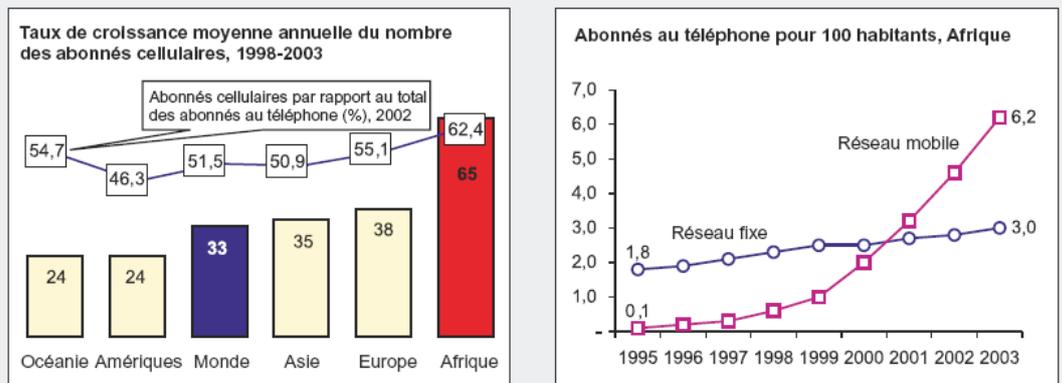
11.1 Essor des TIC dans l'économie des pays africains

L'Afrique est citée parmi les continents qui ont fait, cette décennie, des bonds spectaculaires dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC). Le nombre d'utilisateurs d'ordinateurs, de téléphones mobiles, de téléphones fixes et de l'Internet a connu, à des degrés divers, un accroissement sans précédent.

A titre d'illustration, l'Afrique enregistre un taux de croissance annuel moyen de 65% du nombre des abonnés au téléphone mobile contre respectivement 24, 38% pour les Amériques et l'Europe sur une moyenne mondiale de progression de 33% (World Bank¹⁴ 2006). Le mobile enregistre en effet une progression considérable et a dépassé le fixe en 2001 surtout avec l'introduction des cartes prépayées, plus adaptées à la consommation quotidienne pour une large partie de ce continent qui vit au jour le jour. L'Afrique ayant obtenu ces résultats, on peut dire que ce nouveau mode de communication sied à son environnement et à sa logique. Le continent, surtout la partie subsaharienne se caractérise par un état de pauvreté absolue, une population fortement rurale plus de 60%, (Henri de France; 2001) et une forte proportion de la population active notamment urbaine, (75%, Traoré et al 2000) se trouve dans le secteur dit informel. La mobilité étant le maître mot de ce secteur, on comprend alors pourquoi un tel engouement pour cet outil de communication qu'est le mobile.

Figure 1.1: Communications mobiles en Afrique

Croissance moyenne annuelle en pourcentage du nombre des abonnés aux réseaux mobiles, 1998-2003, régions du monde (à gauche) et nombre d'abonnés à la téléphonie mobile et à la téléphonie fixe pour 100 habitants en Afrique, 1995-2003 (à droite).



Source: Base de données des indicateurs des télécommunications mondiales de l'UIT.

¹⁴ World Bank, 2006, Information and Communications for Development, Global Trends and Policies

En se référant à Hamadoun Touré¹⁵, secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications (UIT), *les pays africains ont connu les plus forts taux de croissance en téléphonie mobile, allant de 50 à 400 pour cent ces trois dernières années. L'Afrique doit maintenant se donner comme objectif de reproduire cette prouesse pour le haut débit, en apportant "l'accès à Internet dans chaque village, chaque école, chaque université, chaque hôpital"*.

En matière de développement de l'Internet, les chiffres de l'IUT montrent que *moins de 4 % des Africains ont accès à l'Internet, la pénétration du haut débit reste inférieure à 1 % et 70 % du trafic total est réacheminé à l'extérieur du continent, d'où un surcoût pour les utilisateurs. D'après la Banque Mondiale, le coût de la connexion à Internet en Afrique est le plus élevé du monde (environ 250-300 USD par mois)*.

Malgré ce sombre tableau en ce qui concerne la pénétration de l'Internet sur le continent qui est pour le moment concentré dans les centres urbains, les TIC ont commencé à redessiner le paysage économique et social des Africains en induisant de nouveaux comportements, font l'objet d'usages multiples et variés et contribuent à la création de nombreux emplois. Dans une perspective de développement économique, il est intéressant de s'interroger sur la dynamique des activités informelles des TIC en Afrique, car la simple observation montre qu'elles se déploient vigoureusement dans tous les pays africains, en particulier dans les villes où se trouve une forte proportion de la demande solvable.

L'essor des TIC en Afrique a intéressé plus d'un opérateur du secteur des télécommunications qui trouve sur ce secteur une mine à exploiter. Le taux de croissance des chiffres d'affaires ainsi que la masse financière dégagée par les entreprises des TIC en Afrique sont très importants. En effet, les opérateurs intervenant en Afrique n'ont pas connu les problèmes de ceux d'outre atlantique qui se sont embourbés avec les achats de sommes pharaoniques des UMTS de 3^{ème} génération dont les anticipations sur leurs développements ne se sont pas avérées exacts. Il y a donc eu comme des éléments de compensation pour ces entreprises qui se rattrapent en Afrique en investissant ou en rachetant des parts d'autres opérateurs nationaux ou privés. Au Burkina Faso, Maroc Telecom, détenu en majorité par France Telecom a racheté 51% du capital de l'ONATEL (Office National des télécommunications) avec 141 milliards de FCFA. La même opération a eu lieu avec sa filiale Orange qui a racheté les parts de plusieurs opérateurs dans la zone subsaharienne.

Sur le plan local, au Nigeria, les études montrent que les investissements dans le secteur des télécom atteignent 3.5 milliards de dollars en fin 2005, se situant juste après le pétrole et le gaz.

En somme, au cours des dernières décennies du siècle passé, les TIC ont radicalement transformé le monde et son potentiel pour contribuer à la réduction de la pauvreté et accélérer la croissance dans les pays en développement s'est très vite accru. La téléphonie mobile permet de mettre en contact les agriculteurs, éleveurs et les entrepreneurs. L'Internet livre aux écoles et hôpitaux des connaissances vitales. Les ordinateurs améliorent le service public et privé et accroissent la productivité. En mettant en relation les gens et les espaces, les TIC jouent un rôle vital dans le développement au plan national et régional et offrent toujours d'énormes perspectives pour l'avenir. Par conséquent, il y a lieu de bien comprendre et de cerner les TIC dans leur trajectoire.

De plus, la spontanéité et la rapidité avec lesquelles les activités TIC se déploient, leur vivacité et les enjeux que les pays leur attachent sont aussi des raisons qui militent en faveur d'une analyse sérieuse desdites activités surtout pour l'Afrique en quête d'une voie de développement. Cela d'autant plus que ces activités se sont beaucoup développées dans un cadre qui échappe parfois au secteur économique formel. En effet; vu le nombre grandissant de la population active qui travaille dans des activités

¹⁵ http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL_ID=25402&URL_DO=DO_PRINTPAGE&URL_SECTION=201.html

informelles liées aux TIC, il est plus que judicieux de porter un regard critique sur la trajectoire de ces activités; leur contribution économique, sociale et politique; leur mutations; les leçons apprises et les tendances qui dessinent une société africaine de l'information.

11.2 Emergence d'un dynamique secteur informel des TIC

Les pays en développement en général et ceux de l'Afrique sub-saharienne en particulier sont confrontés pratiquement aux mêmes problèmes : faibles taux d'alphabétisation, chômage galopant, maladies endémiques, pauvreté. La main d'œuvre est abondante même si elle est non qualifiée. C'est l'une des raisons de l'extension du secteur informel en général perçu comme le "sanctuaire" des laissés pour compte par Lauthier (1994). Selon l'étude sur le secteur informel dans les principales agglomérations de sept Etats membre de l'UEMOA en 2003, le nombre moyen d'années d'étude des chefs des Unités de Production Informelles (UPI) est de 3,4 années, avec 50,9% de femmes et 36,7% de jeunes de moins de 26 ans. Ces différentes catégories sociales sont celles vulnérables face à la pauvreté. Par ailleurs, le secteur informel demeure actuellement le premier pourvoyeur d'emplois en Afrique sub-saharienne. Il occupe 75% des emplois urbains, Traoré et al (2000).

Les données sur les performances économiques du secteur informel sont éloquentes quant à son importance. En effet, le chiffre d'affaires est, selon cette même étude, de 5.905,3 milliards pour les sept agglomérations. La production et la valeur ajoutée se chiffrent respectivement à 3.824,2 et 2.523 milliards. Dans ces sept Etats, la valeur ajoutée totale est de 17.255,7 milliards (Annuaire statistique de l'UEMOA 2003), c'est dire, à titre d'exemple, que le secteur informel des différentes capitales représente à lui seul plus de 14% de la valeur ajoutée totale des huit pays pris ensemble. En outre, le secteur informel met à la disposition des ménages les biens et services à des prix accessibles aux ménages qui constituent l'essentiel de leur client, 66% tout en constituant un client important pour les entreprises formelles.

Les activités sont variées et différentes de taille, de nature et de capacités développantes, ce qui a amené Gabriel Boissy à les classer en trois catégories :

- « le secteur informel de subsistance ou de refuge des pauvres » comprenant en général des activités ne demandant pas de qualifications ;
- « le secteur informel de transition » usant d'équipements et de technologies traditionnelles tout en produisant des biens et services à grande valeur marchande et regroupant l'artisanat d'art comme la photographie et la bijouterie, l'artisanat de bâtiment, le commerce localisé dans les souks et les boutiques etc...
- « le secteur informel moderne et celui des nantis du secteur informel » menant des activités de type PME mais leur réticence partielle ou totale aux lois administratives et légales les retient dans ce groupe (artisanat de production, d'art et de bâtiment, les grands commerçants et transporteurs.

Comme nous le verrons dans l'état des connaissances du sujet de notre recherche, on notera que ces classifications ne tiennent pas compte du secteur moderne des TIC alors que celui-ci a offert un nouveau terrain à l'informel de par les nouvelles opportunités qu'il a ouvertes. En effet, le phénomène des nouvelles technologies de l'information et de la communication fait, depuis ces quinze dernières années, des avancées considérables dans les économies de nos pays.

La manifestation de ces opportunités pour l'informel la plus apparente est l'éclosion des télécentres privés, les services de vente de carte de recharge ainsi que la maintenance qui s'apparente plus à des "bricoles" des téléphones portables, des ordinateurs...

A l'origine, l'usage de ces équipements était orienté vers un public intellectuel, lettré et possédant un certain revenu. Pourtant, de plus en plus, l'usage de ces types d'équipements tend à être banalisé, touchant toutes les couches sociales. Le secteur des services qui accompagne cet élan a également suivi la

dynamique d'où une « informalisation » de plus en plus grandissante de ce secteur pourtant de haute technologie.

D'une manière paradoxale, des écoles supérieures en informatique surtout privées ont également accompagné cet essor, déversant en même tant des jeunes diplômés qui ont du mal à trouver un emploi stable et durable. Ces jeunes vont également agrandir le sous secteur de l'informel en travaillant sur de rares contrats individuels implicites de façon générale et se contentant de salaires faibles.

La lutte contre la fracture numérique Nord/ Sud et Villes /campagnes, les politiques en matière de promotion de l'emploi ainsi que la recherche sur la micro industrie et les PME/PMI militent en faveur d'une attention particulière pour analyser l'expansion de ce secteur vu sous l'angle des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Plusieurs enjeux et interrogations se posent quand on aborde le problème. Dans les discours des grandes sociétés TIC, des autorités ou encore des régulateurs, les avis semblent montrer qu'une grande partie de leurs chiffres d'affaires est générée par l'activité du secteur informel des TIC. Plus de 50 milliards de contribution au chiffre d'affaires de l'opérateur historique au Sénégal¹⁶, sans compter le nombre croissant d'emplois créés. Bien que ces chiffres semblent intéressants dans la globalité, une analyse de la formation de ces revenus, leur répartition ainsi qu'une vision de la durabilité des investissements est intéressante à plus d'un titre. Nous avons vu par exemple comment des empires entiers du secteur des TIC se sont effondrés brutalement en Occident suite à des anticipations très poussées et irréalistes (cf Stiglitz).

Une étude réalisée au Cameroun par Anais.ac en 2003-2004, dénombreait environ 12 000 Call Box à travers le pays. De nos jours, ce chiffre a au moins quintuplé.

Incontestablement les TIC, en particulier la téléphonie mobile, ont influencé le mode de fonctionnement des populations dans ces pays. Même dans les coins les plus reculés des villages, on est habitué à voir des personnes âgées avec leur téléphone mobile prêtes à recevoir des appels. Vendeurs dans des villages et acheteurs en ville, négocient les produits au téléphone avant que la transaction ne soit conclue.

Au Burkina Faso, un reportage réalisé en 2007 estime que les trois compagnies de téléphonie mobile totalisent environ 2 300 emplois permanents auxquels s'ajoutent 45 000 autres emplois dans la distribution indirecte des produits et services (télécentres privés, distributeurs de cartes et ventes en détail) et 10 000 emplois temporaires.

Ces chiffres mettent en exergue l'importation d'un secteur informel qui, sous des dehors performants, cache toutefois des conditions précaires des différents employés qui ne bénéficient ni de protection sociale, ni de contrats de travail. La productivité y est très faible et dépasse à peine un sixième (1/6) du chiffre de la productivité dans les grandes entreprises, selon Faure et al (2002). Par ailleurs, les horaires hebdomadaires de travail excèdent parfois 48 heures. Dans de telles conditions les UPI peuvent difficilement faire face aux défis qu'on attendrait d'elles (lutte contre la pauvreté, phénomène de "missing middle").

¹⁶ Aujourd'hui, au Sénégal, les 18500 télécentres comptent 25000 lignes téléphoniques et ont créé 30000 emplois et génèrent 50 milliards de recettes, soit 33 % du chiffre d'affaires de la Sonatel (Source : <http://www.lesoleil.sn/article.php3...>)

Si ce secteur semble réaliser des miracles dans le domaine de l'emploi, il n'en demeure pas moins que ces emplois semblent être similaires à ceux généralement observés dans le secteur informel. Ces derniers semblent se cantonner en outre dans le domaine des services, le domaine de la production étant très marginale. Dès lors on peut s'interroger sur les caractéristiques du secteur des TIC pour un développement de l'Afrique.

La plupart des pays en voie de développement basent leurs cyber-stratégies sur les accès collectifs tels les cybercafés et les télécentres publics. Ces dispositifs soutenus par la communauté internationale dans les endroits non rentables et dominés par le privé dans les espaces marchands semblent être des portails vers l'acquisition de savoirs, les téléservices et le gouvernement électronique. Si la plupart des études montrent le développement de ces accès avec une tendance exponentielle, très peu s'arrêtent sur leur avenir dans un monde en pleine mutation où les technologies évoluent rapidement. Une étude sous régionale sera importante à plus d'un titre. Elle servira de base pour une meilleure connaissance du phénomène, ce qui pourra aider les politiques à prendre des mesures appropriées dans ce climat de libéralisation soutenu et permettre ainsi aux TIC d'être un véritable levier de développement.

11.3 Etat des connaissances sur le secteur informel des TIC

En raison du rôle qu'il joue dans l'économie de pays en développement, le secteur informel a fait l'objet d'attentions soutenues des gouvernements, des bailleurs de fonds, des organismes régionaux et internationaux tels que l'Organisation internationale du travail et des milieux de la recherche. C'est ainsi qu'au cours des années, de nombreuses études et recherches lui ont été consacrées. Comme nous le verrons dans le cadre conceptuel et théorique, le champ d'observation et d'étude du secteur a donné lieu à de nombreuses thèses selon les écoles de pensée économique et sociale. Beaucoup de travaux ont contribué à mieux cerner conceptuellement le secteur en montrant la complexité et la diversité des situations dans lesquelles évoluent les acteurs et ce qui les motive dans leur insertion et leur maintien dans le secteur. Toutes ces études confirment l'importance économique et sociale du secteur dans les pays africains à l'instar de celle, déjà citée, faite par l'Union économique et monétaire ouest-africaine dans plusieurs agglomérations urbaines de ses pays membres (UEMOA, 2003).

Il est remarquable de noter que cette étude ignore totalement les activités qui ont explosé dans ces agglomérations à travers la multiplication des télécentres, cybercafés et autres opportunités d'activités commerciales rentables induites notamment par l'expansion de la téléphonie mobile (vente d'accessoires et de cartes de recharge, réparation de téléphones etc). Comme les autres études connues à ce jour, elle s'est plus appesantie sur les activités traditionnelles du secteur, en particulier le petit commerce, les ateliers de réparation mécanique, les métiers liés à l'habillement et à la coiffure.

Il existe peu d'études et de recherches sur le secteur informel des TIC dans sa globalité, notamment dans ses dimensions économiques. Des travaux antérieurs menés dans le cadre de recherches soutenues par le programme Acacia du Centre de recherches pour le développement et portant sur les télécentres communautaires ont abordé les effets socio-économiques des TIC à travers leur capacité à créer des emplois et à offrir des opportunités de génération de revenus, en particulier dans le cadre des stratégies de durabilité de ces télécentres. C'est dans cette même optique que l'équipe Cyberpop d'Enda Tiers-Monde a conduit entre 2001 et 2003 des recherches sur l'ancrage économique de ses centres de ressources communautaires dont la capacité à générer des ressources financières durables sur la base de l'existence d'une demande solvable au sein des quartiers où ils ont été implantés.

Les travaux de Ouédraogo S (2000, 2002) pour le compte de l'Institut International pour la communication et le développement (IICD) au Burkina Faso soulignent le fait que le phénomène d'appropriation des TIC se limite à des usages basiques (courrier électronique) et que la baisse des coûts et l'importation du matériel informatique de seconde main permettent à de petits entrepreneurs d'ouvrir de cybercafés et de les faire fonctionner avec du personnel possédant très peu de qualifications.

La créativité de ce sous secteur est pourtant sans limites comme le mentionne Annie C Loquay¹⁷ : *les produits informatiques d'occasion alimentent un nouveau marché créateur d'emplois et de ressources dont s'empare le secteur informel. Ce marché proliférant de l'occasion engorge les centres villes et crée de nouvelles formes d'appropriation de l'espace urbain. Les grands commerçants ouest africains du Nigéria du Sénégal acteurs de ce commerce, sillonnent la planète entre les centres de l'économie mondiale et les grandes villes africaines. Sandaga illustre l'efficacité de systèmes et d'agents considérés comme marginaux, informels ou illégaux par rapport au concept traditionnel de l'économie classique et qui généreraient autour de 60% du PIB sénégalais.*

Le réseau de recherche RIA en 2006 a réalisé une étude sur l'accès et l'usage des TIC par les PME dans 14 pays en Afrique. Le but de la recherche était d'apprécier l'impact des TIC dans la productivité de l'entreprise. Une des conclusions est que le secteur informel a la difficulté à faire le passage au formel à cause de trop de procédures administratives qui demandent beaucoup d'argent. De même, la recherche a révélé que les petites et très petites entreprises utilisent plus intensément les TIC que les moyennes entreprises¹⁸.

Les rares études existantes indiquent que le secteur informel des TIC contribue à résorber le chômage des jeunes dans ces pays. Au Cameroun, d'après les statistiques de l'Institut National des Statistiques, l'Etat emploie environ 5% de la main d'œuvre, le privé à peu près de même et le reste évolue dans le secteur informel. A travers ce cas, et bien d'autres dans la plupart des pays africains, l'on voit très bien quelle place occupe le secteur informel dans le marché de l'emploi.

De plus, malgré les énormes profits que génèrent les télécommunications et les activités connexes, et leur part croissante dans le PIB, il n'existe pas d'études sur la contribution du secteur informel des TIC à la richesse nationale. Dans le cas du Sénégal, seules quelques indications paraissant dans la presse ou dans les rapports du syndicat des gérants de téléc centres ou les rapports de l'opérateur donnent une idée de l'ampleur des montants concernés.

Au moment où la plupart des pays africains, conscients de la place croissante des TIC dans leurs économies, misent sur le secteur privé comme levier du développement dans ce domaine, il y a lieu de s'intéresser au dynamisme dont fait preuve le secteur informel dans le marché des TIC. Des recherches en la matière sont d'autant plus opportunes que ce secteur n'est pas bien connu parce que non clairement caractérisé et ses dynamiques actuelles non encore bien cernées. Il existe beaucoup d'interrogations sur le potentiel dont il recèle, les motivations de ses acteurs, les relations avec le secteur formel, et, au-delà des chiffres annoncés et parcellaires, sa contribution réelle à la richesse nationale, à la formation de revenus significatifs pour les promoteurs et à la création d'emplois durables et qualifiés. De même, il est nécessaire de réfléchir sur les cadres réglementaires et les politiques les plus appropriés pour une meilleure exploitation du potentiel dont recèle le secteur informel des TIC et pour favoriser, le cas échéant, le passage de certains de ses acteurs à des activités et des structures d'entrepreneuriat relevant du formel.

Ce sont ces gaps en matière de connaissances sur le secteur informel que la recherche envisagée se propose de combler par la mise à la disposition de l'ensemble des acteurs, en particulier les décideurs politiques, de données empiriques probantes au moment où, sous l'égide de la Commission des Nations

¹⁷ Annie Chéneau-Loquay ,(2003) Les TIC sont elles compatibles avec l'économie informelle en Afrique ? <http://www.cities.lyon.fr/articles/211.html>

¹⁸ <http://www.researchictafrica.net>

Unies pour l'Afrique, certains pays cherchent à donner un contenu plus opérationnel à leurs plans stratégiques de mise en œuvre de leurs politiques TIC. Les propositions et recommandations qu'il est prévu de formuler seront de nature à aller plus loin par des actions plus ciblées et plus concrètes dans ce domaine.

Pour ce faire, nous essayons de formuler, ci-après, les questions et hypothèses de recherche auxquelles la recherche contribuera à apporter des réponses.

11.4 Questions de recherche

La question principale de recherche que nous posons est la suivante :

Dans des économies nationales où la part des TIC continue de croître, quels sont les facteurs explicatifs du dynamisme actuel du secteur informel des TIC et de son rôle économique et social, et comment mieux exploiter le potentiel dont il recèle et favoriser, le cas échéant, et au moyen de cadres réglementaires et politiques appropriés, le passage de certains de ses acteurs à des activités et des structures d'entrepreneuriat relevant du formel ?

Les questions spécifiques peuvent être formulées comme suit :

- **Caractérisation du secteur informel des TIC et état de ses dynamiques actuelles**
- Que recouvre le secteur informel des TIC ? Quels sont les acteurs qui y évoluent : âge, genre, niveau de formation ? Quelles sont les activités qui y ont cours ? Sous quelles formes (entrepreneur individuel ou entreprise) et avec quels financements ?
- Quelles sont les raisons qui expliquent l'expansion et le dynamisme du secteur ? Quels sont les avantages et les inconvénients à évoluer dans ce secteur, en particulier les contraintes rencontrées par certains acteurs désirant changer d'échelle pour aller vers le formel ?
- Quel est le potentiel d'innovation du secteur ? Existe-il des innovations susceptibles de favoriser le passage d'activités informelles vers le secteur formel ?
- Quelles sont les relations avec le secteur formel : complémentarité ou concurrence déloyale ? Existe-t-il des facteurs propres au formel qui expliquent l'essor du secteur informel ?
- **Rôle social et économique**
- Quelle est la part réelle du secteur dans la création de la richesse nationale, d'emplois ou d'activités génératrices de revenus au profit de certaines catégories de la population ?
- Quels sont les apports du secteur à d'autres activités socio-économiques, politiques et culturelles ?
- **Cadre réglementaire et politique**
- Faut-il nécessairement formaliser le secteur en cherchant à le réglementer de façon contraignante ? Quelles en sont les motivations (élargissement de l'assiette fiscale, besoin de durabilité et d'efficacité économique ou autres) ? Ou faut-il laisser le secteur vivre sa propre dynamique interne et créer ses propres opportunités de changement d'échelle ?
- Quelle est la place actuelle du secteur informel dans les politiques et stratégies TIC adoptées par les pays ? De quels appuis et moyens institutionnels, politiques et financiers ses acteurs ont-ils besoin pour mieux entreprendre et de façon durable dans le secteur des TIC ?
- Quelles sont les mesures et/ou les politiques appropriées d'encadrement du secteur et d'accompagnement de ses acteurs qui veulent passer au formel et entreprendre de façon plus

durable : formation, financement, mesures incitatives, notamment d'ordre fiscal, mise en place d'incubateurs, parrainage par des entreprises du formel ? Existe-t-il des exemples probants de politiques allant dans ce sens dans des pays en développement, asiatiques notamment, dont les pays africains pourraient s'inspirer ?

Les hypothèses que nous cherchons à vérifier à travers cette recherche sont ainsi formulées :

- dans des économies nationales où la part des TIC croît de façon continue, le secteur informel y joue un rôle dynamique et contribue au développement économique et social ;
- l'existence d'un cadre réglementaire et l'adoption de mesures politiques appropriés permettent de valoriser le potentiel dont recèle le secteur informel des TIC et favoriser le passage de ses acteurs à des activités et structures d'entrepreneuriat formelles.

11.5 Objectifs

L'objectif général de ce projet est de mieux comprendre les dynamiques actuelles du secteur informel des TIC et le rôle économique et social qu'il joue afin de recommander la mise en place de cadres réglementaires et l'adoption de mesures politiques propices au renforcement des capacités des acteurs qui y évoluent et, le cas échéant, à leur passage à des activités et à des structures relevant du formel.

De façon plus spécifique, le projet vise à :

- caractériser le secteur informel des TIC par l'identification plus précise des acteurs et des activités dans lesquelles ils sont engagés ;
- analyser les dynamiques en cours afin d'identifier le potentiel du secteur, les facteurs explicatifs de son dynamisme actuel, ses forces et faiblesses mais aussi les opportunités et les menaces;
- déterminer le rôle social et économique du secteur à travers sa contribution à la richesse nationale, à la création d'emplois et d'activités génératrices de revenus, et à l'impulsion d'autres secteurs nationaux et locaux ;
- analyser les cadres réglementaires et les politiques existants afin de proposer les adaptations appropriées et mettre à la disposition des décideurs politiques des données probantes destinées à la prise de mesures propices à une meilleure exploitation du potentiel du secteur et au passage au formel de ses acteurs qui en ont le potentiel et les motivations.

11.6 Cadre conceptuel

La recherche proposée devant nous aider à mieux comprendre les dynamiques actuelles du secteur informel des TIC et son rôle économique et social, l'explicitation du cadre conceptuel et théorique du secteur informel d'une manière générale, et son adaptation au secteur des TIC sont proposées ci-après sur la base d'une revue de la littérature et de différents courants de pensée et de nos choix pour l'orientation de notre recherche.

11.7 Le secteur informel

11.7.1 Que faut-il entendre par secteur informel ?

Le vocable « informel » est attribué à Keith Hart (1973 cité par Hernandez 1997), qui le qualifia ainsi d'« innommable », en étiquetant les personnes et les activités en marge de la sphère de l'économie dite moderne. Les définitions du secteur informel varient selon le critère utilisé : juridique, importance économique, intensité capitalistique et sociale.

Ferchiou (1997), considère les entreprises informelles comme étant celles qui évoluent en marge de la légalité, dans une situation d'a-légalité, l'Etat acceptant cette situation soit par impuissance, soit par indulgence. Mais le critère juridique semble trop restrictif pour d'autres auteurs. C'est pourquoi cette conception du secteur informel sera contestée. **Traoré et al (2000)** par exemple pensent que ce critère n'est pas réaliste, car dès lors que ces entreprises paient des taxes (cas de la Contribution du Secteur Informel au Burkina Faso), du moins pour une grande partie d'entre elles, ces dernières sont implicitement reconnues juridiquement. Il faudrait donc des critères plus objectifs pour définir ce secteur.

Des auteurs essayeront d'expliquer l'aspect non structuré par une énumération des caractéristiques plus ou moins communes aux activités du secteur informel. A cet effet, **Ellis (1999)**, définit les entreprises informelles comme des unités à petite échelle où le salariat est absent (ou limité), où le capital avancé par actif est faible, mais où il y a néanmoins échange de biens et services onéreux. Dans ces unités souligne-il, les règles dominantes ne sont pas salariales, mais coutumières, hiérarchiques, affectives et les relations de proximité essentielles.

La définition adoptée par les chercheurs de l'OCDE (Cahier de politique économique n°10) semble plus complète. En effet, ils utilisent une combinaison des trois critères à savoir, le nombre d'actifs, le critère juridique et l'intensité capitalistique. Ces derniers considèrent qu'une micro-entreprise peut être considérée comme informelle si les trois conditions suivantes sont réunies. Il s'agit d'abord du nombre d'actifs qui doit être moins de dix actifs. L'entreprise doit être non recensée et donc ne respectant pas ses obligations légales en matière de sécurité, d'impôts et taxes, de droit de travail etc. En outre l'intensité capitalistique doit être faible, (le capital par actif serait toujours faible, voire insignifiant, capital humain et capital matériel).

Il est généralement admis que le secteur informel est constitué d'activités économiques qui ne sont pas enregistrées non pas par la volonté de se soustraire aux réglementations en vigueur, mais plutôt par l'incapacité des réglementations à s'appliquer à des réalités de nature difficile à saisir. Il comprend les entrepreneurs individuels travaillant à leur propre compte sans employer de salariés de façon permanente et ceux qui peuvent employer des salariés de façon permanente mais le font à un taux de salaire en dessous d'un certain seuil, en l'occurrence le Salaire Minimum Industriel Garanti (SMIG).

11.7.2 Fondements théoriques

La littérature consacrée à l'économie informelle a connu une évolution rapide. En effet, depuis les années 50, on est tour à tour passé des théories de la marginalisation du secteur informel aux théories le valorisant. Quatre courants peuvent ainsi être identifiés: les libéraux, les marxistes, la théorie évolutionniste et la théorie de l'économie solidaire.

A) Les libéraux

Ils ont d'abord adopté une approche fondée sur une logique productive du secteur informel, en rapport avec l'étude des problèmes de chômage urbain résultant de l'exode rural et de la croissance démographique et l'urbanisation rapide. Au moment des indépendances, l'intérêt porté au secteur informel est en grande partie imputable aux travaux de Todaro, (1969) cité par Hernandez (1997), sur le chômage urbain en Afrique.

Dans cette approche, le secteur informel apparaît comme un pourvoyeur d'emplois urbains, permettant d'assurer la subsistance du groupe familial en ville face à la capacité limitée d'emploi du secteur formel. Toutefois, le secteur informel est considéré par les tenants de cette approche comme un secteur résiduel et transitoire appelé à disparaître, absorbé par le secteur formel. Contrairement aux prévisions, cette approche va évoluer dans les années 80 lorsqu'elle se rend compte que loin de disparaître, le secteur informel s'était renforcé dans toutes les économies et en particulier dans celles du tiers-monde face à la crise et aux multiples défaillances de l'Etat dans la gestion du secteur formel, E. M. Hernandez (1997).

Le débat va alors se déplacer vers la légalisation des activités du secteur informel. Les néo libéraux estiment en effet que le secteur informel dispose d'un dynamisme et d'une flexibilité qui le rendent plus apte à faire face à la crise, mais qu'il est contraint à l'informalité et à l'illégalité par un excès de réglementations qui engendre des coûts énormes de formalisation. C'est dans ce sens que le péruvien De Soto (1994) abordera la question du secteur informel. Il soutiendra que le secteur informel péruvien ne pourra émerger que lorsqu'il sera libéré de toute réglementation. Ainsi à l'instar des néo-libéraux, il pense que la solution à un développement économique induit par une synergie de l'ensemble des acteurs de l'économie réside dans la promotion du secteur informel basée sur le marché et la déréglementation.

Cette approche sera nuancée par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) ainsi que par les chercheurs de l'OCDE qui prônent plutôt « mieux » que « moins » d'Etat. Ainsi au lieu d'une absence de l'Etat (le laisser faire, laisser aller), ces derniers préfèrent une intervention destinée à faciliter l'accès aux ressources pour le secteur informel.

B) Approche marxiste

Elle reste toute proche de l'approche néo-libérale, du moins sur un point, en considérant le secteur informel comme un secteur résiduel, car le secteur informel est perçu comme une forme d'accumulation primitive du capitalisme. Cette approche fait donc son analyse en se plaçant dans une logique fonctionnaliste et universaliste, où le secteur informel est perçu comme un secteur exploité par le capital périphérique, à travers la fourniture de biens et de mains d'œuvre bon marché. Ainsi apparaît-il comme une forme de soumission formelle du travail au capital, ses acteurs étant exploités au même titre que les travailleurs dans le secteur formel.

Cette conception a évolué à son tour dans les années 80 sous l'impulsion des auteurs structuralistes, dans un effort pour combler les lacunes empiriques des travaux marxistes antérieurs. Les structuralistes replacent la crise actuelle dans une perspective régulationniste, se référant à la tendance inhérente du capitalisme à générer des crises périodiques. Ils analysent alors « l'informalisation » dans des situations concrètes, comme un processus socio-économique et historique rentrant dans la stratégie globale de restructuration du secteur formel face à la crise. Dans cette approche, la solution à la crise réside dans une restructuration guidée par la connaissance des structures concrètes du secteur informel.

Au-delà de ces courants de pensées qui spécifient le débat autour du rôle de l'Etat face au secteur informel et de son évolution, il y a lieu de souligner, en les comparant, l'évolution dans la conception théorique de la firme indépendamment de son cadre institutionnel d'évolution.

C) Les théories de la firme : théorie classique versus théorie évolutionniste

Les nouveaux développements des théories de la firme analysent le comportement des agents économiques (firmes y compris), non plus à travers une rationalité substantive (théorie classique) mais plutôt à travers une rationalité procédurale.

Empruntée à la théorie évolutionniste, la rationalité procédurale prévoit des ajustements dans le comportement des agents économiques en fonction des informations disponibles et de l'évolution de leur environnement. Dans la théorie classique, la firme est perçue comme un ensemble statique dont la trajectoire parce qu'établie à partir d'informations quasi parfaites, est parfaitement définie et finie. Par contre dans la théorie évolutionniste, l'entreprise (assimilée à l'entrepreneur), est un organisme dynamique qui gère de l'information imparfaite. La firme dans cette théorie se révèle ainsi différente de « la boîte noire », digérant sans "heurts" l'information. Elle devient véritablement un élément cybernétique, Hernandez et al (2003), agaçant de manière astucieuse les compétences organisationnelles à la recherche d'un profit, non nécessairement maximales, mais meilleures, Yildizoglu (2004).

Cherchant un classement des entreprises, les auteurs de cette théorie (théorie évolutionniste) notamment Hannan et Freeman (1985) cité par Hernandez (1997), ont abouti à une trilogie : les entrepreneurs traditionnels, ceux modernes et enfin les entrepreneurs futuristes. Cette classification "contrastée" une fois de plus avec la théorie traditionnelle. En effet le temps inexistant dans cette dernière, est pris en compte. Il devient l'élément fondamental qui détermine la rationalité de l'entrepreneur. Ainsi, tourné vers le passé, il utilise la tradition comme moteur de son action ; ancré dans le présent, il use de l'imitation comme moyen de suivre la mode ; axé vers le futur, il s'appuie sur l'innovation comme vecteur d'avantages stratégiques.

Il ne serait pas pertinent, d'analyser l'entreprise informelle en se basant sur une rationalité purement classique qui conduirait à réduire le champ de l'analyse aux seules variables économiques. Car, comme le dit Copans (1996 cité dans « entreprises et entrepreneurs africains »), « ...l'entreprise africaine serait donc entièrement soumise aux rapports sociaux ambiants. Cette recomposition complète, continue t-il, produirait d'emblée une perversité structurelle interdisant toute gestion "rationnelle", au sens classique du terme, de l'espace entrepreneurial. Ainsi, poursuit-il, les interrogations portant sur la formalisation et l'accumulation au sein du secteur informel conduisent à étudier les petits entrepreneurs dans une perspective aussi bien économique que sociologique ». Ainsi le cadre théorique approprié pour l'analyse de l'économie informelle dit encore populaire est celui de l'économie solidaire.

D) La théorie de l'économie solidaire

La solidarité est rattachée à un principe moral. On a généralement analysé le comportement de l'entrepreneur africain sous cet angle. Copans (1995) soutient par exemple que l'analyse de l'entreprise africaine doit tenir compte des aspects sociologiques. Par ailleurs dans le contexte africain, les analyses opposent à l'accumulation monétaire qui caractérise l'économie capitaliste basée sur l'échange, une accumulation « relationnelle », régie par le principe de « réciprocité ». L'unité économique de base n'est plus le ménage ou l'entreprise selon Fonteneau et al (1999), mais plutôt des réseaux sociaux en « grappe ». Les caractéristiques essentielles de l'économie sociale sont selon ces auteurs: la condition de nécessité et la condition de « communauté de destin ».

Selon ces auteurs en effet l'économie sociale est « fille de la nécessité ». Elle naîtrait de la conjugaison de besoins pressants non satisfaits et de l'inexistence d'alternatives en vertu des moyens disponibles. La

seconde condition relative à la « communauté de destin » traduit l'enracinement de l'économie sociale dans une dynamique collective qui suppose cohésion sociale. Selon certaines études, l'analyse du secteur informel des TIC laissent apparaître les caractéristiques propres à l'économie sociale. Il ressort de l'analyse en effet la primauté du facteur travail sur le capital à travers l'absence d'accumulation de la plupart des unités d'une part. D'autre part les raisons de création des unités répondent généralement à une contrainte de survie (chômage oblige...). Sous cet angle ce secteur s'inscrit totalement dans l'économie sociale dont le cadre opératoire approprié est la théorie de l'économie solidaire.

La sociologie économique a pour objet l'étude des phénomènes économiques à partir d'outils pris à la sociologie (Fontaine, 2004). Elle cherche à étudier l'économie autrement qu'en se basant sur les « paradigmes » néoclassiques en tentant de sortir du carcan utilitariste. Dans cet ordre d'idée, l'économie s'inscrit alors dans une optique où l'homme est au centre de ses objectifs et non seulement la rentabilité économique. Dès lors, la sociologie économique admet la construction sociale de l'économie et étudie « l'action, les institutions et les mentalités économiques ».

L'économie informelle ou populaire, plus que toute autre, s'inscrit résolument dans l'économie solidaire. Il apparaît généralement comme un ensemble d'acteurs qui développent des stratégies de satisfaction de leurs besoins en les appuyant sur des réseaux sociaux. Les élans de production dans ce genre de système s'appuient plus sur le facteur travail et la coopération entre les acteurs que sur des calculs économiques ou sur le capital.

La logique d'économie solidaire s'oppose en certains points à la logique classique. S'exprimant sur le sujet, Hugon (2001) disait, «ce qui est vertu dans une logique communautaire (polygamie, solidarité, respects des normes) devient vice dans une logique d'efficacité (népotisme, clientélisme, tribalisme) ». C'est pourquoi, la recherche de la compréhension du dynamisme du secteur informel des TIC passe par la prise en compte préalable des structures sociales et des systèmes de valeur dans lesquels évoluent les dites micro-entreprises.

11.8 Le secteur informel des TIC

La logique dans laquelle s'inscrit notre recherche part de la reconnaissance de l'existence du secteur informel comme l'un des fondamentaux des économies de pays en développement surtout celles qui relèvent de crises ou continuent de les vivre. Dès lors, nous considérons ce secteur comme une réalité incontournable de nos économies en transition vers l'émergence, selon les vœux et les discours dominants des décideurs politiques. Malgré les politiques et tentatives de l'éradiquer dans certains pays, y compris par des mesures policières, le secteur reste toujours aussi vivace voire dynamique et créatif dans beaucoup de cas. L'option retenue dans notre recherche est celle de la valorisation du potentiel de ce secteur et de créer les conditions réglementaires, institutionnelles et politiques qui peuvent favoriser le passage à des activités et des structures relevant du formel pour ses acteurs qui en ont le potentiel et les motivations.

Bien que les thèses de l'économie solidaire soient plus proches des réalités des pays couverts par notre étude, il serait peu pertinent de limiter les actions du secteur informel comme relevant uniquement et entièrement de la survie face à la crise. Pour le secteur informel des TIC qui s'appuie sur des technologies modernes et à valeur hautement ajoutée pour certaines d'entre elles, il serait plus judicieux de procéder à une caractérisation plus précise de ses acteurs qui y évoluent et des activités. Ceci permettra de distinguer les activités qui relèvent de stratégies de survie et celles qui répondent à d'autres motivations et qui, pour certaines, relèvent d'un secteur moderne non encore étudié ou sont plus en transition en l'absence de cadres et de politiques facilitant le passage à des activités plus formelles. Les leçons tirées du projet financé par le CRDI sur l'insertion des jeunes dans le marché émergent des télé-services au Sénégal ont montré l'existence chez les jeunes d'un potentiel et d'une volonté d'entreprendre de façon durable mais qu'ils n'ont pas accès à des financements, des conseils

stratégiques et d'un accompagnement en matière de formation dans le domaine du management et du marketing.

En passant en revue les différentes conceptions du secteur informel, il est loisible de constater qu'il n'y a pas de consensus, et que les critères varient d'une définition à l'autre. Pour les besoins de notre recherche, nous allons adopter celle proposée par le Professeur Abdoulaye Niang de l'Université Gaston Berger et qui nous paraît la plus compréhensive : « *Le secteur informel est l'ensemble des activités de commerce, de production de biens, de services à valeur marchande, de pratiques associatives d'épargne et de crédit, de transfert et de distribution des ressources, toutes se menant à une échelle plus ou moins réduite, qui échappent partiellement ou totalement à la législation et/ou normes dominantes qui régissent le champ des activités et des pratiques de même catégorie* » (Niang, 1996) .

En appliquant cette conception au secteur des TIC, nous voulons y inclure les activités décrites ci-dessus et relatives aux technologies numériques combinant les télécommunications, l'informatique et l'audiovisuel. Il est intéressant de noter que l'audiovisuel numérique offre des opportunités de génération de revenus et d'emplois à des personnels de plus en plus qualifiés, notamment dans la production documentaire.

12 Méthode de recherche

12.1 Orientation méthodologique générale

L'examen des aspects méthodologiques des études et recherches les plus connues sur le secteur informel permet de mettre en évidence deux écueils rencontrés dans la collecte des données :

- la méfiance manifestée par les acteurs de l'informel et leur refus de répondre à des enquêtes dont ils ne comprennent pas toujours les objectifs si ce n'est une suspicion à l'égard de toute enquête assimilable à des contrôles fiscaux;
- l'accès à des données chiffrées fiables pour un secteur dont beaucoup d'acteurs évoluent dans une grande précarité et n'ont pas de documents sur leurs propres activités ou échappent aux enquêtes à caractère économique s'ils ne sont pas tout simplement marginalisés.

C'est en tenant compte de ces écueils que nous nous proposons d'entreprendre une recherche de nature exploratoire sous la forme d'une étude multi-cas. Cette méthode nous semble être pertinente pour la présente recherche dans la mesure où elle nous permettra de mieux comprendre les dynamiques actuelles et le rôle économique et social du secteur informel par l'observation et l'étude approfondie des particularités de chaque cas et d'obtenir ainsi une richesse de données sur des situations diversifiées propres au contexte de chaque pays surtout que, comme nous le verrons, ces pays sont à des stades différents de l'importance des TIC dans leurs économies nationales. Pour cette raison-là, la comparaison des cas concernera beaucoup plus le phénomène dans un même pays plutôt qu'entre des pays différents. La synthèse qui sera faite des différents cas mettra en exergue les similitudes et les divergences frappantes dans les trois pays.

Pour mener à bien cette recherche, nous adopterons une démarche méthodologique combinant des approches méthodologiques qualitatives et quantitatives pour la collecte et l'analyse des données primaires, lesquelles seront précédées d'une revue documentaire la plus exhaustive possible des sources secondaires existantes. Comme le note le Professeur Niang dans son étude précitée sur le secteur informel « ni le qualitatif ni le quantitatif ne garantissent une totale objectivité; ils tendent à assurer une démarche la plus objective possible ». Cette combinaison d'approches permettra de procéder à la triangulation des méthodes à des fins explicitées plus loin dans la collecte des données.

La recherche sera conduite par des équipes multidisciplinaires nationales sous la coordination d'un économiste ou d'un spécialiste des TIC et comprenant un sociologue et un statisticien.

Dans le but d'obtenir l'adhésion des acteurs de l'informel à notre recherche, nous nous efforcerons de la rendre la plus participative possible en collaborant avec les structures associatives regroupant leurs membres. Cela se fera par des séances d'information préalables aux enquêtes et par une participation d'un membre représentatif de ces associations au comité consultatif qui sera mis en place pour accompagner la réalisation de la recherche.

Le devis méthodologique présenté ci-après fera l'objet d'un examen approfondi lors d'un atelier qui sera organisé au début du projet et qui réunira les membres des équipes nationales.

12.2 Le champ d'observation

Nous allons scinder le champ d'observation en trois parties :

- Le profil des services dans le domaine des télécommunications
- Le profil des services dans le domaine de l'informatique et de l'Internet
- Le profil des services dans le domaine de l'audio visuel numérique

Dans ces profils, on fera une différence entre les métiers qualifiés et les pratiques ne faisant pas appel à une main d'œuvre qualifiée. *Ce tableau est donné à titre indicatif*, le travail de caractérisation du secteur aidera à mieux affiner la typologie en acteurs, qualifications, et types d'activités qui seront pris en compte dans la recherche.

Profil	Non qualifiés	Qualifiés
Télécommunications	Entreprises (ambulantes et fixes) de vente de cartes de recharge Les Call Box	s télécentres privés, activités de réparation de téléphones portables et de ventes d'accessoires
L'informatique et de l'Interne	s vendeurs de composants pour ordinateurs et téléphones portables	bercafés, Les réparateurs et les vendeurs d'ordinateurs de seconde main, Les maintenanciers en informatique Business centers Secrétariats publics Boutiques informatiques et télématiques Les développeurs d'application et de sites webs Les espaces de formation et les enseignants/formateurs en informatique
L'audio visuel numérique	Les photographes Vidéastes Animateurs de radio	Les spécialistes multimédia (montage audio vidéo)

Certaines catégories mentionnées peuvent se retrouver dans les qualifiées ou non qualifiées du fait du degré d'usage ou de maîtrise du métier, ce qui est aussi intéressant du point de vue de la façon dont les TIC sont utilisés dans les pays étudiés. C'est par exemple les vendeurs de composants qui peuvent comporter des acteurs qualifiés comme non qualifiés.

12.3 Le choix des pays

Les pays qui seront concernés par la recherche sont :

- a. Le Burkina Faso
- b. Le Sénégal
- c. Le Cameroun

Situation des TIC dans les trois pays de l'étude

	Burkina Faso	Cameroun	Sénégal
Population	13'634'000	16'600'500	11'935'600
GDP (US\$)	6'046'281'245	17'919'811'050	9'185'277'974

Fixed telephone lines per 100 inhab.	0.70	0.61	2.37
Mobile cellular subscribers per 100 inhab.	7.46	13.80	24.99
Computers per 100 inhab. (2005)	0.24	1.23	2.14
Internet users per 100 inhab.	0.59	2.23	5.45
Broadband Internet subscribers per 100 inhab.	0.01	0.00	0.24
International Internet bandwidth (Mbps)	215	155	1'240

ICT Statistics 2006, ITU

Le choix de ces pays vise à avoir une diversité de situations représentatives du niveau de développement du secteur des TIC dans la région, ce qui permettra d'enrichir l'analyse des données et d'arriver à des propositions tenant compte des contextes particuliers de chacun de ces pays.

Le Burkina Faso est caractérisé par une libéralisation tardive et une situation de pauvreté très avancée. Le secteur de services dans le domaine des téléphones mobiles prend un certain essor avec l'arrivée depuis les années 2000 de deux opérateurs.

Le Sénégal se caractérise par des services plus diversifiés et mieux élaborés avec des tarifs relativement plus abordables en matière de télécommunications. Ce pays étant cité comme un exemple de réussite dans la sous région, l'étude permettra de voir réellement la situation du phénomène surtout avec la prolifération des services à valeur ajoutée.

Une étude au Cameroun faisant partie de l'Afrique Centrale peut donner une vision de la situation par rapport à l'Afrique de l'Ouest. Non seulement le Cameroun va apporter probablement une autre lecture de la situation, mais il est également la plus grande économie des pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et qui comprend les pays suivants : Tchad, Congo Brazzaville, Gabon, Guinée Equatoriale, République centrafricaine, Tchad).

Ces pays font partie de sous-ensembles régionaux, UEMOA en Afrique de l'Ouest et la CEMAC en Afrique centrale, qui ont un même passé colonial, partagent la même monnaie et ont adopté des codes et législations harmonisés dans différents domaines des affaires et du monde de l'entreprise. Ces organisations seront associées à la restitution des résultats de la recherche.

12.4 Collecte et analyse de données

5.5.1 Collecte des données

Revue documentaire

Elle constituera la principale activité préparatoire de la recherche et aidera à la préparation de l'atelier méthodologique qui sera organisé dès le début du projet. Elle se focalisera sur plusieurs aspects dont :

- l'approfondissement de la réflexion sur les problématiques liées au secteur informel dans les économies et sociétés africaines ;
- l'examen critique de méthodes d'enquêtes sur le secteur informel d'une manière générale afin d'identifier les contraintes et limitations méthodologiques et d'en tenir compte dans les approches proposées pour la recherche ;
- l'exploitation de diverses sources secondaires qui compléteront les données primaires qualitatives et quantitatives qui seront collectées sur le terrain, en particulier les documents réglementaires et législatifs (arrêtés, décrets, lois) ainsi que les rapports et études produits par les organismes suivants : directions et agences nationales des statistiques, opérateurs des

télécommunications, ministères (TIC, emploi, jeunesse), organismes internationaux tels que l'OIT, projets et programmes de développement axés sur le secteur informel etc

- l'analyse des politiques et stratégies TIC nationales ainsi que celles des opérateurs et des grandes entreprises ;
- l'étude d'exemples de cadres réglementaires et de politiques ayant réussi dans des pays en développement comme l'Inde qui a mis en place un organisme gouvernemental chargé du secteur dit non-organisé.

Observation

Le secteur informel étant par nature rétive aux enquêtes et entretiens, la méthode de l'observation (participante ou non) sera privilégiée dès l'entame de la recherche et permettra l'immersion des enquêteurs dans les milieux du secteur informel, notamment celui du commerce des cartes et accessoires. Ils pourront observer de plus près les transactions avec les clients, ce qui les aidera à identifier et documenter des cas concrets d'activités ou de comportements qui pourront faire l'objet d'études approfondies. Ils pourront aussi commencer à approcher les acteurs concernés et identifier, la confiance advenant, ceux d'entre eux qui accepteraient de participer à des entretiens plus approfondis ou à des enquêtes par questionnaires. Comme le souligne Peretz (1998, p.14), « l'observation est une posture réclamant à la fois des capacités de sociabilité, d'attention, de mémoire et d'interprétation ».

Récits de vie

Il existe des acteurs évoluant dans le secteur informel qui, du fait de leurs positions, leurs expériences ou leur imbrication dans des réseaux sociaux, économiques et politiques, ont des parcours qu'il serait intéressant de documenter pour les besoins de cette recherche. Ces expériences ainsi partagées peuvent être des sources inestimables d'informations sur les dynamiques du secteur et leur évolution historique, les motivations, avantages et inconvénients à y évoluer, la façon dont ils voient les perspectives du secteur et leur propre avenir (maintien ou passage au formel etc..).

Entretiens

Ces entretiens seront la principale source de données qualitatives. Ils permettront de donner la parole aux différentes catégories d'acteurs dont certaines sont marginalisées, ou tout simplement ignorées, dans bon nombre d'enquêtes. Comme le notent Blanchet et Gotman (1992, 25), l'enquête par entretien est l'instrument privilégié de l'exploration des faits dont la parole est le vecteur principal. Ces faits concernent les systèmes de représentations (pensées construites) et les pratiques sociales (faits tels que vécus). Les premiers renvoient aux idéologies, aux valeurs, aux représentations, aux images et au sens que les acteurs confèrent à leurs pratiques. Les seconds concernent davantage les enjeux, les expériences personnelles, les trajectoires, les processus.

Avec ce type d'entretiens, nous arriverons à réunir différents matériaux nous permettant de répondre à certaines de nos questions et à vérifier nos hypothèses portant sur les dynamiques actuelles du secteur informel des TIC, leur rôle social et économique, et les cadres réglementaires qui les régissent ou non.

Nous procéderons par deux modalités qui se complètent et qui permettront de procéder à une triangulation des données :

- les entretiens individuels en tête à tête entre l'enquêteur et les sujets à interviewer seront privilégiés dans la mesure où ils donnent une plus grande liberté aux interviewés.
- les entretiens collectifs ou focus group qui pourront permettre de susciter la réflexion, les discussions, les contradictions et les échanges d'idées entre plusieurs interlocuteurs ayant des visions et des intérêts différents. Les enquêteurs essaieront de minimiser au mieux tout contrôle par certains participants et qui pourrait limiter la prise de parole de certains participants.

Nos informateurs-clé dans ce processus d'entretiens individuels et collectifs vont appartenir à plusieurs catégories sociales et à diverses sphères d'intervention publiques ou privées :

- des acteurs du secteur informel : responsables, gérants et employés d'unités couvertes par notre recherche (télécentres, cybercafés, institutions de formation etc) ;
- des acteurs du secteur formel des TIC, notamment des petites et moyennes entreprises dont certaines considèrent que le secteur informel leur livre une concurrence déloyale ;
- des représentants des opérateurs de télécommunications ;
- des organismes publics s'occupant de la régulation du secteur des télécommunications et/ou des politiques TIC ;
- des représentants d'organismes publics ou privés s'occupant d'appui au secteur informel (financement, formation, encadrement technique etc....)
- des utilisateurs des services offerts par le secteur informel des TIC.

Dans la mise en œuvre de ces deux modalités, l'accent sera davantage mis sur la qualité des interviewés et des discours qu'ils portent plus que sur leur nombre. C'est la raison pour laquelle les équipes de recherche accorderont un soin particulier au choix de ces informateurs-clé. Ils travailleront sur la base d'un échantillon théorique représentatif des différentes catégories énumérées ci-dessus.

Sur la base de l'appréciation progressive de la qualité et de l'exhaustivité des réponses obtenues et dans le souci d'approfondir de nouvelles problématiques, questions et hypothèses apparues lors des observations et des entretiens déjà réalisés, d'autres entretiens plus ciblés et semi-directifs avec certains des acteurs ci-dessus seront organisés sur la base d'un guide d'entretien constitué de différents « thème-questions » qui seront abordées dans un ordre à chaque fois identique. Pour Blanchet et Gotman (1992 p.61), « *le degré de formalisation du guide est fonction de l'objet de l'étude (multidimensionnelle), de l'usage de l'enquête (exploratoire, principale ou complémentaire) et du type d'analyse que l'on projette de faire* ».

L'affinement des différentes modalités de l'approche qualitative sera effectué lors de l'atelier méthodologique planifié en début de projet.

12.4.1 Evaluation de la contribution du secteur informel des TIC à l'économie nationale par une enquête par questionnaire

Notre recherche serait incomplète sans une enquête par questionnaire standardisé et auprès d'échantillons pour recueillir des données quantifiables telles que les nombre d'employés, salaires, coûts etc...pertinents pour les résultats globaux de notre recherche. L'unité retenue pour la collecte et l'analyse de données sera un entrepreneur individuel ou une entreprise

La contribution du secteur informel à l'économie nationale sera évaluée à partir de la part de la valeur ajoutée dans l'économie nationale générée par le secteur informel des TIC dans la part apportée dans le secteur informel en particulier et à l'économie entière en général.

Si :

$\text{Contrib}_{\text{SITIC}} =$ valeur ajoutée du secteur informel des TIC

$\text{Contrib}_{\text{SI}} =$ volume secteur informel à l'économie

$\text{Contrib}_{\text{TIC}} =$ volume secteur TIC à l'économie

PIB = Produit intérieur brut du pays.

Et :

$P_{\text{SITIC}} =$ part du secteur informel des TIC dans l'économie nationale

$P_{\text{SITIC-TIC}} =$ part du secteur informel des TIC dans l'économie des TIC du pays

$P_{\text{SITIC-infor}} =$ part du secteur informel des TIC dans le secteur informel du pays

Alors,

$P_{\text{SITIC}} = \text{Contrib}_{\text{SITIC}} / \text{PIB}$

$P_{\text{SITIC-TIC}} = \text{Contrib}_{\text{SITIC}} / \text{Contrib}_{\text{TIC}}$

$P_{\text{SITIC-infor}} = \text{Contrib}_{\text{SITIC}} / \text{Contrib}_{\text{SI}}$

Détermination des différentes contributions à l'économie du pays.

Les différentes contributions seront évaluées à partir des valeurs ajoutées des différents sous secteurs des TIC des pays concernés.

La valeur ajoutée par définition est égale au chiffre d'affaires moins les consommations intermédiaires qui représentent les valeurs des biens et services consommés pendant le processus de production des biens et des services finaux. Nous allons pour simplifier nous appuyer sur les déclarations de chiffre d'affaires comme indicateurs de base des chiffres. Un tableau de compte d'exploitation par sous secteurs

Détermination des valeurs ajoutées

Afin de déterminer la valeur ajoutée de chaque sous secteur, nous allons décomposer les produits et les charges de chaque agent et par sous secteur des TIC.

Les produits/services de chaque agent par sous secteur

Produits/services	Journalier		semaine		mensuel		Valeur annuelle
	quantités	Prix	quantités	Prix	Quantités	prix	
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
Total							

Les charges de chaque agent par sous secteur

Charges	Estimation journalière	Estimation hebdomadaire	Estimation mensuelle	Estimation annuelle
---------	------------------------	-------------------------	----------------------	---------------------

Cout achat				
Transport				
Conditionnement				
Equipements				
Produits de conservation				
Amortissement				
Taxes				
Patentes				
Total				

La valeur ajoutée

La différence entre les produits et les charges nous donnera la valeur ajoutée. Pour simplifier, tous les éléments vont être pondérés par an.

En faisant la sommation de valeurs ajoutées de tous les sous secteurs, on aura la valeur ajoutée totale du secteur des TIC.

L'estimation des valeurs ajoutées du secteur formel des TIC sera faite en utilisant les données officielles de chaque pays.

Comment définir un échantillon non biaisé ?

Afin de définir un échantillon non biaisé, nous allons tenir compte de la proportionnalité dans les enquêtes en tenant compte :

De la répartition ville/village. Par exemple s'il existe 75% du SITIC_{infor} en ville, alors, nous allons enquêter 75% de la taille de l'échantillon totale à enquêter dans le sous secteur.

La détermination de la proportion par sous secteur se fera part zonage (vendeurs ambulants) et pondération et en se référant à des travaux déjà existants. On se basera également sur les statistiques des Impôts des pays considérés où il existe une situation de certains volets des secteurs informels (cybercafés, business centers...)

Après avoir dénombré le volume par sous secteurs, un tirage aléatoire sera fait afin de ne pas considérer les individus les plus prospères ou les plus faibles.

L'enquête se fera par sondage aléatoire. La taille de l'échantillon sera de 2000 individus en moyenne par pays. Selon l'importance de chaque sous secteur, il sera donc fractionné.

Formation pour l'enquête de terrain

Avant d'aller sur le terrain, il sera procédé comme suit :

- Une rencontre des chercheurs pour s'harmoniser sur les objectifs, les outils et les méthodes de collecte de l'information.
- Une rencontre du comité consultatif de chaque pays afin de leur présenter les méthodes de travail et requérir leurs avis.
- Une retouche finale des fiches d'enquêtes.
- Une formation des enquêteurs sur les fiches et les méthodes d'approches sur le terrain pour avoir des informations fiables.

12.5 Prise en compte de la dimension genre

La crise économique qu'ont connue la plupart des pays africains au cours des années 80 et 90 et l'application de politiques d'ajustement structurel ont fortement contribué à l'expansion du secteur informel dans divers domaines de la vie économique et sociale. Plusieurs franges de la population ont ainsi été amenées à entreprendre des activités alternatives génératrices de revenus pour leur permettre de survivre. Ce qui a fait du secteur une sorte de refuge pour les « exclus », avec des conséquences sur les conditions de vie et de travail des hommes et des femmes. La réalité montre l'important rôle que les femmes jouent dans telles activités de survie. Ce sont elles qui, à travers de telles activités, accroissent les revenus familiaux ou sont, dans beaucoup de cas, la seule source de revenus des ménages. Selon le BIT, en Afrique de l'Ouest par exemple, plus des 2/3 des femmes en zones urbaines participent à ces activités qui sont, pour la plupart, des activités non productives souvent liées à leur fonction reproductive (restauration, nettoyage, petit commerce etc...) ou, sont moins bien rémunérées lorsqu'elles exercent de activités de production. Toutes activités qui généralement ne demandent pas de qualifications particulières.

Dans le domaine des TIC, l'essentiel des études et des recherches relèvent l'existence d'une fracture numérique de genre consacrée par une place marginalisée des femmes tant dans l'accès, l'usage et la maîtrise de ces technologies que dans l'élaboration et l'application des politiques y afférentes etc... (Mottin-Sylla, 2005). Ce qui confirme l'hypothèse généralement admise aujourd'hui que les TIC profitent plus aux hommes qu'aux femmes.

Dans le cadre de la présente recherche, les rapports hommes-femmes dans le secteur informel des TIC seront pris en considération de façon transversale afin de vérifier à nouveau cette hypothèse à travers diverses différenciations : sexe, niveau d'études, type d'activités, niveaux de responsabilité (propriétaire, gérant, employé), type d'emploi exercé, niveau de rémunération etc...

5.5.2 Analyse des données

Pour l'analyse des données qualitatives, nous adopterons la méthode de l'analyse de contenu qui est adaptée à notre recherche en ce qu'elle permet, sur la base d'une grille, d'analyser le discours des acteurs afin de mieux étudier leurs intentions manifestes ou leurs motivations et de dégager des . Nous sommes conscients des limites d'élargissement du champ de l'interprétation et de la subjectivité liées à toute analyse qualitative ainsi que des risques de biais de toutes sortes qui peuvent en résulter. C'est pourquoi, dans un souci de rigueur, nous ferons appel à des tactiques de vérification des explications rivales s'appuyant sur des preuves plus nombreuses, plus convaincantes et plus variées ou de triangulation méthodologique en ayant recours, comme déjà indiqué ci-dessus, à la combinaison de plusieurs instruments de collecte de l'information en vue de compenser le biais inhérent à chacun d'eux, ce qui permet de vérifier la justesse et la stabilité des résultats produits.

Le logiciel SPSS (Statistical Package for Social Sciences) sera utilisé pour le traitement et l'analyse des données. Ce logiciel permet de gérer des données de nature quantitative et qualitative, de faire des agrégations de données et possède de multiples capacités dont les croisements de variables.

En ce qui concerne l'analyse de certaines données telles la contribution du secteur informel à l'économie, un simple tableau Excel permet de le faire sans problèmes. Pour le reste le logiciel SPSS est un outil plus élaboré (filtrage, croisements de variables, tableaux croisés pour étudier différents aspects (recherche de causes à effets) qui seront affinés dans lors de l'atelier méthodologique prévu en début de projet

Le cadre d'analyse

Notre recherche voulant aboutir à des préconisations de propositions et de stratégies d'actions relatives aux cadres réglementaires et mesures politiques d'accompagnement du secteur informel, nous comptons utiliser la méthode d'analyse F.F.O.M (SWOT) surtout que beaucoup des unités du secteur informel évoluent dans un environnement très concurrentiel et sont confrontées à des menaces certaines comme c'est le cas pour les télécentres privés au Sénégal dont la contribution au chiffre d'affaires de l'opérateur historique s'élève annuellement à des dizaines de milliards.

Le cadre SWOT sera simplement un repère pour l'analyse et le raisonnement par sa simplicité. L'étude des aspects internes abordera les forces et les faiblesses du secteur informel des TIC et l'étude externe s'intéresse à l'environnement externe, institutionnel, le marché du secteur informel des TIC. (Menaces, opportunités). Le cadre d'analyse SWOT va donc utiliser des aspects tant quantitatifs que qualitatifs pour aider à répondre de façon pertinente aux questions de recherche.

12.6 Résultats attendus et leurs utilisations, usagers et bénéficiaires

Les résultats attendus par le projet de recherche

Le projet de recherche sur le secteur informel des TIC en Afrique va nous permettre de mieux comprendre le phénomène, prémisse pour une intervention judicieuse.

Ainsi, le projet permettra à terme :

1. Une meilleure compréhension du sous secteur
2. Une proposition d'action pour le compte des acteurs y travaillant
3. Un programme de mise en œuvre d'incubateurs pour faire sortir certains éléments et les mettre dans la formalité
4. Un document de plaidoyer pour une intervention dans le sous secteur
5. Une possibilité d'usage de ressources inexploitées ou sous exploités (télécentres communautaires)...

12.7 Diffusion

Les résultats seront diffusés sur le web : un site web sera réalisé afin de faciliter le travail des chercheurs et la diffusion des résultats.

- Un livre sera aussi produit afin de rendre l'information disponible pour certains publics.
- Le site web permettra aux chercheurs de se partager des documents utiles et aussi d'avoir une bonne visibilité du projet.
- Une banque de photos/témoignages pourra être produite, ce qui enrichira la vision des chercheurs sur ce qui se passe dans les autres pays concernés par l'étude.
- Des synthèses audio vidéo permettront au grand public d'avoir les synthèses d'une manière agréable.
- Un document synthétique de plaidoyer va aider à orienter les politiques sur le sujet sur la base de recommandations judicieuses et opérationnelles.

— La liste de discussion vise à faire des échanges on line et de travailler sur des aspects particuliers. **Tableau des résultats**

Résultats attendus	Bénéficiaires	Utilisations
site web	Chercheurs d'emplois Jeunes dans le secteur informel des TIC Chercheurs Etudiants Médias Société civile Partenaires techniques et financiers	Voir des réalisations et des bonnes pratiques Trouver des exemples de projets à mettre en œuvre Trouver d'autres jeunes avec qui monter des projets
Une banque de photos/témoignages	Chercheurs d'emplois Jeunes dans le secteur informel des TIC Médias Société civile	Meilleure perception des situations des autres pays Enrichir le site web
document synthétique de plaidoyer	Décideurs	Avoir des preuves solides et des recommandations à même d'agir efficacement sur le sous secteur
Livre	Etudiants Chercheurs Décideurs Partenaires techniques et Financiers Télécentres Société civile Médias	Avoir un livre de référence sur la question
Liste de discussion	Chercheurs Partenaires techniques et Financiers Société civile Télécentres	Avoir des débats approfondis sur le thème Enrichir les études de cas et les enquêtes de terrain

12.8 Organisation de la recherche

La coordination d'ensemble de la recherche sera assurée par l'Association Yam Pukri dont le responsable sera secondé par des conseillers en matière de recherches sur les TIC et sur le secteur informel.

Les équipes nationales seront placées sous la coordination d'un chercheur principal et comprendront deux autres membres dont un sociologue et un statisticien.

Dans chaque pays, un comité consultatif sera mis en place et composé de

1. Un chercheur venant d'une institution de recherche universitaire
2. Une association travaillant dans le domaine des TIC
3. Une structure nationale travaillant pour les jeunes ou dans le secteur informel ou encore une structure d'enseignement supérieur spécialisée dans les TIC et formant des jeunes.
4. L'Autorité de Régulation
5. Autre acteur influant

D'autres structures devront être jointes ou informées du développement de l'étude comme le ministère des nouvelles technologies du pays concerné ainsi que le ministère de la jeunesse et de l'emploi.

12.9 Institution et équipes de recherche

12.9.1 Institution de recherche

Créée en 1998, l'**association Yam Pukri** (<http://www.yam-pukri.org>) est une des pionnières dans le domaine de la promotion des nouvelles technologies de l'information et de la communication en Afrique et plus précisément au Burkina Faso. Sa devise est : *Éveille ton intelligence, prends ce qui te revient de droit et participe au progrès du monde*

Yam Pukri a pour objectifs de base :

- de stimuler le développement et l'apprentissage de la micro-informatique et des nouvelles technologies de l'information chez les jeunes par des formations et de l'information
- de soutenir les associations et les ONG dans leurs quêtes des NTIC pour le développement par des appuis conseils.
- de mener des travaux de réflexion sur le phénomène d'appropriation des TIC en Afrique à travers des études et des recherches de terrain.

A ce titre, l'association a déjà travaillé dans plusieurs projets de recherche sur les TIC comme le projets sur les usages des TIC avec ANAIS(2000), avec IICD(2002, 2005, 2007), Ecole Nationale de Télécommunication de Paris(2007), le projet ENDA genre et TIC(2005-2006), la publication de Télécom,(2006) entre biens publics et marchandises (BPEM, 2005), étude sur la mise en œuvre du fonds de service Universel (2005), téléphonie rurale avec PANOS(2004) , aménagement de territoire et TIC (2007) pour le compte du schéma National d'aménagement du territoire, compilation d'une étude sur les jeunes et les TIC en Afrique pour le compte de la CEA(2007).

Présentement, l'association assure la gestion de plusieurs programmes dont le programme de partage de connaissances Burkina ntic, le programme de portail pays avec le development gateway et l'initiative de télécentres communautaires au Burkina avec telecentre.org

12.9.2 Equipes de recherche

La **coordination du projet** de recherche sera assurée par **Dr Sylvestre Ouédraogo** qui est enseignant chercheur à l'Université de Ouagadougou à l'unité de formation et de Recherches en Sciences Économiques et de gestion (UFR-SEG) où il dispense des cours en informatique et en évaluation des projets de développement. Il est très actif dans le domaine des TIC pour le développement à travers de nombreuses publications locales et internationales ainsi qu'à travers des recherches et programmes conjoints sur les TIC pour le développement (Africanti, ANAIS, réseau Genre et TIC de ENDA, Réseauafricanet...). Il est le fondateur de l'association Yam Pukri, une structure qui intervient dans la formation, l'information, la recherche et l'appui conseils en TIC.

Les **équipes nationales** seront respectivement coordonnées par :

Pour le Burkina Faso,

Dr BSA Bayala, Ph ; Enseignant Chercheur en gestion à l'Université de Ouagadougou

Box 9404 Ouagadougou Burkina Faso Tel: +226.78 86 40 35

Pour le Cameroun

Robertine Tankeu Keutchankeu, Coordinatrice Anais.ac, membre du réseau de recherche RIA « ResearchICTAfrica », Correspondante Régionale « World Dialogue on Regulation » en 2006, BP : 13 918 Yaoundé, Cameroun ; Tél : (237) 77 89 21 13 rtankeu@yahoo.fr

Pour le Sénégal,

M. Seydina Moussa Ndiaye est enseignant chercheur à l'UFR Sciences et Technologies Appliquées à l'Université Gaston Berger (UGB) de Saint-Louis du Sénégal. Il y assure des enseignements en Informatique, notamment l'Intelligence Artificielle, la Logique Combinatoire, les Technologies XML, etc. Il est également, depuis octobre 2007, le coordonnateur du DESS et du Master Recherche en Informatique à l'UGB. Dans le cadre de ses activités de recherche, il s'est intéressé à l'utilisation de l'Intelligence Artificielle pour résoudre des problèmes réels notamment dans le domaine de l'Agronomie et de l'Industrie. Il est, dans ce cadre, auteur de nombreuses publications au niveau international. Par ailleurs, il fait partie de réseaux associatifs s'intéressant à l'appropriation des TIC par les populations africaines (Garentic, Réseauafricanet). Seydina est également co-fondateur de l'Institut des Sciences de l'Ingénieur à Dakar, qui est un organisme privé ayant comme objectif de former des ingénieurs sur des technologies de pointe. Son intérêt et son expérience dans le monde de l'entreprise l'on amené à mettre en place la société SeySoo qui a comme centre d'activité principal le conseil et l'accompagnement d'entreprises évoluant dans le secteur des TIC.

Université Gaston Berger de Saint-Louis, BP 234, Saint-Louis, Sénégal (<http://www.ugb.sn>)
Institut des Sciences de l'Ingénieur, Sacré Coeur 1 n°8465, BP 7726 Dakar Médina, Sénégal

Pour les **appuis méthodologiques et scientifiques**, deux conseillers experts dans les recherches sur les TIC d'une part, et sur le secteur informel d'autre part (à identifier), seront mis à contribution à divers stades d'exécution du projet (revues documentaires, élaboration des instruments de recherche, analyse des données, diffusion des résultats) :

Dr Papa Ndiaye DIOUF, enseignant-chercheur à l'Institut des hautes internationales et du développement de Genève est Docteur en sciences de l'éducation. Ses compétences : politiques d'éducation et de formation, insertion des diplômés, secteur informel et PME, technologie de l'information de la communication, avec de nombreuses publications. Il a une expérience de plus de vingt-cinq ans dans le développement en Afrique et ailleurs dans le monde. Il est Président de la DAPSI (Diaspora africaine pour la société de l'information).

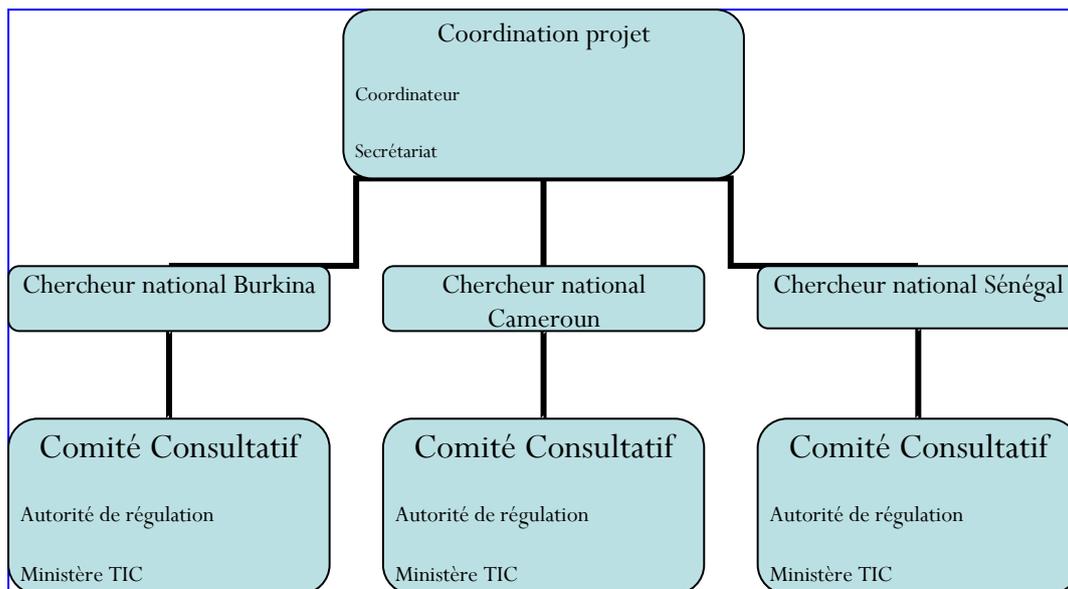


Diagramme fonctionnel du projet

Une liste de discussion permettra de travailler sur les différents aspects –méthodologie, enquêtes pratiques, rédaction et synthèse

Des rapports réguliers vont permettre à la coordination de juger de l'Etat d'avancement des travaux.

L'aspect genre sera respecté afin que dans les indicateurs de la recherche, on mette un point particulier sur l'entreprenariat féminin dans le domaine des TIC.

Une base de données harmonisée permettra de faire des analyses par pays ou de fusionner les bases pour en faire un fichier commun. Le logiciel SPSS (Statistical Package for Social Sciences) sera utilisé du fait de sa capacité à bien gérer les données de nature qualitative.

13 Annexe 3 : Grille d'analyse qualitative selon les catégories d'acteurs

informels	formels TIC	Législateur
Structuration et fonctionnement		
Domaine d'activité Mode d'organisation Formation Parcours professionnel Relations professionnelles avec son environnement (sous-traitance, concurrence, partenariat, promotion et marketing) Relations avec l'administration Clientèle Produits et services Equipements Répartition territoriale et mobilité Saisonnalité	Domaine d'activité Mode d'organisation Formation Parcours professionnel Perceptions de la structuration et du fonctionnement du secteur informel des TIC Relations professionnelles avec le secteur informel (sous-traitance, concurrence, partenariat, fournisseur, client)	Perception de la structuration et du fonctionnement du secteur
Dynamiques		
Motivations Vision de son activité, Vision du secteur, de son dynamisme actuel et de son évolution, facteurs explicatifs Aspirations professionnelles Capacité d'innovation et opportunités Rapport au profit et à l'investissement	Motivations Vision du secteur, de son dynamisme actuel et de son évolution, facteurs explicatifs Capacité d'innovation et opportunités	Perception du dynamisme et de l'évolution du secteur
Rôle et place du secteur dans le développement		
Utilisation des revenus/gains Création d'emplois et d'activités génératrices de revenus Contribution à l'expansion des TIC Contribution à d'autres secteurs d'activités	Contribution du secteur informel des TIC à ses activités Création d'emplois et d'activités génératrices de revenus Contribution à l'expansion des TIC Contribution à d'autres secteurs d'activités	Création d'emplois et d'activités génératrices de revenus Contribution du cadre législatif à l'expansion des TIC et du secteur informel des TIC vis versa Contribution à l'économie Contribution à la fiscalité
Mesures et politiques		

Existence de mesures et politiques (incitation, encadrement, accompagnement, financement, régulation, législation) Perception des mesures et politiques Mesures et politiques préconisées	Existence de mesures et politiques pour secteur informel des TIC (incitation, encadrement, accompagnement, financement, régulation, législation) Perception des mesures et politiques Mesures et politiques préconisées	Cadre législatif et fonctionnement de l'informel Existence d'un cadre législatif spécifique à secteur informel des TIC
Appuis et soutiens		
Existence d'appuis et de soutiens Perception des appuis et soutiens Appuis et soutiens préconisés	Existence d'appuis et de soutiens pour secteur informel des TIC Perception des appuis et soutiens Appuis et soutiens de son entreprise ou de son organisation professionnelle Appuis et soutiens préconisés	Existence d'un cadre législatif à l'appui et au soutien au secteur informel des TIC Appuis et soutiens préconisés
Perspectives		
Perspectives professionnelles Evolution de l'activité Relations avec l'environnement	Evolution du secteur informel des TIC Evolution des relations avec le secteur informel des TIC	Evolution du cadre législatif du secteur informel des TIC Evolution des relations avec le secteur informel des TIC

Décideurs politiques (organismes publics et parapublics)	Régulateur	Institutions privées de financement (banques et mutuelles)
Structuration et fonctionnement		
Perception de la structuration et du fonctionnement du secteur	Perception de la structuration et du fonctionnement du secteur	Perception de la structuration et du fonctionnement des entreprises du secteur informel Relation entre structuration/fonctionnement et financement
Dynamique		
Perception du dynamisme et de l'évolution du secteur Motivations	Perception du dynamisme et de l'évolution du secteur Régulation du secteur	Perception du financement dans le dynamisme et de l'évolution du secteur Motivations à financer
Rôle et place du secteur dans le développement		
Création d'emplois et d'activités génératrices de revenus Contribution à l'expansion des TIC Contribution à d'autres secteurs	Création d'emplois et d'activités génératrices de revenus Contribution à l'expansion des TIC Contribution à d'autres	Création d'emplois et d'activités génératrices de revenus Contribution à l'expansion des TIC Contribution à d'autres secteurs d'activités

d'activités Contribution à la fiscalité	secteurs d'activités Contribution à la fiscalité	Contribution à l'épargne et au crédit
Mesures et politiques		
Existence de mesures et politiques (incitation, encadrement, accompagnement, financement, régulation, législation) Perception des mesures et politiques Mode de prise de décision Mesures et politiques préconisées	Existence de mesures et politiques (incitation, encadrement, accompagnement, financement, régulation, législation) Perception des mesures et politiques Mesures et politiques préconisées	Existence de mesures et politiques de financement du secteur informel des TIC Existence de mesures et politiques de financement de l'institution Conditions d'accès au financement Perception de ces mesures et politiques Mesures et politiques de financement préconisées
Appuis et soutiens		
Existence de programmes/projets en faveur du secteur informel des TIC en particulier Programmes/projets de son institution Evaluation programmes/projets Appuis et soutiens préconisés	Existence de programmes/projets en faveur du secteur informel des TIC en particulier Programmes/projets de son institution Evaluation programmes/projets Appuis et soutiens préconisés	Existence de programmes de financement en faveur du secteur informel des TIC en particulier Programmes de son institution Evaluation des programmes de financement de l'institution Appuis et soutiens préconisés
Perspectives		
Evolution des appuis et soutiens Evolution du secteur	Evolution des appuis et soutiens Evolution de la régulation par rapport au secteur	Evolution du financement du secteur informel des TIC
ONG, Associations	Les agences d'aide multilatérales et bilatérales	Etat et ses démembrements (structures déconcentrées et décentralisées)
Structuration et fonctionnement		
Perception de la structuration et du fonctionnement des entreprises du secteur informel Relation entre structuration/fonctionnement et décision d'intervention	Perception de la structuration et du fonctionnement du secteur Relation entre structuration/fonctionnement et décision d'intervention	Perception de la structuration et du fonctionnement du secteur
Dynamiques		
Perception du dynamisme et de l'évolution du secteur Rôle dans le dynamisme Motivations à appuyer	Perception du dynamisme et de l'évolution du secteur Rôle dans le dynamisme Motivations à appuyer	Perception du dynamisme et de l'évolution du secteur Motivations

Rôle et place du secteur dans le développement		
Création d'emplois et d'activités génératrices de revenus Contribution du secteur à l'expansion des TIC Rôle et place du secteur informel des TIC dans le développement (réduction de la pauvreté, démocratisation de l'accès, etc.) Contribution à l'économie Rôle dans le développement du secteur informel des TIC	Création d'emplois et d'activités génératrices de revenus Contribution du secteur à l'expansion des TIC Rôle et place du secteur informel des TIC dans le développement (réduction de la pauvreté, démocratisation de l'accès, etc.) Contribution à l'économie Rôle dans le développement du secteur informel des TIC	Création d'emplois et d'activités génératrices de revenus Contribution à l'expansion des TIC Contribution à d'autres secteurs d'activités Contribution à la fiscalité
Mesures et politiques		
Mesures et politiques en direction du secteur informel des TIC Politiques et mesures sur le fonctionnement de secteur informel des TIC Rôle dans les prises de décisions concernant le secteur informel des TIC	Mesures et politiques en direction du secteur informel des TIC Politiques et mesures sur le fonctionnement de secteur informel des TIC Rôle dans les prises de décisions concernant le secteur informel des TIC	Existence de mesures et politiques (incitation, encadrement, accompagnement, financement, régulation, législation) Perception des mesures et politiques Mesures et politiques préconisées
Appuis et soutiens		
Existence de programmes et projets d'appui et de soutien au secteur informel des TIC Evaluation des programmes et projets d'appui Appuis et soutiens préconisés	Existence de programmes et projets d'appui et de soutien (au secteur informel) au TIC Evaluation des programmes et projets d'appui Appuis et soutiens préconisés	Existence de programmes/projets en faveur du secteur informel et des TIC en particulier Programmes/projets de son institution Evaluation des relations administratives, programmes/projets Appuis et soutiens préconisés
Perspectives		
Evolution de l'intervention des ONG et associations dans l'appui du secteur informel des TIC Evolution des relations avec le secteur informel des TIC	Evolution de leur appui	Evolution des appuis et soutiens Evolution du secteur

Opérateurs de télécommunication	de Usagers	Organisations et associations professionnelles
--	-------------------	---

Structuration et fonctionnement

Domaine d'activité et son poids Mode d'organisation et de fonctionnement Perception de la structuration et du fonctionnement du secteur informel des TIC Relations professionnelles avec l'informel (sous-traitance, concurrence, partenariat, fournisseur, client)	Perception de la structuration et du fonctionnement du secteur Diversité de l'offre et qualité du service	Domaine d'activité Mode d'organisation Rôle de l'organisation Relations avec son environnement Relations avec l'administration Services aux membres Répartition territoriale
--	--	--

Dynamiques

Motivations des relations avec le secteur informel des TIC Vision du secteur, de son dynamisme actuel et de son évolution, facteurs explicatifs Capacités d'innovation et opportunités	Perception de la concurrence au sein du secteur et entre secteur formel et secteur informel Degré de satisfaction Perception sur les prix des services et produits du secteur informel par rapport au secteur formel Motivations à aller vers le secteur informel Capacité d'innovation et opportunités Disponibilité et accessibilité	Motivations Vision de leur activité, Vision du secteur, de son dynamisme actuel et de son évolution, facteurs explicatifs
--	---	--

Rôle et place du secteur dans le développement

Contribution du secteur informel des TIC à leurs activités Création d'emplois et d'activités génératrices de revenus Contribution à l'expansion des TIC Contribution à d'autres secteurs d'activités	Contribution du secteur informel des TIC à leurs activités et dans la vie sociale Création d'emplois et d'activités génératrices de revenus Contribution à l'expansion des TIC Contribution à d'autres secteurs d'activités	Utilisation des revenus/gains Création d'emplois et d'activités génératrices de revenus Contribution à l'expansion des TIC Contribution à d'autres secteurs d'activités
---	--	--

Mesures et politiques

Existence de mesures et politiques pour secteur informel des TIC (incitation, encadrement, accompagnement, financement, régulation, législation) Perception des mesures et politiques Mesures et politiques préconisées	Degré d'information sur les mesures et politiques et perceptions Mesures et politiques préconisées	Existence de mesures et politiques (incitation, encadrement, accompagnement, financement, régulation, législation) Perception des mesures et politiques Mesures et politiques préconisées
Appuis et soutiens		
Existence d'appuis et de soutiens pour le secteur informel des TIC Perception des appuis et soutiens Appuis et soutiens de l'entreprise Appuis et soutiens préconisés	Degré d'information sur les appuis et soutiens Perceptions sur les appuis et soutiens	Existence d'appuis et de soutiens Perception des appuis et soutiens Appuis et soutiens préconisés
Perspectives		
Evolution du secteur informel des TIC Evolution des relations avec le secteur informel des TIC Evolution de l'entreprise	Evolution du secteur informel des TIC Evolution de l'offre du secteur informel des TIC	Perspectives de l'organisation Perspectives professionnelles du secteur informel des TIC Relations avec l'environnement

Instituts et grandes écoles de formation en informatique

Structuration et fonctionnement
Perception de la structuration et du fonctionnement du secteur informel des TIC Part des étudiants formés dans le secteur
Dynamiques
Perception du dynamisme et de l'évolution du secteur Motivations des étudiants
Rôle et place du secteur dans le développement
Création d'emplois et d'activités génératrices de revenus Contribution à l'expansion des TIC Contribution à d'autres secteurs d'activités Contribution à la fiscalité
Mesures et politiques
Existence de mesures et politiques (incitation, encadrement, accompagnement, financement, régulation, législation) Perception des mesures et politiques Mode de prise de décision Mesures et politiques préconisées
Appuis et soutiens

Existence de programmes/projets en faveur du secteur informel des TIC en particulier
Programmes/projets de son institution
Evaluation programmes/projets
Appuis et soutiens préconisés

Perspectives

Evolution des appuis et soutiens Evolution du secteur

14 Annexe 4 : :Fiche d'enquête entreprises secteur informel des TIC

Enquête sur la dynamique et le rôle économique et social du secteur informel des TIC en Afrique de l'Ouest et du Centre : cas du Burkina Faso, du Cameroun et du Sénégal

Ce questionnaire vise à mieux comprendre le secteur informel des TIC en Afrique. Il est réalisé dans le cadre d'une recherche avec le soutien du CRDI et les informations collectées restent confidentielles

11. Numéro du Questionnaire	_ _ _
12. Date de l'Interview	_ _ - _ _ - _ _ _ _
13. Agent Enquêteur	_ _
14. Superviseur	_
15. Ville	_
16. Commune/Arrondissement	_ _ _ _
17. Zone	_

A. IDENTIFICATION DU PROMOTEUR DE L'ACTIVITE		
A1. Nom ou raison sociale		
A2. Sigle		
A3. Téléphone (entreprise)		_ _ _ _ _ _ _ _ _
A4. Nom du promoteur		
A5. Poste occupé par le promoteur dans l'entreprise 1- Agent subalterne, 2- responsable technique 3-administration- 4-directeur général/ gérant 5 - autres		_
A6. Sexe du promoteur: (1=Masculin, 2=Féminin)		_
A7. Age		_ _
A8. Niveau d'instruction 1-Aucun 2 Primaire 3-Secondaire général 4- Secondaire technique 5 Supérieur 6 -Formation professionnelle 7-Alphabétisation 8-Ecole coranique 9 Autres (à préciser)		_
A9. Moyens de communication dans le cadre de votre activité (1=Oui, 2=Non)		Existence Usage
1. Email (noter si possible)		_ _
2. Téléphone fixe		_ _
3. Téléphone portable		_ _
4. Fax		_ _
5. Autre (à préciser)		_ _
A10. Statut matrimonial 1. Marié(e) 2 Célibataire 3 Autre (à préciser)		_
A11. Nationalité		

Le sous-secteur informel des TIC au Burkina Faso - Eléments de méthodes de recherches

1- Burkinabè	2-Camerounais	3-Sénégalais
4- UEMOA	5..CEDEAO hors UEMOA	6-CEMAC
7-Autre africain	8-Asie	9-Europe
10-Amérique		
3 Zone géographique d'origine 1. Urbain 2 Péri urbain 3 Rural		□□
4 Dans quel secteur d'activité exercez-vous avant celle-ci ?		
1--TIC public	2--TIC privé formel	3--TIC privé informel
4--Autre privé formel	5--Autre privé informel	6--Autre public
7--Sans emploi	8--Elève étudiant	9-Autre (à préciser)

B- IDENTIFICATION DE L'ACTIVITE ET /OU DE L'ETABLISSEMENT

B1. Qui a créé l'établissement ? 1 Vous-même (seul) 2 Vous avec d'autres personnes 3 Un (des) membre(s) de votre famille 4 D'autres personnes		□□	
B2. Date de création de l'établissement		□□-□□-□□□□	
B3. Forme de l'établissement (activité) 1--Individuel 2. Entreprise 3 Association			
B4. Personnel de l'établissement		Hommes	Femmes
	Salariés		
	Non salariés		
	Total		
B5. L'entreprise dispose t elle pour son activité de : (1=Oui, 2=Non)			
1. Ordinateur		□□	
2. Internet		□□	
3. Téléphone fixe		□□	
4. Téléphone portable		□□	
5. Fax		□□	
6. Autre (à préciser)		□□	
B6. Comment effectuez-vous vos comptes ? 1-Comptabilité écrite formelle (bilan et compte d'exploitation) 2-Comptabilité pour contribution directe 3-Notes personnelles 4-Ne fait pas de comptes 5.-Autres (à préciser)			
B7. Votre établissement (activité) appartient il à : 1- Un groupe 2 - un reseau		□□	

C - CARACTERISATION DU LIEU D'EXERCICE DE L'ENTREPRISE

C1. Type de local pour l'exercice de votre activité 1. Ambulant 2. Poste improvisé sur la voie publique 3. Poste fixe sur la voie publique 4. Véhicule 5. Au domicile du client 6. Dans votre domicile sans installation particulière 7. Dans votre domicile avec installation particulière	□□
---	----

8. Poste improvisé sur le marché public 9. Local fixe sur le marché public (boutique, compto 10. Atelier, boutique, kiosque 11. Autre (à préciser)	Passez à D1
C2. Pourquoi exercez vous votre activité dans ce lieu ? 1. N'a pas trouvé de local disponible 2. N'a pas les moyens pour louer ou acheter un local 3. Exerce son activité avec plus de facilité 4. N'a pas besoin 5. Autre (à préciser)	<input type="checkbox"/>

D- ACTIVITES EXERCEES DANS LE DOMAINE DES TIC

D1. Quelle est la nature de vos activités dans le domaine (1=Oui, 2=Non)					
D1.a Télécommunication		D1.b Informatique et internet		D1.c Audio visuel numérique	
1. Ventes de cartes de recharge	<input type="checkbox"/>	1. Assemblage d'ordinateurs et périphériques	<input type="checkbox"/>	1. Vente d'équipements audio visuels (TV, caméra)	<input type="checkbox"/>
2. Ventes d'accessoires (importateurs+détaillants)	<input type="checkbox"/>	2. Vente d'équipements informatiques	<input type="checkbox"/>	2. Ventes d'accessoires	<input type="checkbox"/>
3. Vente de téléphone+accessoires	<input type="checkbox"/>	3. Ventes d'accessoires	<input type="checkbox"/>	3. Distributeur de programmes TV	<input type="checkbox"/>
4. Vente d'antennes	<input type="checkbox"/>	4. Vente de logiciels et de progiciels	<input type="checkbox"/>	4. Vente de CDs+VCDs+DVD	<input type="checkbox"/>
5. Accès (télécentres, cyber centres, call box, cabines téléphoniques)	<input type="checkbox"/>	5. Services conseils	<input type="checkbox"/>	5. Maintenance et entretien	<input type="checkbox"/>
6. Télé services (call centers)	<input type="checkbox"/>	6. Bureautique (photocopie, saisie, scannage, téléchargement et gravure)	<input type="checkbox"/>	6. Formations	<input type="checkbox"/>
7. Maintenance et entretien	<input type="checkbox"/>	7. Maintenance et entretien	<input type="checkbox"/>	7. Conseils	<input type="checkbox"/>
8. Installation d'antennes	<input type="checkbox"/>	8. Réseautage et câblage	<input type="checkbox"/>	8. Production audio visuelle	<input type="checkbox"/>
9. Décodage de téléphones portables	<input type="checkbox"/>	9. Développement d'applications et de sites web	<input type="checkbox"/>	9. Vidéothèque	<input type="checkbox"/>
10. Chargeur de téléphone	<input type="checkbox"/>	10. Web master	<input type="checkbox"/>	10. Autre (à préciser)	<input type="checkbox"/>
11. Collecteur-payeur de flotte	<input type="checkbox"/>	11. Autre (à préciser)	<input type="checkbox"/>		
12. Formations	<input type="checkbox"/>				
13. Services conseils	<input type="checkbox"/>				

14. Autres (à préciser)	<input type="checkbox"/>				
D2. Activité principale (inscrire l'activité principale déclarée)					
1-Télécommunication 2- Informatique et internet 3- Audio visuel numérique					<input type="checkbox"/>

E- RELATIONS CLIENTS FOURNISSEURS ET MODE DE PAIEMENT

E1. Quel est votre principal client? 1..Secteur public et para public 2..Grande entreprise privée (commerce) 3..Petite entreprise (commerce) 4..Grande entreprise privée (non commerciale) 5..Petite entreprise (non commerciale) 6..Entreprises du secteur informel 7..Ménages 8..Exportations directes	<input type="checkbox"/>
E2. Quel est le type de vos principaux clients (3 principaux)? 1..Grossiste du même secteur 2..Détaillant 3..Secteur formel 4 ..Opérateur de téléphonie 5 ..Individu 6 Institution/service 7 Autre (à préciser)	<input type="checkbox"/> 1 ^{er} <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} <input type="checkbox"/> 3 ^{ème}
E3. Sur quoi principalement est basée votre relation avec les clients ? 1..Confiance 2..Garantie 3..Contrat écrit 4 ..Oral 5 Contrat non écrit (tacite) 6.. Simple accord écrit 7..Autre (à préciser)	<input type="checkbox"/> 1 ^{er} <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} <input type="checkbox"/> 3 ^{ème}
E4. Quels sont vos principaux fournisseurs ? 1. Secteur public et para public 2. Grande entreprise privée (commerce) 3. Petite entreprise (commerce) 4. Grande entreprise privée (non commerciale) 5. Petite entreprise (non commerciale) 6. Entreprises du secteur informel 7. Ménages 8. Importations directes	<input type="checkbox"/> 1 ^{er} <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} <input type="checkbox"/> 3 ^{ème}
E5. Origines de vos sources principales d'approvisionnement 1. National 2. Sous régional (préciser le pays _____) 3. Autre Afrique (préciser le pays _____) 4. Chine 5. USA 6. Europe 7. Dubaï 8. Autre (préciser)	<input type="checkbox"/> 1 ^{er} <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} <input type="checkbox"/> 3 ^{ème}
E6. Sur quoi principalement est basée votre relation avec les fournisseurs ? 1. Confiance 2. Garantie 3. Contrat écrit 4. Contrat non écrit (sans contrat) 5. Oral 6. Simple accord écrit 7. Autre (à préciser)	<input type="checkbox"/>
E7. Mode principal de paiement des clients	<input type="checkbox"/>

1..Comptant	2..Crédit	3..Echange non monétaire	4..Autre (à préciser)	
-------------	-----------	--------------------------	-----------------------	--

F - MARCHE ET CONCURRENCE

F1. Comment appréciez-vous la concurrence dans votre domaine d'activité ? 1..Très forte 2..Forte 3..Moyenne 4..Faible 5..Très faible	□
F2. Origine de la concurrence principalement? 1..Marché interne TIC-INFORMEL 2..Marché interne TIC-FORMEL 3..Marché externe 3..Autre (à préciser)	□
F3. Quel est pour vous le facteur le plus important qui joue sur la concurrence ? 1..Proximité 2..Qualité du produit 3..Marketing 4..Prix 5..Autre (à préciser)	□
F4. Quelle est votre principale stratégie d'occupation du marché ? 1..Qualité de service 2..Qualité de produit 3..Diversité des produits 4..Souplesse de paiement 5..Prix bas 6..Autre (à préciser)	□
F5. Quel est le principal mécanisme de fixation des prix ? 1. Fixation de pourcentage sur le prix de revient 2. Marchandage avec les clients 3. Fonction des prix des concurrents 4. Suivant le prix officiel 5. Prix fixé par mon association 6. Par le client 7. A l'heure de travail 8. Par abonnement 9. Raison sociale de l'activité 10. Autre (à préciser)	□
F6. Faites vous la publicité de vos produits ? (1=Oui, 2=Non)	□
F7. Sinon, donnez la principale raison ? 1. N'a pas besoin 2. N'a pas de moyens 3. Produits et services suffisamment connus 4. Les concurrents font la publicité pour moi 5. Autre (à préciser)	□
F8. Si oui à F6 quel est votre principal canal publicitaire? 1. Radio 2 Télévision 3 Journaux 4 Panneaux publicitaires 5 Affiches 6 Internet 7 Commerciaux (démarcheurs) Autre (à préciser)	□
F9. Travaillez-vous souvent en partenariat avec d'autres structures pour réaliser une tâche ? (1=Oui, 2=Non) → Sinon, Passez à F12	□
F10. Si oui, comment ? 1..Travail en réseau (Internet) 2.. Association d'entreprises 3..Sous traitance 4..Autre (à préciser)	□
F11. Raison principale? 1..Insuffisance financière 2..Insuffisance technique 3..Membre d'une association d'entreprises 4..Membre d'un réseau 5..Autre (à préciser)	□
F12. Quelle est l'étendue de votre marché ? 1..Local 2 National 3..Zone UEMOA 4..Zone CEDEAO 5..Autre (à préciser) 6.. Zone CEMAC	□

F13. Quelle est l'appréciation du niveau de l'impact des canaux de communication suivants sur votre activité ? (1=fort, 2=moyen, 3=faible, 4=sans effet)	
1. Internet	<input type="checkbox"/>
2. Téléphone portable	<input type="checkbox"/>
3. Télécentre	<input type="checkbox"/>
4. Téléphone fixe	<input type="checkbox"/>
5. Autre (à préciser)	<input type="checkbox"/>
F14. A quoi vous sert le principal canal ?	
1. Joindre mes fournisseurs	<input type="checkbox"/>
2. joindre mes clients	<input type="checkbox"/>
3. Présenter mes produits	<input type="checkbox"/>
4. contacter mes collègues pour vendre, acheter ou emprunter des produits	<input type="checkbox"/>
5. Autre (à préciser)	<input type="checkbox"/>

G- APPRECIATION DU MARCHE

G1. Au cours des douze derniers mois, votre marge bénéficiaire : 1. S'est améliorée 2 Est restée stable 3- A baissé	<input type="checkbox"/>
G2. Au cours des douze derniers mois le nombre de vos clients : 1. S'est accru 2 - Est resté stable 3- A baissé	<input type="checkbox"/>
G3. Au cours des douze derniers mois, avez-vous eu de nouveaux clients qui avaient pour fournisseurs les grandes entreprises avant de venir à vous ? Oui 2 Non 3 Ne sait pas	<input type="checkbox"/>
G4. Au cours des douze derniers mois, les prix de vos produits ou services : 1. Ont augmenté 2. Sont restés stables 3- Ont baissé	<input type="checkbox"/>
G5. Au cours des douze derniers mois comment ont évolué les quantités de vos inputs (matières premières)? 1. Hausse 2 Stabilité 3- Baisse	<input type="checkbox"/>
G6. Au cours des douze derniers mois, comment a évolué votre chiffre d'affaires ? 1. Hausse 2 Stabilité 3 Baisse	<input type="checkbox"/>
G7. Comment expliquez-vous le mouvement de votre chiffre d'affaires ? (1=Oui, 2=Non)	
1. Forte concurrence	<input type="checkbox"/>
2. Baisse des prix des produits	<input type="checkbox"/>
3. Hausse des prix des produits	<input type="checkbox"/>
4. Faible pouvoir d'achat des consommateurs	<input type="checkbox"/>
5. Autre (à préciser)	<input type="checkbox"/>

H- RELATIONS AVEC LES STRUCTURES DE FINANCEMENT

H1. Quel était le montant de votre capital de départ ? en FCFA _____)	
H2. Quelle était la principale source de votre capital de départ ? 1..Epargne (bancaire, etc) 2.Tontine 3 Don, héritage 4 Prêt familial 5 Prêt auprès des fournisseurs, 6 Prêt auprès des usuriers 7..Prêt auprès des associations 8..IMF 9.. Prêts bancaires 10 Autres (à préciser)	<input type="checkbox"/> 1 ^{er} <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} <input type="checkbox"/> 3 ^{ème}

<p>H3. Avez-vous déjà demandé un crédit auprès des institutions financières ? (1=Oui, 2=Non)</p> <p style="text-align: right;"> si non</p> <p>allez à H6</p>		<input type="checkbox"/>
<p>H4. L'avez-vous obtenu ? (1=Oui, 2=Non)</p>		<input type="checkbox"/>
<p>H5. Si oui quelles étaient les sources ?</p> <p>1. Prêt bancaire 2 Micro crédit 3 Autre (à préciser)</p> <p style="text-align: right;"> Allez à H7</p>		<input type="checkbox"/>
<p>H6. Sinon, pourquoi n'avez-vous jamais demandé du crédit?</p> <p>1--Pas besoin de crédit 2 Démarches trop complexes 3 Absence de garantie 4-- Intérêt trop élevé 5--Garantie exigée trop élevée 6--Echéances trop élevées 7-Pense qu'il ne va pas avoir 8-- Autre (à préciser)</p>		<input type="checkbox"/>
<p>H7. A quand remonte le dernier crédit que vous avez obtenu auprès des IMF et /ou banques ? _____)</p>		
<p>H8. Quelles ont été les garanties exigées lors de la demande de crédit ?</p> <p>1..PUH 2 Titre foncier 3..Biens meubles 4..Biens immeubles 5 Autre (à préciser)</p>		<input type="checkbox"/> 1 ^{er} <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} <input type="checkbox"/> 3 ^{ème}
<p>H9. Quel a été le montant demandé ?</p>		
<p>H10. Quel a été le montant obtenu ?</p>		
<p>H11. Si la demande a été refusée (totalement ou en partie) pour quelle raison ? (1=Oui, 2=Non)</p> <p style="text-align: right;"> Si dossier refusé passez à H15</p>		<input type="checkbox"/>
1..Dossier incomplet		5..Apport initial insuffisant
2..Dossier complet mais non convaincant		6..Demande supérieure au plafond autorisé
3..Garanties insuffisantes		7..Insolvable
4..Destination du crédit jugée inappropriée		8..Autre (à préciser)
<p>H12. Quelles ont été les destinations du crédit obtenu ?</p>		
1..Acquisition d'équipements		2..Construction de local, d'équipement
3..Acquisition de terrain		4..Acquisition de matériel roulant
5..Fonds de roulement		6..Autre (à préciser)
<p>H13. Quelle a été la durée totale du crédit ? (en mois)</p>		
<p>H14. Quel a été le montant remboursé ?</p>		
<p>H15. Connaissez-vous des institutions de micro-crédit ?</p> <p style="text-align: right;">Si non, (1=Oui, 2=Non) passez à H17</p>		<input type="checkbox"/>
<p>H16. Citez en quelques unes</p>		<p>1 _____</p> <p>2 _____</p> <p>3 _____</p> <p>4 _____</p>

H17. Connaissez-vous d'autres structures d'appui au secteur informel des TIC ? (1=Oui, 2=Non)	<input type="checkbox"/> si non, passez à I1
H18. Citez en quelques unes :	
1. _____	
2. _____	
3. _____	

I. RELATIONS AVEC LES AUTRES STRUCTURES D'APPUI

I1. Êtes-vous membre d'une association professionnelle ou d'une structure d'appui ? (1=Oui, 2=Non)	<input type="checkbox"/> Si non, passez à I3
I2. Si oui, quel type d'association ? 1..Association professionnelle 2- Association de développement 3..Club service 4..Autre (à préciser)	<input type="checkbox"/>
I3. Si non, pourquoi ? 1..Veut travailler seul 2..Ignore l'existence d'associations 3..Les associations s'occupent d'autres problèmes 4.. Pas utile 5..Autre (à préciser)	<input type="checkbox"/> 1 ^{er} <input type="checkbox"/> 2 ^{ème}
I4. L'adhésion de l'association est : 1. libre 2 réservée 3- conditionnée 4 autre	<input type="checkbox"/>
I5. Montant de votre cotisation (annuelle) de l'association	
I6. Quel poste occupez-vous dans l'association ? 1. Président 2 Président d'honneur 3 Membre 4- Autre poste dans le bureau	<input type="checkbox"/>
I7. Êtes-vous actif dans la vie de l'association ? (1=Oui, 2=Non)	<input type="checkbox"/>
I8. Quels sont les avantages de l'association ? (1=Oui, 2=Non)	<input type="checkbox"/>
1..Défense des intérêts 2- Echanges d'expériences 3.Demande de financement 4..Demande de formation 5..Autre (à préciser)	<input type="checkbox"/>
I9. Bénéficiez-vous d'un appui ? 1=Oui, 2=Non	<input type="checkbox"/> Si oui, passez à I11
I10. Sinon, pourquoi ? 1. N'a pas demandé 2 S'est vu refusé 3 Autre (à préciser)	<input type="checkbox"/> Passez à J1
I11. Si oui, quelle est l'origine principale de cet appui ? 1--Gouvernement 2 Organismes internationaux 3- Secteur privé (non bancaire) 4-Banque 5..Institutions de micro crédit 6- Associations professionnelles du secteur 7..Autre (à préciser)	<input type="checkbox"/>
I12. Si, oui, quels types d'appui ? 1..Formation technique 2..Formation à l'organisation et au compte 3..Assistance pour approvisionnement 4..Accès à l'équipement/construction de locaux 5.. Accès au crédit 6..Accès à des grosses commandes 7..Enregistrement de votre activité 8.. Publicité pour vos produits 9..Autre (à préciser)	<input type="checkbox"/> 1 ^{er} <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} <input type="checkbox"/> 3 ^{ème}

J - RELATIONS AVEC L'ADMINISTRATION

J1. Connaissez-vous les conditions de création d'une entreprise ? (1=Oui, 2=Non)	<input type="checkbox"/>
--	--------------------------

si non,	
 passez à J3	
J2. Si oui, quelles sont ces conditions ? 1. _____ 2. _____ 3. _____ 4. _____	
J3. Êtes-vous prêt à enregistrer votre activité auprès de l'Etat ? 1. <i>Oui</i> 2 <i>Non</i> 3 <i>Ne sait pas</i>	<input type="checkbox"/>
J4. Avez-vous déjà essayé d'enregistrer votre activité ? (1=Oui, 2=Non)	<input type="checkbox"/>
J5. Si oui, pourquoi cela n'a pas pu aboutir ?	<input type="checkbox"/>
1.. <i>Démarches trop complexes</i> 2.. <i>Lenteur administrative</i> 3.. <i>Coûts trop élevés</i> 4.. <i>Trop de corruption</i> 5.. <i>Autre (à préciser)</i>	
J6. Quels sont les principaux avantages de se faire enregistrer ? 1.. <i>Accès au crédit</i> 2 <i>Accès au meilleur emplacement sur le marché</i> 3.. <i>Vente de produits aux grandes sociétés</i> 4.. <i>Publicité</i> 5.. <i>Marchés publics</i> 6.. <i>Aucun intérêt</i> 7. <i>Autre (à préciser)</i>	<input type="checkbox"/> 1 ^{er} <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} <input type="checkbox"/> 3 ^{ème}
J7. Pensez vous que la simplification des procédures de création d'entreprises peut accroître l'enregistrement des entreprises auprès de l'administration? (1=Oui, 2=Non)	<input type="checkbox"/>
J8. Seriez-vous prêt à payer des impôts sur votre activité ? (1=Oui, 2=Non)	<input type="checkbox"/>
J9. Quelle est votre préférence de la périodicité de l'impôt ? 1.. <i>Journalier</i> 2.. <i>Hebdomadaire</i> 3.. <i>Mensuel</i> 4.. <i>Trimestriel</i> 5.. <i>Annuel</i> 6.. <i>Autre (à préciser)</i>	<input type="checkbox"/>
J10. A votre avis à quelle institution doit revenir l'impôt ? 1.. <i>Etat</i> 2 <i>Commune</i> 3 <i>Ne sait pas</i> 4 <i>Autre (à préciser)</i>	<input type="checkbox"/>
J11. Dans quel domaine en priorité doivent être dépensés les impôts reçus ? 1.. <i>Education, santé</i> 2.. <i>Agriculture</i> 3.. <i>Infrastructure (routes, marchés, barrages, etc.)</i> 4.. <i>Fonctionnement (fourniture de bureau, entretien)</i> 5.. <i>Salaire des fonctionnaires</i> 6.. <i>Alimentation d'un fonds d'appui aux micros entreprises du secteur des TIC</i> 7.. <i>Autre (à préciser)</i>	<input type="checkbox"/>

K - PERSPECTIVES

K1. Quelle est la principale raison pour laquelle vous exercez dans le secteur informel ? 1.. <i>La tradition familiale</i> 2.. <i>Le métier que vous connaissez le mieux</i> 3.. <i>Un meilleur profit que d'autres domaines</i> 4.. <i>L'assurance de recettes plus stables qu'avec d'autres domaines</i> 5.. <i>Echec dans le formel</i> 6.. <i>Recherche d'emploi (licencier ou au chômage)</i> 7.. <i>Formation de base</i> 8.. <i>Manque de moyens financiers</i> 9.. <i>Formel trop taxé</i> 10.. <i>Autre (à préciser)</i>	<input type="checkbox"/>
K2. Depuis que vous êtes en affaire, avez-vous déjà changé d'activité ?(1=Oui, 2=Non)	<input type="checkbox"/>
K3. Si oui, quelles sont les principales raisons? 1.. <i>Recherche d'une meilleure marge bénéficiaire</i> 2.. <i>Activité(ancienne) non porteuse (faibles perspectives d'avenir)</i> 3.. <i>Activité de transition</i> 4.. <i>Opportunité d'affaire avec un partenaire</i>	<input type="checkbox"/> 1 ^{er} <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} <input type="checkbox"/> 3 ^{ème}

5..Modification de l'environnement des affaires				6..Faillite		7..Autre (à préciser)		
K4. Le changement a-t-il eu lieu dans :								
K4.a Télécommunication			K4.b Informatique et internet			K4.c Audio visuel numérique		
1. Ventes de cartes de recharge	<input type="checkbox"/>		1. Assemblage d'ordinateurs et périphériques	<input type="checkbox"/>		1. Vente d'équipements audio visuels (TV, caméra)	<input type="checkbox"/>	
2. Ventes d'accessoires (importateurs+détaillants)	<input type="checkbox"/>		2. Vente d'équipements informatiques	<input type="checkbox"/>		2. Ventes d'accessoires	<input type="checkbox"/>	
3. Vente de téléphone+accessoires	<input type="checkbox"/>		3. Ventes d'accessoires	<input type="checkbox"/>		3. Distributeur de programmes TV	<input type="checkbox"/>	
4. Vente de téléphones	<input type="checkbox"/>		4. Vente de logiciels et de progiciels	<input type="checkbox"/>		4. Vente de CDs+VCDs+DVD	<input type="checkbox"/>	
5. Vente d'antennes	<input type="checkbox"/>		5. Services conseils	<input type="checkbox"/>		5. Maintenance et entretien	<input type="checkbox"/>	
6. Accès (télécentres, cyber centres, call box, cabines téléphoniques)	<input type="checkbox"/>		6. Bureautique (photocopie, saisie, scannage, téléchargement et gravure)	<input type="checkbox"/>		6. Formations	<input type="checkbox"/>	
7. Télé services (call centers)	<input type="checkbox"/>		7. Maintenance et entretien	<input type="checkbox"/>		7. Conseils	<input type="checkbox"/>	
8. Maintenance et entretien	<input type="checkbox"/>		8. Réseautage et câblage	<input type="checkbox"/>		8. Production audio visuelle	<input type="checkbox"/>	
9. Installation d'antennes	<input type="checkbox"/>		9. Développement d'applications et de sites web	<input type="checkbox"/>		9. Vidéothèque	<input type="checkbox"/>	
10. Décodage de téléphones portables	<input type="checkbox"/>		10. Web master	<input type="checkbox"/>		10. Vente d'équipements et accessoires	<input type="checkbox"/>	
11. Chargeur de téléphone	<input type="checkbox"/>		11. Autre (à préciser)	<input type="checkbox"/>		11. Autre (à préciser)	<input type="checkbox"/>	
12. Collecteur-payeur de flotte	<input type="checkbox"/>							
13. Formations	<input type="checkbox"/>							
14. Services conseils	<input type="checkbox"/>							
15. Autres (à préciser)	<input type="checkbox"/>							
	<input type="checkbox"/>							
K5. Activité principale (inscrire l'activité principale déclarée : de quelle activité à quelle activité si oui)								
K5.a Télécommunication			K5.b Informatique et internet			K5.c Audio visuel numérique		
K6. Pensez vous qu'il y a un avenir pour un établissement comme le vôtre ?(1=Oui, 2=Non)								<input type="checkbox"/>
K7. Sinon, pensez vous changer d'activité ? (1=Oui, 2=Non)								<input type="checkbox"/>
K8. Si oui dans quels domaines?								<input type="checkbox"/>
1. Autres secteurs informels TIC,								1^e
2. Autres secteurs informels,								r
3. Secteur formel TIC, (secteur privé, secteurs publics),								<input type="checkbox"/>
4. Autres (préciser). _____								2^e me

K9. Sinon à K7		
K10. , pourquoi ?		
1..Pas d'autre secteur porteur 2.. Pas prêt à recommencer ailleurs 3- Manque de moyens financiers 4..Age avancé pour recommencer 5- Autre (à préciser)		<input type="checkbox"/>
K11. Souhaiteriez-vous que vos enfants continuent votre activité ? (1=Oui, 2=Non)		<input type="checkbox"/>
K12. Si oui, pourquoi ?.....		
K13. Si non pourquoi ?.....		
K14. Rencontrez-vous des difficultés dans l'exercice de vos activités ? (1=Oui, 2=Non)		<input type="checkbox"/>
K15. Quels sont ces problèmes ? (1=Oui, 2=Non)		
1..Approvisionnement en matières premières		9..Difficulté technique (inadéquation du matériel)
2..Ecoulement de vos produits (manque de clientèle)		10..Difficultés d'organisation de gestion
3..Ecoulement de vos produits (trop de concurrence)		11..Trop de réglementations, impôts et taxes
4..Trésorerie (difficulté d'accès au crédit)		12..Problème de connexion
5..Trésorerie (crédit trop cher)		13..Coupure de courant
6..Recrutement de personnel qualifié		14..Usure du matériel
7..Manque de place, de local adapté		15..Problème de logiciel
8..Manque de machines, d'équipements		16..Aucun problème
17..Autre (à préciser)		
K16. Avez-vous l'intention d'accroître l'effectif de vos employés ? (1=Oui, 2=Non)		<input type="checkbox"/>
non, allez à K19		
K17. De combien ?	Salariés	Apprentis
	Aides familiaux	Total
Femmes		
Hommes		
K18. Qui souhaiteriez-vous embaucher comme salariés ?		
1..Des proches parents, des recommandations quelles que soient leur expérience ou leur qualification		3..Un ancien salarié d'une grande entreprise
2..Un ancien salarié d'une petite entreprise		4..Peu importe
5..Autre (à préciser)		
K19. Sinon, pourquoi ?		
K20. Comptez-vous étendre votre marché ? (1=Oui, 2=Non)		<input type="checkbox"/>
K21. Quels marchés envisagez-vous conquérir ?		<input type="checkbox"/>
1..Local 2.National 3 Zone UEMOA 4..Zone CEDEAO 5 ..Zone CEMAC 6--Autre (à préciser)		

En cas où le Répondant est différent du Promoteur

Demandez :

L- Situation du (de la)Répondant-e au questionnaire		
L1-Nom du répondant		
L2-Poste occupé par le répondant dans l'entreprise		<input type="checkbox"/>
1- Agent subalterne, 2- responsable technique 3-administration- 4-directeur général/ gérant 5 -		

autres	
L3. Sexe du répondant: (1=Masculin, 2=Féminin)	<input type="checkbox"/>
L4. Age du répondant	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
L5. Niveau d'instruction 1-Aucun 2 Primaire 3-Secondaire général 4- Secondaire technique 5 Supérieur 6 - Formation professionnelle 7-Alphabétisation 8-Ecole coranique 9 Autres (à préciser)	<input type="checkbox"/>
Votre Email : si vous voulez être informé des résultats du travail :	

15 : Annexe 5 : Activités et acteurs du secteur informel des TIC recensés

Secteurs	Télécommunication	L'informatique et de l'Internet	L'audio visuel numérique		
Primaire	N/A	N/A	N/A		
Secondaire Production de biens/matériels	Fabrication d'antennes	Assemblage d'ordinateurs et périphériques		Association d'artisans, renseignements de bouche à oreille	
Tertiaire Commerce	Ventes de cartes de recharge	Ventes d'équipements informatiques	Ventes d'équipements audio visuels (TV, Camera)	associations informels, registre impots et taxes, repérage géographique, rapports d'études	
	Ventes d'accessoires (importateurs + détaillants)	Ventes d'accessoires	Ventes d'accessoires	idem	
	Ventes de téléphones + accessoires	Ventes de logiciels et progiciels	Distributeurs de programmes TV	idem	
	Ventes de téléphones	Services conseils	Ventes de CDs +VCDs+ DVDs	idem	
	Ventes d'antennes			idem	
Tertiaire Services	Accès (télécentres, Cyber centres, Call box, Cabines téléphoniques)	Bureautiques (photocopies, saisies, scanners, téléchargement et gravures de Cds etc.)		idem	
	Télé services (call centers)			idem	
	Réparation de matériel	Réparation de matériel	Réparation de matériel	idem	
	Les installations d'antennes			idem	
	décodages de téléphones portables	Résautage et câblage		idem	
	Maintenance et entretien	Maintenance et entretien	Maintenance et entretien	idem	
	Chargeur de téléphone	Développeurs d'applications et de sites web		associations, écoles techniques, universités, repérage de bouche à oreille,	
	Collecteur – Payeur de flotte	Webmaster			
	Formations	Formations	Formations	associations, écoles techniques, centre de formation, repérage de bouche à oreille,	
	Services conseils	Services conseils	Services conseils Productions audio visuelle Vidéotheques	idem	

16 Annexe 6 :Fiche compte d'exploitation

H1. Caractéristiques démographiques de la main-d'œuvre

Code parenté (H1) 1. Propriétaire de l'établissement ; 2. Conjoint du propriétaire 3. Enfant du propriétaire

4. Autre parent 5. Autre

Sexe H1 : 1. Masculin ; 2. Féminin

Apprentissage H1

1. Ecole technique ; 2. Grande entreprise (10 personnes) 3. Petite entreprise (moins de 10 pers) ; 5. Tout seul, par la pratique ; 6. Autre

	Parenté	Sexe	Age	Scolarité	Région	Appren- tissage	Ancien Neté (années)
1	__	__	__ __	__ __	__ __	__	__ __
2	__	__	__ __	__ __	__ __	__	__ __
3	__	__	__ __	__ __	__ __	__	__ __
4	__	__	__ __	__ __	__ __	__	__ __
5	__	__	__ __	__ __	__ __	__	__ __
6	__	__	__ __	__ __	__ __	__	__ __
7	__	__	__ __	__ __	__ __	__	__ __

8	__	__	__ __	__ __	__ __	__	__ __
---	----	----	-------	-------	-------	----	-------

H2. Caractéristiques de l'emploi

Code statut: 1. Patron; 2. Travailleur à son propre compte ; 3. Salarié ; 4. Apprenti payé ; 5. Apprenti non payé

6. Aide familiale ; 7. Autre

Code stabilité 1. Permanent ; 2. Temporaire

Code type contrat: 1. Propriétaire de l'établissement ; 2. Contrat écrit à durée indéterminée ; 3. Contrat écrit à durée déterminée ; 4. Oral ; 5. Essai ; 6. Pas de contrat

Code recrutement

1. Propriétaire de l'établissement ; 2. Relations personnelles ; 3. Directement auprès de l'employeur ; 4. Petites annonces, média ; 5. Bureau de placement, ONPE ; 6. Autre

Code paiement

1. Salaire fixe (mois, quinzaine, semaine) ; 2. Au jour ou à l'heure ; 3. A la tâche (commission) ; 5. En nature (nourriture, logement, etc) ; 6. Sans rémunération

	Statut	Stabilité	Type de contrat	Recrutement	Paiement	Heures travaillées mois passé	Rémunération mois passé (1000 FCFA)
1	__	__	__	__	__	__ __ __	__ __ __ __
2	__	__	__	__	__	__ __ __	__ __ __ __
3	__	__	__	__	__	__ __ __	__ __ __ __
4	__	__	__	__	__	__ __ __	__ __ __ __
5	__	__	__	__	__	__ __ __	__ __ __ __
6	__	__	__	__	__	__ __ __	__ __ __ __
7	__	__	__	__	__	__ __ __	__ __ __ __
8	__	__	__	__	__	__ __ __	__ __ __ __

9	_	_	_	_	_	_ _ _	_ _ _ _
---	---	---	---	---	---	-------	---------

H3. Equipements dont vous disposez (au cours de l'année écoulée) pour votre activité

Code qualité : 1. Neuf à l'achat 2. Usagé à l'achat 3. Autoproduction 4. Vente

Code appartenance : 1. Propriété personnelle 2. Location 3. Prêt ou propriété partagée

Code origine : 1. Famille ou amis 2. Client 3. Fournisseurs 4. Usuriers
5. Association 6. Banque 7. Institution de micro crédits 8. Autre.....(Précisez)

Financement : 1. Epargne, don , héritage 2. Prêt familial 3. Prêt auprès des clients
4. Prêt auprès de fournisseurs 5. Prêt auprès des usuriers 6. Prêt auprès des associations 7. Prêt micro crédits
8. Prêt bancaire 9. Autre.....(Précisez)

Machines : ordinateur, imprimantes, scanner , fax, photocopieuse, appareil photo numérique, ...

Type	Caractéristiques (noter le nom)	Quantités	Qualité	Appartenance	Origine	Financement	Date achat Mois Année	Valeur (1 000 Fcfa) (coût de remplacement)
Terrain et local	1 2 3	_ _ _ _ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Machines	1 2 3 4 5	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Mobilier et équipement de bureau	1								
	2								
	3								
Véhicule professionnels	1								
	2								
	3								
Outillage	1								
	2								
	3								
Autre	1								
	2								
	3								
Total									

H4. Les charges de votre établissement au cours du mois dernier (1 000 Fcfa)

Code période : 1. Jour 2. Semaine 3. Quinzaine 4. Mois 5. Trimestre 6. Annuel

Code origine : 1. Secteur public 2. Grande entreprise privée (commerce) 3. Petite entreprise (commerce)

4. Grande entreprise privée (non commerciale) 5. Petite entreprise (non commerciale) 6. Ménage 7. Importation directe

8. Autoconsommation 9. Consommation intermédiaire 0. Stock

CHARGES	Période	Valeur (Fcfa)	Origine	Valeur mensuel (1 000 Fcfa)
Matières premières				
Produits pour revente				
Loyer				
Eau				
Gaz				
Electricité				
Téléphone				
Accès internet				
Combustible, carburant, éclairage				
Petit outillage				
Transport, Assurance				
Entretien et maintenance				
Rémunérations				
Primes et avantages				
Cotisations sociales, CNSS.				
Intérêts versés				
Impôts				
Patente				
Impôt locaux (ticket, place)				
Droit d'enregistrement et de bail				
Autres impôts.....				

(Précisez)				
Autres charges..... (Précisez)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
TOTAL MENSUEL	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

H5 : Production

Code période : 1. Jour 2. Semaine 3. Quinzaine 4. Mois 5. Trimestre 6. Annuel

Code destination : 1. Secteur public 2. Grande entreprise privée (commerce) 3. Petite entreprise (commerce)

4. Grande entreprise privée (non commerciale) 5. Petite entreprise (non commerciale) 6. Ménage 7. Importation directe

8. Autoconsommation 9. Consommation intermédiaire 0. Stock

Unité (1-minute 2-heures, 3-carte, 4-homme/personne, 5-paquet, autres)

H5.1 Produits transformés

N°	Nom du produit	Période	unité	Nombre	Prix unitaire	Valeur (1 000 Fcfa)	destination	Valeur mensuel (1 000 Fcfa)
1								<input type="checkbox"/>
2								<input type="checkbox"/>
3								<input type="checkbox"/>
4								<input type="checkbox"/>
5								<input type="checkbox"/>
6								<input type="checkbox"/>
7								<input type="checkbox"/>
8								<input type="checkbox"/>
Total mensuel								<input type="checkbox"/>

H5.2 Produits vendus sans transformation

N°	Nom du produit	Période	unité	Nombre	Prix unitaire	Valeur (1 000 Fcfa)	destination	Valeur mensuel (1 000 Fcfa)
1								<input type="checkbox"/>
2								<input type="checkbox"/>
3								<input type="checkbox"/>
4								<input type="checkbox"/>
5								<input type="checkbox"/>
6								<input type="checkbox"/>
7								<input type="checkbox"/>

8									
Total mensuel									

H5.3 Services fournis

N°	Nom du produit	Période	unité	Nombre	Prix unitaire	Valeur (1 000 Fcfa)	destination	Valeur mensuel (1 000 Fcfa)
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
Total mensuel								

H5.4 : Montant du chiffre d'affaire total :

_____ | | | | | | | |